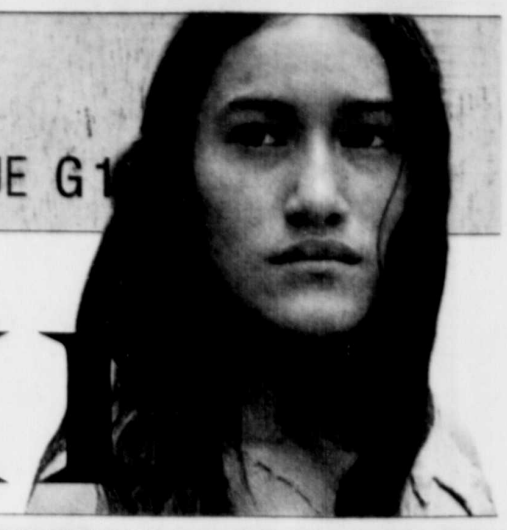


ARTS WEEK-END
VEDETTES À L'OMBRE DU MICRO C 1

CINÉMA
« NOUVEAU MONDE », IL ÉTAIT UNE FOIS L'AMÉRIQUE G 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE SAMEDI 21 JANVIER 2006

ENTENTE BOUCHER-DESPRÉS

Le zoo sera cédé à la Ville si...

❑ ... le fédéral verse 35 millions $

❑ ... la Coalition trouve 4 millions $

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

■ Revirement majeur dans le dossier du Jardin zoologique du Québec : le gouvernement du Québec et la Ville de Québec se sont rangés derrière les arguments de ceux qui voulaient garder le zoo ouvert, mais leur demandent de s'engager financièrement pour un montant de 4 millions $.

Les équipements et les terrains du Jardin zoologique et de l'Aquarium du Québec pourraient être cédés à la Ville de Québec et gérés par la SEPAQ, ont annoncé hier le ministre responsable de la Capitale-Nationale, Michel Després, et la mairesse de Québec, Andrée Boucher, au terme d'une rencontre qui a duré plus de deux heures.

Le gouvernement du Québec continuerait de verser annuellement 12 millions $ en subventions à la Ville. Il prendrait en outre à sa charge les poursuites judiciaires pendantes et le déficit de la dernière année, ce qui représente un montant de 5 millions $. Les déficits annuels envisagés seraient assumés à compter de 2007 par la Communauté métropolitaine de Québec (85 % par la Ville de Québec, 15 % par les autres villes).

Deux conditions devront être respectées, à défaut de quoi l'offre de la Ville et du gouvernement ne tiendra pas. D'abord, le prochain gouvernement fédéral devra s'engager d'ici le 31 mars à investir un montant de 35 millions $ pour réaliser la deuxième phase de la relance du Jardin zoologique du Québec.

Voir **ZOO** en A 4 ➤

Plus d'information Page A 6



Dans le bleu des yeux

Les yeux sont le miroir de l'âme. C'est bien connu. Ceux des quatre candidats à la direction du pays ont la particularité d'être bleus. Pour en savoir plus, nous avons demandé à deux spécialistes de l'image de scruter les regards et les visages, en s'inspirant de photos que nous leur avons fournies. Le résultat est saisissant. L'un d'eux a poussé plus loin l'exercice. Il a attribué à chacun un totem qui correspond à sa personnalité. Voici donc l'Ours présomptueux, le Saint-Bernard retors, la Belette déterminée et le Chevreuil compréhensif. Reste à associer l'animal avec le bon candidat.

Toutes les réponses en page A 3.

SONDAGE EKOS

Harper premier ministre, mais minoritaire

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

MONTRÉAL — Stephen Harper premier ministre à la tête d'un gouvernement minoritaire : voilà ce qui attend les électeurs canadiens, lundi, si les tendances décelées par un sondage EKOS—LE SOLEIL—*La Presse*—*Toronto Star* se maintiennent.

Au Québec, le Bloc québécois revient au-dessus de la majorité absolue des votes, avec 50,2 % des intentions de vote, contre 24,5 % au Parti conservateur, 12,7 % au Parti libéral, 7,9 % au NPD et 3,4 % au Parti vert.

La résistance du Bloc québécois, qui conserve ses appuis au Québec, celle des libéraux en Ontario et la remontée du NPD partout au pays empêchent effectivement les conservateurs d'entrer en territoire majoritaire.

À l'échelle nationale, le sondage accorde 37,1 % des intentions de vote aux conservateurs, 26,9 % aux libéraux, 19,5 % au NPD, 11,5 % au Bloc et 4,6 % au Parti vert.

Les 16 % d'indécis et les 2,4 % de non-votants n'ont pas été inclus dans les résultats du sondage national, pas plus que les 21,3 % d'indécis et les 2,7 % de non-votants du Québec.

« Les libéraux sont lavés au Québec, ils sont au point de non-retour et seront chanceux de

Voir **HARPER** en A 4 ➤

Élections 2006

❑ La chronique de Normand Provencher A 5
❑ Sept ministres implorent les Québécois A 21
❑ Moore intervient dans la campagne A 22
❑ Bernier met de l'eau dans son vin A 23
❑ L'éditorial d'André Provencher A 28
❑ L'opinion de Nelson Michaud A 29
❑ Les trois campagnes perdues D 1
❑ La liste des promesses D 4
❑ L'analyse de la semaine D 3



LA QUESTION DU JOUR

@ QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Croyez-vous que le Jardin zoologique de Québec pourra survivre ?

ÉCRIVEZ-NOUS À **opinion@lesoleil.com**
Pour que votre commentaire soit publié, vous devez fournir votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

SOMMAIRE

Agenda cinéma	G 10	Loteries	A 18
Agenda culturel	C 13	Maison	E 1
Agenda familial	A 14	Météo	S 8
Arts week-end	C 1	Opinions	A 29
Avis légaux		Petites annonces	E 24
Bourses	B 8	Sports	S 1
Carrières	I 1	Supergrille	E 38
Cinéma	G 1	Télévision	C 4
Chroniqueurs *Normand Provencher*	A 5	Voyages	F 1
Décès	B 10	Zoom	D 1
Divertissements	F 4		
Économie	B 1		
Éditorial	A 28		
Est et Côte-Nord	A 19		
Le monde	A 24		

23 octogénaires forcés de quitter la Résidence Grande-Allée

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
BRicard@lesoleil.com

Vingt-trois personnes âgées d'environ 80 ans sont forcées de quitter leur chambre de la Résidence Grande-Allée, ancienne propriété de la Société municipale d'habitation Champlain vendue à un groupe d'investisseurs, dont l'ex-ministre de la Santé Marc-Yvan Côté et le pharmacien Michel Cadrin.

LE SOLEIL a appris que l'entreprise sise au coin de l'avenue Turnbull et de Grande Allée dispose de quelque 140 chambres et appartements privés entièrement facturés aux pensionnaires, mais aussi de 29 unités financées par l'État. Et celles-ci disparaîtront, l'entreprise abandonnant la mission « publique » et lançant un projet d'agrandissement de plusieurs dizaines de millions de dollars.

Les 23 locataires subventionnés restants, âgés en moyenne de 81 ans, ont deux choix : migrer vers le secteur privé — environ 500 $ de plus par mois — ou déménager. Le réseau de la santé doit les « relocaliser » avant le 1er juillet et payer la facture. Déjà, quelques places dans d'autres ressources auraient été dénichées.

« On se débarrasse de ceux qui payent le moins cher », lance, cinglant, le fils d'une des bénéficiaires du secteur « public », Bernard Marier. Les aînés touchés, dont sa mère de 91 ans, ont fait de cette résidence leur milieu de vie, note-t-il. « Je trouve ça éthiquement ignoble. (...) Je n'ai rien contre le choix financier, assure-t-il. J'en ai contre le choix éthique de relocaliser une vingtaine de personnes âgées. »

Voir **RÉSIDENCE** en A 4 ➤



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Bernard Marier, dont la mère de 91 ans devra être relocalisée.

À LIRE AUJOURD'HUI

■ **Les ravages de l'alcool au volant**
Page A 2
« Délit de fuite mortel. » « Chauffard condamné six fois. » En trois jours, cette semaine, à Québec, le spectre de l'alcool au volant est revenu hanter les esprits. Un rappel que la lutte contre ce fléau en est arrivée à sa phase la plus difficile : convaincre les irréductibles de séparer bouteille et volant.

MÉTÉO

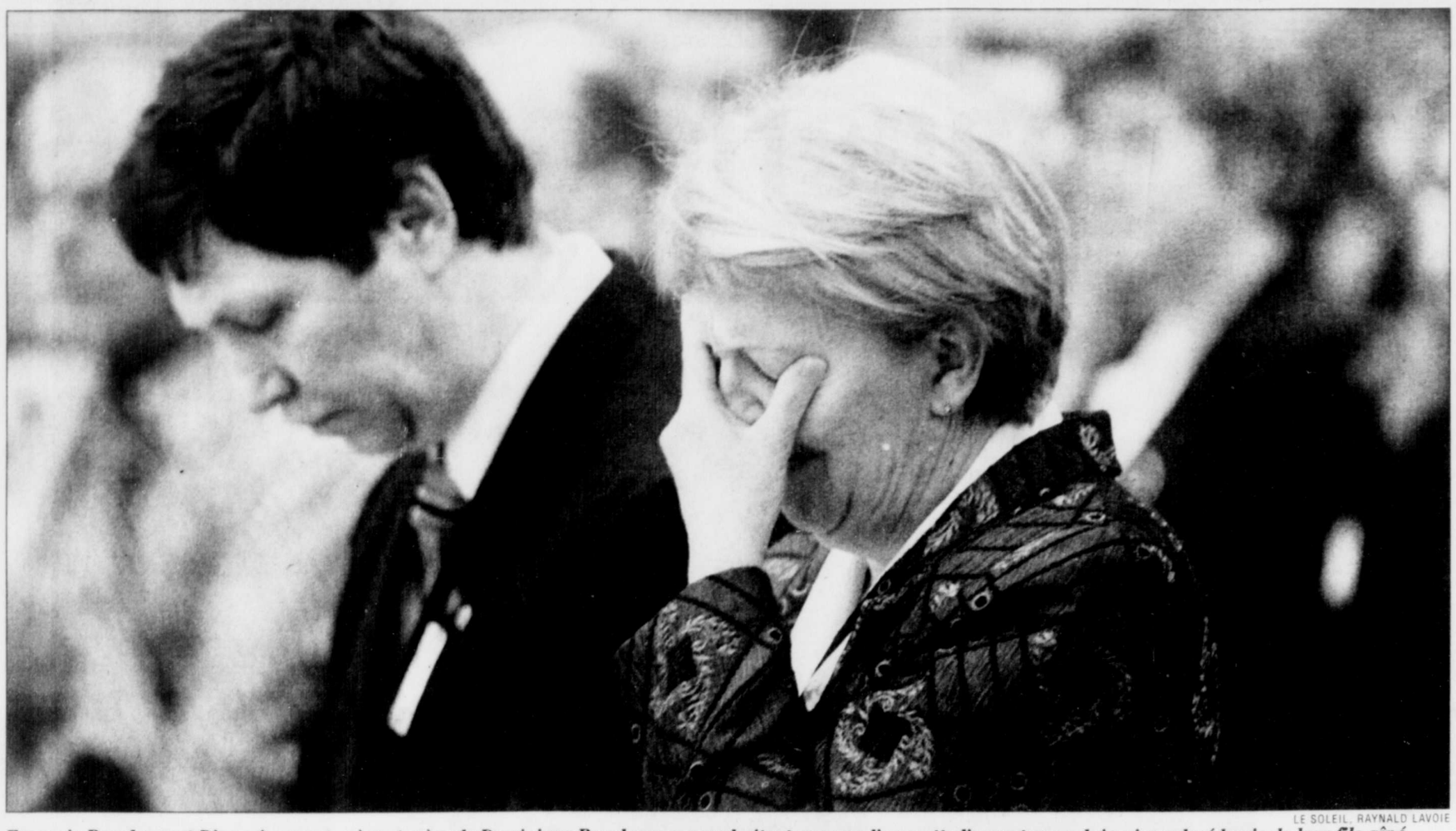
Max. 0, min. -13
Neige en matinée et en après-midi. Vents légers.
Détails **page S 8.**

Accumulation de neige (avant hier)
Ce mois-ci : 41,9 cm L'an dernier : 22,2 cm
Cet hiver : 213,0 cm L'hiver dernier : 139,3 cm

QUÉBEC, 110e ANNÉE, N° 23
FLORIDE, 3,05 $ US
MONTRÉAL, OTTAWA 2 $ PLUS TAXES
1,74 $ PLUS TAXES
SAMEDI
6 27657 00076 6



LES RAVAGES DE L'ALCOOL AU VOLANT



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

François Bourbeau et Diane Arseneau, père et mère de Dominique Bourbeau, ne souhaitent pas que l'on mette l'accent sur celui qui a enlevé la vie de leur fils aîné.

FUNÉRAILLES DE DOMINIQUE BOURBEAU

Un esprit de solidarité

PATRICIA CLOUTIER
PCloutier@lesoleil.com

■ L'église Saint-Charles-Borromé était remplie de jeunes sportifs, hier après-midi, venus saluer pour une dernière fois leur entraîneur ou coéquipier, Dominique Bourbeau.

« Tu étais notre gardien ; tu es maintenant notre ange gardien », a lancé dans un souffle son ami Julien, parlant au nom de toute son équipe de soccer senior, le Kodiak de Charlesbourg.

De façon spontanée, 2, 4, 10, puis une quarantaine de joueurs se sont massés à l'avant de l'église, avant qu'il ne prononce ce discours d'adieu.

Applaudis par la foule, les jeunes ont ensuite été félicités par l'abbé Clément-Marie Duquette pour leur solidarité et leur esprit d'équipe, à l'image du disparu.

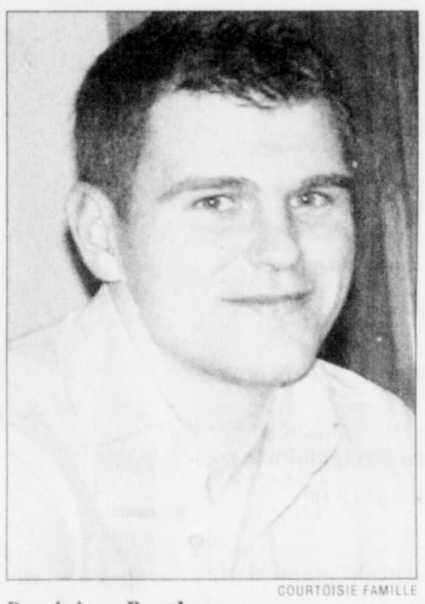
La thématique de la lumière a été utilisée pour illustrer les qualités de Dominique, son frère Guillaume allumant des cierges, alors qu'on énumérait son esprit de famille, sa sociabilité et son don de lui-même. Résidant toujours chez ses parents, Dominique avait eu l'occasion d'aller visiter l'Italie, l'Espagne et la France avec eux il n'y a pas si longtemps.

Il donnait aussi beaucoup de son temps pour entraîner une équipe de soccer benjamin AA, un bon début pour sa carrière en intervention sportive. Les jeunes, âgés de 13 et 14 ans, étaient tous présents pour la cérémonie.

PARDON

Dominique Bourbeau est ce jeune homme de 25 ans qui a perdu la vie dimanche dernier à Charlesbourg, lorsque sa voiture a été percutée par celle d'un récidiviste de l'alcool au volant, Éric Barriault.

Mais de cette fin tragique, il s'est à peine dit un mot durant la cérémonie. Le prêtre a seulement félicité les parents de Dominique pour leur attitude publique envers celui qui a fauché la vie de leur fils. « Dans ces temps où c'est la violence qui domine, vous êtes capables d'être miséricordieux et de pardonner. Dominique était chanceux d'avoir comme parents de tels artisans de la paix », a-t-il dit à la fin de son homélie.



COURTOISIE FAMILLE

Dominique Bourbeau

SYMBOLIQUE

La famille avait aussi choisi une symbolique toute spéciale pour l'urne contenant les cendres de Dominique. Elle était faite de sable des Îles-de-la-Madeleine, afin de se rappeler la fragilité de la vie.

À la sortie de l'église, Stéphane, un coéquipier de Dominique, se désolait que ce hasard de la vie soit tombé sur son ami.

« C'est certain qu'il y a une certaine frustration dans pas mal toute la gang. Surtout que nous, on est très sensibilisés à l'alcool au volant », a-t-il dit.

Éric Barriault, 35 ans, fait maintenant face à sept chefs d'accusation pour avoir causé la mort de Dominique Bourbeau, dont celles de conduite avec facultés affaiblies ayant causé la mort et délit de fuite mortel.

Alors qu'une ordonnance de la Cour l'obligeait à ne pas boire, Éric Barriault a été intercepté avec un taux d'alcoolémie qui dépassait du triple la limite permise lors de l'accident.

LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Des dizaines de personnes ont tenu à rencontrer les parents, qui avaient accepté de recevoir les gens au presbytère avant la cérémonie.

La lutte est loin d'être terminée

Reste à convaincre les délinquants des dangers de l'alcool au volant

CLAUDETTE SAMSON
CSamson@lesoleil.com

« Délit de fuite mortel. » « Chauffard condamné six fois. » En trois jours, cette semaine, à Québec, le spectre de l'alcool au volant est revenu hanter les esprits. Un rappel que la lutte contre ce fléau en est arrivée à sa phase la plus difficile : convaincre les irréductibles de séparer bouteille et volant.

Les résultats sont là : en un peu plus de 20 ans, le nombre de décès reliés à l'alcool est passé de 800 à 180 annuellement au Québec.

Un sondage de la Fondation de recherches sur les blessures de la route publié en décembre révèle qu'en 2004, 85 % des Canadiens n'ont pas pris le volant après avoir consommé de l'alcool. Encore mieux : 93 % n'ont pas conduit alors qu'ils croyaient avoir dépassé la limite légale.

Pourtant, il existe encore des conducteurs comme Michel Morissette, condamné mercredi pour la sixième fois pour conduite avec les facultés affaiblies. À sa dernière arrestation, il était sous le coup d'une interdiction de conduire. Heureusement, il n'a blessé personne.

En 20 ans, les décès ont chuté de 800 à 180 par année

Éric Barriault, lui, est accusé d'avoir causé la mort de Dominique Bourbeau, un jeune homme dont les funérailles avaient lieu hier. Il est aussi accusé de délit de fuite mortel et de conduite avec les facultés affaiblies ayant causé la mort, lui qui avait comme condition de ne pas consommer d'alcool depuis une accusation pour voies de fait. Il en est à sa deuxième accusation de conduite avec les facultés affaiblies.

LES IRRÉDUCTIBLES

Maintenant que la majorité « raisonnable » des Canadiens a pris conscience du danger que représente l'alcool au volant, il reste une poignée d'irréductibles à convaincre. Ce sont eux (des hommes à 89 %) les responsables de la grande majorité des infractions reliées à l'alcool.

Toujours en 2004, la Fondation de recherches sur les blessures de la route évalue qu'il s'est fait 7,8 millions de déplacements avec les facultés affaiblies sur les routes canadiennes. De ce nombre, pas moins de 84 % étaient attribuables à 3 % des conducteurs.

Une étude de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) démontre bien elle aussi la marginalité du phénomène : il n'y avait en 2002 que trois conducteurs ayant huit sanctions ou plus liées à alcool en 10 ans, période retenue par l'organisme pour calculer la récidive. Environ 1700 avaient deux sanctions ou plus.

Selon le Conseil canadien de la sécurité, les délinquants chroniques présentent diverses caractéristiques : ils boivent souvent et sans modération, leur taux d'alcool est souvent de deux à trois fois supérieur à la limite légale, plusieurs ont déjà été condamnés et conduisent pendant une période d'interdiction, ils sont imperméables aux campagnes de sensibilisation, etc.

C'est d'ailleurs ce qui fait dire à certains spécialistes que l'abaissement du taux d'alcool permis de ,08 % à ,05 %, tel que le réclame l'organisme MADD Canada (Les mères contre l'alcool au volant), n'y changerait rien.

Des récidivistes qui ont la tête dure

Les mesures répressives accrues n'empêchent pas les chauffards de reprendre la route

CLAUDETTE SAMSON
CSamson@lesoleil.com

Les mesures répressives pour contrer les multirécidivistes de l'alcool au volant ont été accrues ces dernières années. Le problème, c'est que ces délinquants n'ont rien à faire des lois.

Depuis 1997, rappelle Alain Collerette, directeur du développement de la sécurité routière à la SAAQ, toute personne condamnée pour une deuxième fois ou plus doit se plier à une évaluation complète de son comportement dans un centre spécialisé pour personnes toxicomanes et alcooliques.

Cette évaluation dure six mois. Le cas échéant, le conducteur peut devoir suivre une thérapie. Dans tous les cas, il devra obtenir un rapport favorable pour recouvrer son permis, en plus de devoir installer un détecteur d'alcool dans son véhicule automobile pour une période pouvant aller de un à trois ans.



ARCHIVES LE SOLEIL

Certains estiment qu'il faudrait plus de patrouilles policières.

Depuis 2001, même les personnes condamnées pour une première fois doivent subir une évaluation sommaire de deux semaines. Dans le cas d'un rapport défavorable, elles devront elles aussi avoir une évaluation complète de six mois. Mais que peuvent ces mesures contre ceux qui sont tout à fait réfractaires à la loi ?

Dominique Blais, responsable du programme d'évaluation au centre Ubald-Villeneuve, à Québec, souligne qu'elle ne rencontre jamais de multirécidivistes, car ils ne vont pas se faire évaluer. Comme Michel Morrissette, condamné cette semaine, ils conduisent sans permis.

LOIS PEU APPLIQUÉES ?

Aux yeux de Dominique Blais, il y a un problème sur le plan de la répression. « La loi prévoit un maximum de 10 ans quand il y a des lésions corporelles, j'en vois souvent qui ont 14 jours. Quand il y a un mort, ça peut être la peine maximum (perpétuité), mais ça arrive jamais », souligne-t-elle.

Elle croit aussi qu'il faudrait plus de patrouilles policières.

« Sur la Côte-de-Beaupré, il y a un seul policier qui patrouille le soir. Pourtant, il y a plein de gens dans ce secteur qui conduisent après avoir consommé de l'alcool », illustre-t-elle.

M^me^ Blais estime qu'environ 90 % de ses clients ont leur leçon après une première condamnation. Toutefois, ce n'est généralement pas la pensée qu'ils auraient pu blesser ou tuer quelqu'un qui les ébranle le plus, mais les coûts personnels qu'ils doivent assumer, et qui peuvent facilement se chiffrer en milliers de dollars. Certains ont même dû faire faillite.

De plus en plus, les spécialistes tentent de développer de nouvelles mesures d'intervention pour les plus récalcitrants. Alain Collerette, de la SAAQ, rappelle pour sa part que la responsabilité de les contrôler n'appartient pas qu'à l'État, mais à tous les citoyens, qui ont le devoir d'empêcher une personne ayant trop bu de prendre le volant, ou d'appeler la police lorsque ces personnes font fi de tout bon sens.



ARCHIVES LE SOLEIL

Éric Barriault est accusé d'avoir causé la mort de Dominique Bourbeau.

ACTUALITÉS

L'information actualisée aux 20 minutes
Info800
LA RADIO AM DES NOUVELLES

Spa GIVENCHY
RELAIS & CHÂTEAUX
www.spagivenchy.com
www.lestroistilleuls.com
1 800-263-2230
Pour un séjour de rêve...

Dans la ménagerie des chefs

ANNE-MARIE VOISARD
AMVoisard@lesoleil.com

■ Lundi, jour de vote. Au-delà du déséquilibre fiscal, et en dehors de tout parti pris, nous souhaitons éclairer votre choix. Entre l'Ours présomptueux (Paul Martin), le Saint-Bernard retors (Stephen Harper), la Belette déterminée (Gilles Duceppe) et le Chevreuil compréhensif (Jack Layton), lequel des quatre candidats mérite votre faveur pour gouverner le pays ?

Afin d'en connaître plus sur chacun, nous nous sommes intéressés au langage non verbal (ce que le corps dit et que les mots ne disent pas), à commencer par les yeux, qu'ils ont tous bleus et qui sont, n'est-ce pas, le miroir de l'âme. Deux spécialistes ont accepté de se prêter à l'exercice. Ce sont Philippe Turchet, inventeur de la synergologie, une méthode qui permet de comprendre l'interlocuteur grâce à sa gestuelle, et Claude Cossette, fondateur de l'agence de publicité du même nom et professeur au département d'information et de communication à l'Université Laval.


Gilles Duceppe


Paul Martin


Stephen Harper


Jack Layton

QUATRE TOTEMS

M. Cossette jouit d'une vaste expérience. C'est à lui qu'on doit les noms de totems empruntés aux scouts. À tout seigneur tout honneur. D'abord, l'Ours présomptueux attribué à l'actuel premier ministre, parce que l'ours incarne la virilité, « c'est puissant », et que Paul Martin est le mieux pourvu en cette matière. Le qualificatif « présomptueux » vient du fait qu'il commence à se faire vieux (67 ans) et que les sondages sont défavorables.

Stephen Harper est présenté sous les traits du Saint-Bernard, « parce qu'il a l'air gentil ». M. Cossette le voit comme « celui qui vient porter l'eau quand t'es fatigué ». Mais en sourdine, il craint qu'il soit « un petit peu sournois ». Se réservera-t-il le cognac ?, interroge le professeur dans un éclat de rire.

La Belette déterminée correspond à Gilles Duceppe, à cause de son faciès. M. Cossette avait oublié que Jacques Parizeau, ex-premier ministre péquiste, traîne depuis l'enfance le sobriquet de « belette vibrante ». Dans le cas du chef du Bloc, il n'y a aucun rapport avec l'allégeance. C'est plutôt la bouche, « avancée... en cul-de-poule, les dents inégales, fines... des dents de carnassier (?) », qui motive ce lien avec le mammifère.

Si le chef du NPD hérite, pour sa part, du surnom de Chevreuil compréhensif, cela tient au regard. « Le petit œil mouillé », observe le professeur, et l'aspect « curieux, amusant » de sa personnalité. Une façon de séduire qui lui fait penser à l'animal de nos forêts, lequel s'appelle en réalité cerf de Virginie. « Sur les photos, c'est lui, Jack Layton, qui paraît le plus serein. »

DOUZE PHOTOS

Avant d'aller plus loin, il faut savoir que nos deux spécialistes ont reçu chacun 12 photos, des gros plans du visage des quatre candidats. Sur l'une, ils nous regardent de face, les yeux dans les yeux. À partir de ces photos et des autres, qui les présentent sous un aspect neutre ou alors qu'ils sont manifestement fatigués, M. Cossette et Philippe Turchet établissent leur jugement.

« Tous des blonds, des handicapés de la mélanine », lance Claude Cossette, pour qui cette particularité ajoute au pouvoir d'attraction. Quatre hommes aux yeux bleus. « Plus t'es exceptionnel, plus tu attires l'attention. »

Cela dit, Philippe Turchet s'applique à lire sur les visages. Celui de Stephen Harper est baissé. Le candidat favori dans les sondages ne regarde pas, dit-il, de manière droite. L'œil remonte très haut sur la paupière supérieure. En bas, on voit le blanc. Et ce n'est pas un message d'ouverture, constate le synergologue, qui partage son temps entre le Québec, où il enseigne sa méthode, et la France, son pays d'origine.

LE MONDE DE HARPER

Sur le plan subliminal, le chef conservateur n'envoie pas un message positif, continue M. Turchet, qui se sent d'autant plus à l'aise pour parler qu'il est étranger. « Je ne connais pas son histoire personnelle », mais dans cette manière qu'il a de baisser le front, Stephen Harper révèle qu'« il vit dans son monde, (...) on se tait, on écoute (...). Il a dû avoir un père ou un grand frère autoritaire (...), une éducation assez dure ».

Le sourire est dissymétrique, tourné vers la gauche. « On lui dit de sourire, il sourit, observe Philippe Turchet, qui a fait paraître *Les Codes inconscients de la séduction* (Éditions de l'Homme, 2002). « Mais profondément, il n'en a pas envie. » Ça se voit au coin droit de la bouche qui ne monte pas.

Claude Cossette n'est pas, lui, synergologue. S'il fallait identifier un maître, ce serait plutôt le zoologiste Desmond Morris, qui a écrit *Le Singe nu*. Pourtant, entre les deux spécialistes, le constat est si proche que c'en est troublant. Dans la bouche « pas très grande » du chef conservateur, M. Cossette aperçoit « un petit rictus qui commence à se dessiner (c'est en train de crochir) ». Il ajoute que « pour avoir l'air si calme, il faut lutter contre ce qu'on est, se combattre intérieurement ».

« Stephen Harper n'est pas quelqu'un qui réagit à chaud », signale M. Turchet. Là-dessus, il se situe à l'opposé de l'actuel premier ministre, qui est le candidat dont le visage bouge le plus. En comparaison, l'énergie qui anime Paul Martin serait celle du moteur à essence, vif, tandis que son principal rival fonctionne au diesel, plus lent à démarrer.

MARTIN L'IMPULSIF

Paul Martin réagit vite. Il y a beaucoup d'impulsivité chez lui. Il est toujours en action. Il veut plaire. C'est ce que Philippe Turchet observe. Les traits sont mobiles. Paul Martin va chercher les informations sur le visage de l'autre. Il se détermine par rapport à lui. C'est un signe d'empathie. Bien qu'il soit l'aîné, il est celui des candidats qui exprime le plus d'émotions... tel un adolescent, constate M. Turchet. Cette capacité d'entrer en contact, il est convaincu que le chef libéral la doit à sa mère, « sûrement très expressive ».

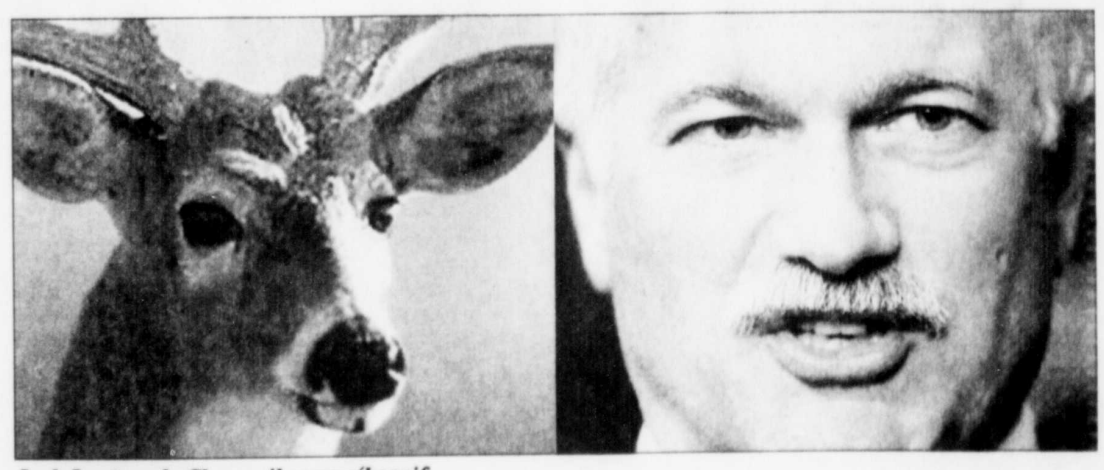
Par ailleurs, l'œil droit de Paul Martin a « tendance à partir vers l'extérieur ». C'est ce que M. Turchet remarque sur les photos. Veut-il dire que le PM louche ? Non ! Ça nous arrive quand on est fatigués. Ça signifie qu'« il débranche l'hémisphère gauche de son cerveau, qui est celui de l'organisation ».

De cette tangente, Philippe Turchet retient que « Paul Martin n'est pas quelqu'un de bien organisé ». D'autres, dit-il, autour de lui, font le travail. Il a aussi des qualités qui compensent. Claude Cossette le trouve relativement svelte pour son âge. Sa virilité est à mettre en outre parmi les atouts. « Il est le plus mâle des quatre », note le professeur, mais néanmoins celui qui paraît le plus fatigué. « Il a l'air tourmenté ; il a des raisons », poursuit M. Turchet, tout en pointant les sourcils, près du nez, qui ont tendance à remonter. « C'est ce qu'on perçoit dans la contrariété. »


Paul Martin : l'Ours présomptueux


Stephen Harper : le Saint-Bernard retors


Gilles Duceppe : la Belette déterminée


Jack Layton : le Chevreuil compréhensif

LES YEUX DE DUCEPPE

Gilles Duceppe se distingue, de son côté, par ses yeux, qu'il ouvre grand. « Quand il est ému, l'œil gauche est beaucoup plus gros que le droit », indique le synergologue, qui voit de plus la partie gauche du visage se dilater. Le chef du Bloc a la chance que ce soit sous l'effet des émotions positives.

Le fait d'ouvrir grand les yeux signifie que Gilles Duceppe veut être en situation de contrôle. « Il ne veut rien lâcher ; c'est très fort chez lui », affirme M. Turchet, pour qui ce trait de caractère le pousse à faire « relativement peu confiance ». Pendant ce temps, Claude Cossette le décrit comme « un gars très déterminé ». Il aurait pu être « batailleur de rues », mais c'est la politique qui l'a happé. Devant les cheveux « gris au naturel » du candidat bloquiste, le professeur hésite. Il peut s'agir d'une preuve d'assurance : « Je vais me montrer tel que je suis. » Mais la manipulation n'est pas exclue: « Je vais montrer que j'ai la sagesse. »

LES POILS DE LAYTON

Pour ce qui est du risible bonnet posé sur la tête de ce candidat, Claude Cossette n'hésite pas une seconde. « C'est Jack Layton, avec sa calvitie naissance, qui devrait le porter. » Le professeur s'amuse à monter en épingle la moustache du chef néo-démocrate. « Il a du poil sous le nez. » C'est un instrument de séduction, une coquetterie. Mais le front très haut est volontaire. Philippe Turchet acquiesce, mais il va plus loin. « Si le front avance comme ça, c'est qu'il ne doit pas souvent changer d'avis. » Le synergologue s'arrête à la glabelle, une petite bosse entre le haut du nez et le front de Jack Layton. Elle ne ment pas. Cet homme est pugnace.

Les yeux enfin sont très autocentrés. Philippe Turchet en déduit que Jack Layton est à l'aise dans l'organisation concrète. C'est un adepte de la politique des petits pas.



POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344 1-866-686-3344 abonnements@lesoleil.com
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444 petitesannonces@lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394 redaction@lesoleil.com
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

DEMAIN

DANS LE SOLEIL

LE CANADIEN VEUT SE REPRENDRE



Vaincu, jeudi soir, à Calgary, le Canadien de Montréal tentera de reprendre le chemin de la victoire et d'améliorer sa fiche à l'étranger, ce soir, à Vancouver, en visitant les Canucks.

Dans le cahier Sports

LES CHIENS D'ALCIBIADE



Didier Fessou vous propose un voyage dans le temps en compagnie d'auteurs aussi séduisants que Sophocle ou Homère, Aristote ou Xénophon, Tite-Live ou Plutarque, Jules César ou Cicéron. Des auteurs grecs, des auteurs romains qui n'ont pas pris une ride.

Dans le cahier Arts et vie

HARPER

Suite de la Une

s'accrocher à cinq ou six sièges, explique au SOLEIL le président de la firme EKOS, Frank Graves. C'est incroyable, les gens les rejettent totalement.»

Si le parti de M. Harper a au départ enlevé quelques votes nationalistes mous au Bloc québécois, explique M. Graves, il gruge maintenant dans le vote libéral fédéraliste.

Cet effritement libéral permettra au Bloc de compenser les quelque cinq circonscriptions qu'il peut perdre aux mains du PCC par des gains semblables ou supérieurs dans des circonscriptions détenues actuellement par le PLC.

«En tout respect pour les concurrents, je n'ai jamais cru que le Bloc était descendu aussi bas que ce que montrent d'autres sondages, a commenté M. Graves. Je ne lui ai jamais donné moins de 45 % des votes.

«La montée des conservateurs comme principal parti fédéraliste au Québec constitue toutefois un tournant dramatique, dit-il, et cela pourrait être de bon augure» dans le débat sur l'unité du pays.

Le coup de sonde a été effectué entre les 18 et 20 janvier auprès de 2313 Canadiens, ce qui donne une marge d'erreur de plus ou moins deux points, 19 fois sur 20. Au Québec, la marge d'erreur pour les 618 sondés est de plus ou moins 3,9 points, 19 fois sur 20.

Selon M. Graves, il semble que les électeurs aient collectivement choisi un gouvernement conservateur minoritaire pour voir s'il peut mieux répondre à leurs attentes que le dernier gouvernement libéral.

M. Harper peut toujours songer à une majorité à cause de la volatilité de l'électorat, explique-t-il à la suite d'un taux d'indécis anormalement élevé à ce stade de la campagne, mais cette hypothèse devient de moins en moins plausible.

«Les libéraux coulent présentement au Québec, dit-il, mais se maintiennent à égalité statistique et reprennent peut-être un peu de terrain sur les conservateurs en Ontario.»

La suite des événements dépend de l'attitude des partisans de Jack Layton et des indécis qui avaient largement rallié le camp libéral, en Ontario, à la toute fin de la dernière campagne électorale, croit M. Graves.

«Mais jusqu'ici, le NPD tient bon», dit-il, et les électeurs en ont assez des libéraux et de leurs problèmes d'éthique. M. Harper a mené une campagne sans accroc et son approche modérée a bien résonné dans l'esprit des électeurs, à son avis.

La lutte la plus chaude se déroule en Colombie-Britannique, où les trois partis peuvent gagner des sièges dans toutes les régions de la province, selon le sondage.

EKOS–TORONTO STAR–LA PRESSE–LE SOLEIL

Intentions de vote au Canada

PARTI CONSERVATEUR	37,1 %
PARTI LIBÉRAL	26,9 %
NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE	19,5 %
BLOC QUÉBÉCOIS	11,5 %
PARTI VERT	4,6 %

Ce sondage quotidien a été réalisé auprès de 2313 personnes au pays. La marge d'erreur est d'environ 2,0 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

EKOS–TORONTO STAR–LA PRESSE–LE SOLEIL

Intentions de vote au Québec

PARTI CONSERVATEUR	24,5 %
PARTI LIBÉRAL	12,7 %
NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE	7,9 %
BLOC QUÉBÉCOIS	50,2 %
PARTI VERT	3,4 %

Ce sondage quotidien a été réalisé auprès de 618 personnes au Québec. La marge d'erreur est d'environ 3,9 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

EKOS–TORONTO STAR–LA PRESSE–LE SOLEIL

Intentions de vote en Ontario

PARTI CONSERVATEUR	35,8 %
PARTI LIBÉRAL	33,4 %
NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE	24,3 %
BLOC QUÉBÉCOIS	0 %
PARTI VERT	6,3 %

Ce sondage quotidien a été réalisé auprès de 967 personnes en Ontario. La marge d'erreur est d'environ 3,2 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

INFOGRAPHIE LE SOLEIL

ZOO

Suite de la Une

Ensuite, la Coalition pour la sauvegarde du Jardin zoologique du Québec, sous le chapeau de la Chambre de commerce des entrepreneurs, devra s'engager à trouver l'équivalent de 4 millions $ pour couvrir le déficit d'exploitation entre le 1er avril et le 31 décembre 2006. C'est que le gouvernement accepte de demeurer propriétaire du zoo jusqu'au 31 mars, mais la Ville ne souhaite pas prendre la relève avant le 1er janvier 2007.

Selon le ministre Després et la mairesse Boucher, la Coalition pour la sauvegarde du Jardin zoologique pourrait mettre sur pied une fondation et procéder à des collectes de fonds pour amasser les 4 millions $. «L'autre façon de trouver cet argent, c'est en prélevant une taxe auprès des gens d'affaires», a suggéré la mairesse de Québec.

Selon le ministre Després, «le gouvernement du Québec et la Ville de Québec sont de bonne foi et viennent de démontrer une bonne collaboration. Maintenant, le fédéral doit faire sa part».

Québec, a-t-il rappelé, a fait sa part en investissant 100 millions $ pour la relance du zoo au cours des dernières années, dont 68 millions $ en immobilisations. «C'est 68 millions $ que Québec a empruntés sur 15 ans et qu'il faut rembourser», a précisé le ministre Després. Interrogée à savoir si elle était confiante que le prochain gouvernement fédéral accepte les conditions *sine qua non* imposées par Québec, la mairesse Boucher a répondu qu'elle ne pouvait «pas croire qu'après cet effort ultime, on va nous fermer la porte. Si c'est le cas, on verra ce que ça veut dire, le fédéralisme rentable...»



LE SOLEIL, ÉRICK LABBÉ

La mairesse Boucher et le ministre Michel Després

RÉSIDENCE

Suite de la Une

La «relocalisation» des animaux du zoo soulève un tollé, enchaîne-t-il, soulignant du même souffle qu'ici, il est question d'aïeuls fragilisés par les années.

Les gestionnaires et les représentants du Centre de santé de la Vieille-Capitale ont d'ailleurs rencontré les principaux intéressés cette semaine. Comprenant le bouleversement qu'ils ont créé, ils ont embauché des intervenants qui passeront la fin de semaine dans la résidence, histoire d'apaiser les esprits.

Alors, la faute à qui, cette relocalisation ? La porte-parole du Centre de santé de la Vieille-Capitale, Gemma Pelletier, lance la balle dans l'autre camp : «Ce promoteur-là ne souhaitait pas poursuivre le volet (public).» Un des principaux actionnaires, Serge Pelletier, lui renvoie aussitôt : le gouvernement ne veut plus financer des places dans les grosses résidences privées, dit-il. «On ne nous a pas vraiment laissé le choix.»

L'Agence de santé et de services sociaux de la Capitale nationale tranche : «La décision de vouloir être une ressource intermédiaire relève du promoteur», *dixit* un porte-parole, Marco Thibault.

INVESTISSEMENT IMPORTANT

«Nous, on veut repositionner la résidence, augmenter la qualité, détaille Serge Pelletier, un promoteur. C'est un très gros projet.»

Les chambres vacantes ne sont plus relouées depuis un moment. Les propriétaires veulent ainsi vider une aile qui sera détruite afin d'ériger un nouvel édifice. Une demande de permis aurait été déposée pour un investissement de 30 à 50 millions $.

Le concept de résidence privée développé veut permettre aux personnes âgées d'emménager lorsqu'elles sont en santé et d'y résider jusqu'à la perte d'autonomie. M. Pelletier expose que ce sera un apport à la communauté, qui a un grand besoin de telles résidences.

LE SOLEIL n'a pas été en mesure de joindre Marc-Yvan Côté — «à l'extérieur de la ville» — ni Michel Cadrin, aussi hors de la région, nous a-t-on indiqué. Au dire de Serge Pelletier, un des actionnaires, M. Côté a bâti le projet, puis l'a remis entre les mains d'investisseurs. Il détiendrait moins de 1 % des actions, mais demeure vice-président de l'entreprise.

Selon les informations que nous avons grappillées auprès des actionnaires, de la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC), du Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale et du Registraire des entreprises du Québec, la vente de la Résidence Grande Allée a été annoncée en juillet 2003 au conseil municipal. L'acte notarié n'aurait toutefois été signé qu'en mars 2005.

L'acheteur, la compagnie 9150-2187 Québec, est détenu par SST Cabinet-conseil Québec (possédée par Marc-Yvan Côté), la Financière Micadco (propriété du pharmacien Michel Cadrin) et la Corporation Capital Spelna (possession de trois investisseurs, dont le président de l'entreprise, Serge Pelletier).

Quoique la vente soit conclue, la SOMHAC gère encore l'établissement pour le compte des acheteurs, soutient le directeur général de l'organisme public, Jocelyn Bigras. Il souligne que la Ville, qui perdait entre 500 000 $ et 700 000 $ par année, était satisfaite de la vente.

Dans un article publié en 2003, on indique que les investisseurs ont payé 3,2 millions $ pour la résidence. «Une bonne nouvelle», disait Claude Larose, alors vice-président du comité exécutif et conseiller responsable du dossier habitation.

1704605





Terrain glissant

Normand PROVENCHER NProvencher@lesoleil.com

Plus que trois jours. En auriez-vous pris davantage, je veux dire du Paul, du Gilles, du Stephen, du Jack ? Ils ont beau être faits forts, nos dignes représentants de la vie démocratique qui s'exprime dans toute sa splendeur, mais toutes ces mains à serrer, tous ces bébés à soulever, toutes ces madames à embrasser, tous ces gens à convaincre, tous ces journalistes à maudire... Comme nous, après toutes ces semaines, ils doivent en avoir plus qu'assez, trouvez pas ?

Plus que trois jours à entendre des libéraux, et aussi quelques autres candidats enlisés jusqu'aux essieux, clamer à qui veut les entendre que rien n'est encore joué, que les carottes sont loin d'être cuites, que ce n'est pas fini tant que ce n'est pas fini, que ce qu'ils voient sur le « terrain », le fameux « terrain », n'a rien à voir avec les sondages, et bla-bla-bla.

Un exemple, Bernard Cleary, candidat du Bloc dans Louis-Saint-Laurent. Tous les sondages démontrent que son adversaire conservatrice et coqueluche de ces messieurs, Josée Verner, se dirige vers une victoire écrasante, quelque chose comme 50 % des voix, ce qui n'est pas rien.

Or, Bernard Cleary répète que le « terrain » lui renvoie un écho tout fait différent, que les gens sont réceptifs, polis et prennent le temps de l'écouter sur les seuils de portes. C'est qu'ils sont polis, les gens, tout simplement.

Aux nouvelles télé, cette semaine, la candidate libérale dans la circonscription, Isa Gros-Louis, encore plus mal prise que le bloquiste, a entonné elle aussi la même rengaine. Le « terrain » ne dit pas la même chose, sur le terrain c'est différent, le terrain par-ci, le terrain par-là, ce qu'il peut être bavard le terrain quand il s'y met.

Ce qui m'amène à me demander comment il se fait qu'il y ait si peu de géologues ou d'arpenteurs-géomètres parmi tous les aspirants députés.

*****

Plus que trois jours et personne chez les libéraux pour lancer la serviette. Forts d'un optimisme inébranlable, il y en a encore pour croire que la déconfiture du Parti libéral est une vision de l'esprit, une invention des maisons de sondages, de mèche avec les journalistes, que les électeurs vont oublier les scandales et les crosses, plutôt que de faire confiance aux conservateurs et aux bloquistes.

Ben voyons, c'est sûr. Et le soleil va se lever à l'ouest demain matin. Et Paul Martin va faire enregistrer ses bateaux au Canada. Et Stéphane Dion va devenir jovialiste.

Ce qui fascine le plus avec les politiciens, c'est ce refus de voir la réalité. Vous me direz que la politique est un sport extrême, et qu'en sport, on ne concède jamais la victoire tant que le match n'est pas terminé, mais arrive un moment où il faut arrêter de croire que si le bateau est à 90 degrés, c'est seulement une illusion d'optique.

Il y a parfois des courageux, parmi les libéraux, pour avouer que c'est peut-être, mais j'en suis pas encore certain, laissez-moi mettre mes lunettes, le début d'un naufrage. C'est le cas du ministre David Emerson, qui a avoué, en début de semaine, se sentir comme dans un match de hockey, alors que le pointage est de 3 à 1 pour l'autre équipe et qu'il reste 10 minutes à jouer. M. Emerson a ajouté, candidement, qu'il serait peut-être temps d'enlever le gardien, et il ne parlait pas de son collègue ministre Ken Dryden.

La métaphore a été mal acceptée par certains de ses amis libéraux. L'ex-astronaute Marc Garneau, candidat dans Vaudreuil-Soulanges, celui qui rêve d'amener les séparatistes dans l'espace, histoire de les convaincre que la Terre n'est qu'un seul pays, ce Marc Garneau-là, donc, a avoué ne pas comprendre ce que le ministre voulait dire. Pour lui, il n'était pas question de retirer le gardien. Pour lui, c'est 2-2 et il reste encore du temps. La belle affaire...

Le problème, on va vous le dire, monsieur Garneau, c'est qu'il reste seulement trois minutes à jouer, c'est 5 à 2 pour l'autre club et qu'il faudrait penser à autre chose que le retrait du gardien pour sauver les meubles. Comme, par exemple, souhaiter qu'il y ait suffisamment de neige sur le toit de l'aréna pour qu'il s'effondre sur le club adverse.

*****

L'optimisme à tous crins, c'est bien beau, on donne l'impression d'être d'une pugnacité exemplaire, mais ça ne fait pas tellement sérieux. On risque davantage de passer pour quelqu'un qui ne veut pas voir la réalité en face. Et entre vous et moi, qui a le goût d'élire quelqu'un qui ne voit pas le monde comme il est, hein, qui ? À quand un candidat lucide, peu importe le parti, pour dire ouvertement qu'il se dirige vers une défaite électorale certaine, mais regardez-moi aller, le baroud d'honneur sera quelque chose à voir, les copains. Il disait quoi, le poète, de défaite en défaite jusqu'à la victoire finale ?

On pensait bien en avoir trouvé un jeudi. Le candidat libéral dans Jonquière-Alma, Gilles Savard, fort de seulement 8 % des voix, a concédé la victoire à son adversaire conservateur... avant de se rétracter face au tollé provoqué par sa décision.

C'est vrai que ce sont des choses qui ne se disent pas, surtout pas de nos jours. Autrefois, on pouvait dire les choses comme elles étaient. Vous avez vu l'émission d'archives de Louis-José Houde, à Radio-Canada ? Dans les années 60, on n'avait « presque pas de caries » grâce à tel dentifrice. La bière Labatt ne se vendait pas fort fort avant, mais maintenant, c'est mieux. Telle marque de café était la troisième plus vendue au Québec, et ainsi de suite.

Il doit certainement se trouver quelque part, dans les archives radio-canadiennes, une entrevue avec un député ou un ministre quelconque qui a déclaré se diriger vers la déconfiture dans sa circonscription, et qu'il prendra les derniers jours de la campagne pour défendre sa peau avec l'énergie du lapin Energizer.

Ce candidat lucide et sensé, s'il a existé, a toute mon admiration. Dommage qu'il ne soit plus là, je lui aurais donné mon vote à vie.

Craintes de garderies à 10$

Une promesse conservatrice sème l'inquiétude dans les CPE

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

■ La promesse de Stephen Harper de donner 1200 $ à chaque famille est de bien mauvais augure pour le Québec, prédisent les porte-parole des CPE et des garderies privées, qui craignent que le gouvernement Charest révise à la hausse le tarif de 7 $.

Préférant subventionner les parents, un gouvernement conservateur sonnerait le glas du programme national de garderie promis par les libéraux. Le chef, Stephen Harper, a toutefois promis de respecter les ententes signées avec les provinces, y compris le Québec, mais pour une seule année. Après d'âpres négociations, Québec a obtenu 1,125 milliard $ sur cinq ans, sans attache, qu'il dit vouloir investir pour les familles. Manque à gagner : au moins 950 millions $, puisque l'entente prévoit 156 millions $ pour la première année.

La solution de rechange des conservateurs est une allocation — imposable — de 100 $ par mois, pouvant être investie dans un service de garde ou utilisée par un parent ayant choisi de rester au foyer. Pour les familles québécoises, qui bénéficient des quelque 200 000 places à 7 $, les services de garde leur reviendraient donc à environ 2 $ par jour.

Le PCC verserait une allocation imposable

Le gouvernement Charest pourrait-il être tenté d'augmenter le tarif s'il devait y avoir un manque à gagner ? « Il va bien falloir qu'il aille chercher l'argent quelque part », appréhende Francine Lessard, directrice générale du Conseil québécois des centres de la petite enfance (CQCPE), qui prévient que « ça ne peut plus être dans les coupures ».

Sentiment d'inquiétude partagé à l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPE), où le directeur général, Jean Robitaille, voit mal comment M. Charest pourrait justifier une augmentation de tarif. « Quand il a signé l'entente, M. Charest a dit que l'argent n'irait pas dans les services de garde, mais pour d'autres investissements pour la famille, rappelle-t-il. Ça serait odieux qu'il se serve de ça pour augmenter le tarif. »

Mais, ajoute M. Robitaille, « on sait que le gouvernement n'a pas du tout écarté l'idée d'augmenter les tarifs. On va voir ce qui va se passer. Pour l'instant, il y a plus de questions que de réponses ».

À l'association des garderies privées, le président, Sylvain Lévesque est absolument scandalisé de la proposition de M. Harper, « une façon de pensée démodée, arriérée. Ça rend impossible un réseau pancanadien de services de garde contenant un volet éducatif, ça nuit donc à l'égalité des chances pour tous les enfants ». M. Lévesque déplore également le fait que « le Québec va perdre la marge de manœuvre qu'il avait négocié pour investir ailleurs, ça aura un impact important ».

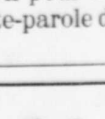
Seule l'association des éducatrices en milieu familial voit d'un bon œil le plan conservateur. La présidente de l'organisme, Nathalie D'Amours, « trouve ça correct de donner le choix aux parents, qui sont les premiers responsables de leurs enfants ». Les services de garde ne souffriront pas, prédit-elle, puisque « le gouvernement a déjà réservé l'argent pour le réseau. Ce qu'il a obtenu, il devait l'investir ailleurs. Peut-être qu'il ne le fera pas, mais ça ne privera pas le réseau. Je ne suis pas inquiète ».

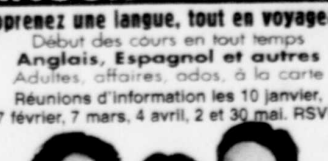
À l'échelle du pays, l'Association canadienne pour la promotion des services de garde a lancé mercredi, à moins d'une semaine du jour J, une campagne pour sonner l'alarme. « La plateforme des conservateurs équivaut à donner aux parents un sceau rempli de gravier et leur dire de s'en servir pour construire une route », illustre Jody Dallaire, porte-parole de l'organisme.

Les médias et les élections : trop rouges, puis trop bleus

■ OTTAWA — Une majorité de Canadiens se disent satisfaits de la couverture médiatique de la campagne électorale, bien que certains estiment qu'elle est biaisée, révèle un nouveau sondage du Centre de recherche Décima pour la Presse canadienne. Quelque 75 % des sondés ont qualifié la couverture de bonne ou d'excellente, une légère augmentation par rapport à un sondage semblable effectué en décembre. Toutefois, 40 % des personnes sondées du 13 au 15 janvier croient que la plupart des journalistes souhaitent une victoire des conservateurs. Il s'agit là d'un revirement total par rapport au sondage de décembre, alors que 40 % des gens disaient croire que les journalistes favorisaient les libéraux. Selon le sondage, 40 % des gens estiment que la couverture médiatique des libéraux est trop négative, comparé à 19 % qui avaient cette impression le mois dernier. Par ailleurs, 27 % des sondés ont affirmé que la couverture des conservateurs est trop positive, comparé à 16 % en décembre. Par contre, 77 % ont estimé que la couverture du NPD est bien équilibrée. Le sondage a été effectué auprès de 4972 membres d'un groupe de 12 000 personnes rassemblées par Décima en décembre. *PC*




Association québécoise des troubles d'apprentissage
« Mon enfant a de la misère à l'école : il apprend différemment ! »
www.aqeta.qc.ca

SÉJOURS LINGUISTIQUES VTE
Apprenez une langue, tout en voyageant
Début des cours en tout temps
Anglais, Espagnol et autres
Adultes, affaires, ados, à la carte
Réunions d'information les 10 janvier, 7 février, 7 mars, 4 avril, 2 et 30 mai. RSVP.

BROCHURE GRATUITE 1 800 463-2265
www.immersion-vte.com

JARDIN ZOOLOGIQUE DE QUÉBEC

L'entente Després-Boucher reçoit un accueil positif

Scherrer se dit ouverte à examiner la proposition, Marceau veut en faire un dossier prioritaire et Verner demeure silencieuse

ÉLISABETH FLEURY ET DAPHNÉE DION-VIENS
EFleury@lesoleil.com DDViens@lesoleil.com

■ Josée Verner est restée silencieuse à la suite de l'entente survenue hier pour sauver le zoo de Québec. Hélène Scherrer s'est dite ouverte à examiner la proposition, alors que Richard Marceau veut en faire son prochain dossier prioritaire.

Selon l'entente conclue entre le ministre Michel Després et la mairesse Andrée Boucher, le zoo restera ouvert à condition que le fédéral accepte de verser 35 millions $ pour sa relance.

Josée Verner a refusé de commenter la nouvelle, n'en connaissant pas les détails. « On veut étudier l'entente avant de se prononcer », a indiqué son attaché de presse, Frédéric Baril. À la mi-décembre, la candidate conservatrice avait affirmé que les conservateurs étaient prêts à mettre de l'argent sur la table pour sauver le zoo.

De son côté, la candidate libérale Hélène Scherrer s'est dite « très heureuse » de la nouvelle. « On a toujours été ouvert à supporter le zoo au niveau des infrastructures et on va regarder ça avec nos partenaires », a-t-elle assuré.

L'attachée de presse de Jean Lapierre, Irène Marcheterre, a quant à elle rappelé l'engagement du ministre. « Le message est positif, on a toujours dit qu'on regarderait le dossier s'il y avait une entente », a-t-elle indiqué.

Richard Marceau, député bloquiste sortant dans Charlesbourg-Haute-Saint-Charles, s'est aussi réjoui de l'entente et a promis de la défendre bec et ongles. « Ce sera le premier dossier sur ma pile si je suis réélu lundi prochain. »

Le porte-parole de la Coalition pour la sauvegarde du Jardin zoologique, André Di Vita, a lui aussi accueilli positivement la proposition de la Ville et du gouvernement du Québec. « Ce qui m'agace, c'est que je viens d'apprendre que la Coalition deviendrait partenaire, alors qu'on n'avait jamais entendu parler de ça avant. Politiquement, ce n'est pas très subtil », a commenté M. Di Vita. Au sujet de la possibilité pour la Coalition de recueillir d'ici le 31 mars les 4 millions $ réclamés par Québec et la Ville, M. Di Vita a dit préférer « attendre de regarder les chiffres comme il faut » avant de commenter.

« Est-ce que c'est possible ? Je crois que oui. Est-ce que c'est nécessaire ? Je ne sais pas. Est-ce que c'est le bon montant ? Je ne sais pas », a résumé le président de la Chambre de commerce des entrepreneurs.

Le président de la Chambre de commerce de Québec, Pierre Dolbec, s'est également dit satisfait de l'entente. « Pour les 35 millions $, on verra si les politiciens seront capables de respecter leur parole et de livrer la marchandise », a-t-il laissé tomber.

À propos des 4 millions $ que devra fournir la Coalition pour la sauvegarde du Jardin zoologique, M. Dolbec estime que « ce sera le meilleur test que la région n'aura jamais eu ». « Plusieurs semblaient convaincus qu'il fallait garder le zoo ouvert. S'il y a consensus, c'est faisable de ramasser les 4 millions $ », croit M. Dolbec.

Le président de la Chambre de commerce de Québec s'est par ailleurs dit davantage favorable à l'idée d'une fondation qu'à celle de prélever une taxe auprès des gens d'affaires. « Je ne suis pas sûr que les membres endosseraient ça. C'est à tout le monde de payer, pas seulement aux gens d'affaires. De toute façon, je crois qu'une fondation serait un bien meilleur outil pour amasser les 4 millions $ parce qu'elle serait plus neutre. »



ARCHIVES LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

La conservatrice Josée Verner a refusé de commenter la nouvelle, n'en connaissant pas les détails.



ARCHIVES LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

La candidate libérale Hélène Scherrer s'est dite « très heureuse » de la nouvelle.



ARCHIVES LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

Richard Marceau, député bloquiste sortant dans Charlesbourg-Haute-Saint-Charles, s'est aussi réjoui de l'entente et a promis de la défendre bec et ongles.



ARCHIVES LE SOLEIL

Le bénéfice de l'activité physique dans la diminution du risque de cancer du sein est aujourd'hui établi par différentes études.

CANCER DU SEIN

Une activité physique soutenue contribuerait à réduire les risques

PARIS (AP) — Les femmes ont tout intérêt à bouger : une étude de l'Institut national (français) de la santé et de la recherche scientifique rendue publique hier souligne que plus une femme fait de l'exercice, plus le risque de cancer du sein diminue, dès lors qu'il s'agit d'une activité physique soutenue.

Les résultats de cette étude sont publiés dans le numéro de janvier 2006 de *Cancer Epidemiology, Biomarkers and Prevention*.

Le bénéfice de l'activité physique dans la diminution du risque de cancer du sein est aujourd'hui établi par différentes études. Il restait à définir plus précisément l'intensité, la fréquence et le type d'activité bénéfique.

C'est ce qu'a cherché à établir l'équipe de Françoise Clavel-Chapelon en analysant les réponses aux questions posées par autoquestionnaires à quelque 100 000 femmes nées entre 1925 et 1950, sur leur mode de vie et leur état de santé (Étude E3N).

Selon les résultats, les femmes qui déclarent 14 heures ou plus de léger ménage par semaine voient une diminution modérée du risque de cancer du sein, de l'ordre de 18 %, comparée aux femmes n'ayant pas une telle activité. Chez les femmes qui déclarent cinq heures hebdomadaires ou plus d'activités de loisirs à intensité soutenue, la diminution du risque de cancer du sein est plus marquée, de l'ordre de 38 % par rapport aux femmes qui ne font aucune activité physique.

« Seules 5 % des femmes déclarent pratiquer cinq heures d'exercice ou plus par semaine », a déclaré hier à l'Associated Press Françoise Clavel-Chapelon. « Mais bouger est toujours utile. Le risque diminue déjà de l'ordre de 10 % après une à deux heures d'exercice par semaine. »

Plus encourageant encore, « cette diminution se voit aussi chez les femmes considérées "à risque de cancer du sein" », a précisé Françoise Clavel-Chapelon, c'est-à-dire chez les femmes en surpoids, les femmes qui n'ont pas eu d'enfant, les utilisatrices de THS et les femmes ayant un antécédent familial de cancer du sein.

En conclusion, « une activité de loisir comme le sport est plus intéressante que le ménage en termes de diminution du risque de cancer du sein. Et, à heures égales, une activité vigoureuse l'est plus qu'une activité de loisir ».

1711149

LE CONCOURS
QUI VOUS ATTEND AVEC
UNE BRIQUE ET UN FANAL.

Votez pour votre maison préférée au Concours Passion Maisons à **historiatv.com.**
À gagner chaque semaine, 250 $ en chèques-cadeaux à la boutique Vin & Passion.

Vin & Passion

PASSION MAISONS le mardi à 20 h.



Brigham | L'Épiphanie | L'Isle-Verte | Joliette 1 | Joliette 2 | Louiseville | Neuville | Sherbrooke | Sainte-Famille

HiSToRiA
historiatv.com

Aucun achat n'est requis. Ouvert aux résidants du Québec âgés de 18 ans et plus. Le concours se termine le 19 février à 23 h 59. Valeur des 7e prix : 500 $. Pour être déclarés gagnants, les participants devront répondre correctement à une question d'habileté mathématique.

JEUNES ADULTES ET CIGARETTE

Conscients du danger, mais pas prêts à arrêter

PATRICIA CLOUTIER
PCloutier@lesoleil.com

Ce sont les jeunes adultes de 20 à 24 ans qui fument le plus au Québec. Un constat qui ne surprend guère les étudiants fumeurs rencontrés à l'Université Laval hier. C'est qu'il est deux fois plus tentant d'en griller une quand on est à l'âge de sortir dans les bars.

Ces jeunes sont conscients qu'ils nuisent à leur santé, mais pour le moment, ils n'ont pas de raison valable qui les pousse à arrêter de fumer. À moins que la loi qui rend les débits de boisson non fumeurs en soit une.

« Ça ne me dérange pas de ne plus fumer dans les bars. C'est quelque chose qui est social, alors si personne ne fume autour de moi, je pense être capable de me retenir », indique Chloé Gaumont. L'étudiante raconte qu'elle se prive déjà de cigarette quand elle est avec des non-fumeurs.

L'influence de l'entourage y est aussi pour beaucoup dans le cas d'une jeune femme de 22 ans, qui ne veut pas être identifiée. « J'ai recommencé à fumer de façon occasionnelle depuis que mon chum est arrivé de l'Australie », dit-elle.

Son copain raconte qu'une loi semblable à celle du Québec est déjà en vigueur dans son pays et que ça a considérablement diminué sa consommation de cigarette. « J'ai recommencé à fumer davantage depuis que je suis ici ! », lance-t-il.

Luc-André Lévesque, 26 ans, croit aussi que la fréquentation des bars est la cause de ce pourcentage plus élevé de fumeurs chez les jeunes adultes du Québec. « Quand je sors, le nombre de cigarettes que je fume décuple ! L'alcool et le tabac, ça va ensemble », dit celui qui continuera à fumer lorsqu'il sort, mais à l'extérieur.

Selon la nouvelle Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada, 38 % des jeunes de 20 à 24 ans fument. Dans la population en général, on retrouve des fumeurs à 23 %.

JUGÉS

Étant donné les nombreuses campagnes de sensibilisation aux dangers de la cigarette, les jeunes adultes qui persistent à fumer se sentent parfois à l'écart.

« Oui, les gens me jugent, mais je les comprend », lance Andréanne Lacasse, 21 ans. Celle qui a commencé à fumer à 12 ans a maintes fois tenté d'arrêter, sans succès. « Je commence à avoir peur pour ma santé. Je pense que c'est lorsque quelqu'un proche de nous tombe malade qu'on s'en rend vraiment compte. »

Louis Tremblay en a parfois assez des railleries et des sous-entendus. « C'est pas parce que je fume que je suis cave ! C'est un choix, c'est mon style de vie et je pense que les gens ne devraient pas nous traiter comme... des parias ! », dit-il en riant.

PERTE DE CLIENTÈLE

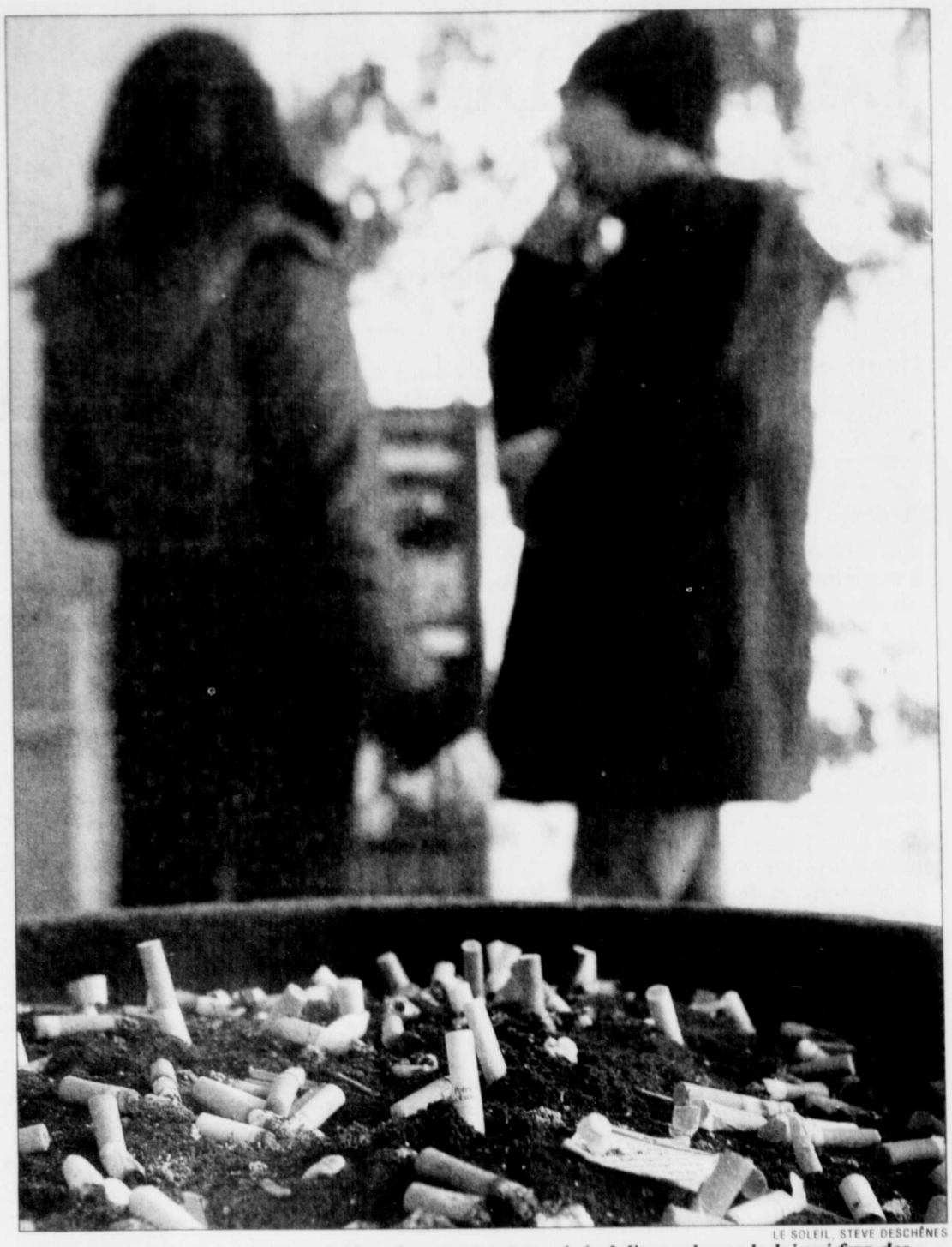
Si les bars sont le lieu de prédilection des jeunes pour fumer, les propriétaires de ces établissements se montrent inquiets de perdre une bonne partie de leur clientèle en mai prochain.

« C'est sûr que ça va causer un impact financier. Mais ça peut être pire ! Les gens vont s'attrouper devant la porte des bars ou dans les toilettes pour fumer, si bien qu'on devra avoir les yeux partout », s'indigne Renaud Poulin, président de la Corporation des propriétaires de bar, brasserie et taverne du Québec.

Selon lui, les établissements des autres provinces, comme le Manitoba ou la Saskatchewan, ont perdu environ 30 % de leur clientèle et employés avec une loi semblable. Au Nouveau-Brunswick, les discothèques ont subi un coup plus dur que les autres bars, étant donné leur jeune clientèle.

À l'association canadienne Air pour tous, on soutient que les adultes sont des gens responsables et qu'ils devraient au moins avoir droit à un fumoir ventilé pour fumer dans les bars et restaurants, comme c'est le cas en Colombie-Britanique.

« Au fond, on a la même vision que le ministre Couillard sur la santé. Sauf que nous, on prône la santé par la ventilation. C'est mieux que des jeunes qui s'enferment dans le sous-sol de leur maison pour fumer ! », croit Nicole Barcelos, directrice de la division québécoise.



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Les fumeurs rencontrés à l'Université Laval se montrent en général d'accord avec la loi qui fera des bars et des restaurants des lieux exempts de fumée.

info-cancer
www.info-cancer.com
1 800 363-0063
FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER

1704080
ORDINATEUR PENTIUM 4 3000 Mhz
512 Megs, Graveur DVD, LCD 19", Imprimante
Multi fonction, Windows XP
GARANTIE 3 ANS
1199
CARTOUCHE COMPATIBLE
BCI-24, Ip1500, Ip2000, I250
5 Noires + 5 Couleurs
23,99
PORTABLE ACER
Intel 1,7
512 MB
80 GB
Écran 15,4
Graveur DVD
Valise
GARANTIE 3 ANS
1399
GRAVEUR DVD
NOUVEAU MODÈLE Lg4167
NEUF
49,99 ARGENT COMPTANT
MICRO DATA
(418) 623-3073
www.microdata.ca
4825, 1re Avenue, Charlesbourg, QC G1H 2T5
Valide jusqu'au 24 janvier 2006
MÉMOIRE DDR 512 KINGSTON
59,99 ARGENT COMPTANT
DISQUE DUR 160 G
89,99
1711392

1704908
Pohénégamook
Destination vacances 4 saisons
Profitez de notre Formule « tout inclus »
Pour la Relâche scolaire
En famille, en couple ou en groupe
Hébergement au choix* • Restauration • Activités • Animation • Équipements • Accès au Centre de santé
* Auberges, grands chalets, maisonnettes et chalets avec cuisinette.
Découvrez les plaisirs de l'hiver en vous offrant un de nos forfaits hors saison
En vigueur, en tout temps, du 2 janvier au 26 mars 2006 (sauf Relâche scolaire)
Forfait Motoneige
64$/pers./occ. double + tx
79$/pers./occ. simple + tx
Incluant :
• Un souper et un déjeuner
• Accès au Centre de santé en soirée (piscine, saunas, bain tourbillon)
SPÉCIAL SKI DE FOND
Forfait à partir de
104$/pers. + tx
minimum 2 pers.
Forfait Plein Air
Hébergement deux nuits, cinq repas
174$/pers./occ. double + tx
204$/pers./occ. simple + tx
102$/92$/82$/enfant selon l'âge + tx
Incluant
• Activités autonomes
• Équipements de plein air (selon la saison)
• Accès au Centre de santé en soirée (piscine, saunas, bain tourbillon)
Forfait Détente
Forfait deux soins (valeur 65$)
239$/pers./occ. double + tx
269$/pers./occ. simple + tx
Forfait Relaxation
Forfait quatre soins (valeur 163$)
339$/pers./occ. double + tx
369$/pers./occ. simple + tx
Ces deux forfaits incluent :
• Hébergement deux nuits cinq repas
• Activités autonomes
• Équipements de plein air (selon la saison)
• Accès au Centre de santé en soirée (piscine, saunas, bain tourbillon)
Forfaits « sur mesure » pour les groupes
Pour des sorties à la hauteur de vos aspirations dans un cadre naturel exceptionnel !
• Forfait Clubs sociaux / Association / Regroupements
• Forfait Affaires • Forfait Classe nature
Pohénégamook SANTÉ PLEIN AIR
À 2 heures de Québec Bas-Saint-Laurent
1 800 463-1364
www.pohenegamook.com

COURS EN
ÉBÉNISTERIE
POUR LES AMATEURS DU BOIS
L'Institut québécois d'ébénisterie (IQÉ) offre différents cours de culture personnelle s'adressant tant aux débutants qu'aux personnes ayant quelques acquis en ébénisterie.
Les différentes techniques liées au travail du bois sont enseignées par des formateurs hautement spécialisés. L'apprentissage par petits groupes avantage le participant, qui se voit accorder toute l'attention particulière et essentielle à l'atteinte d'une formation de qualité.
L'IQÉ possède des équipements spécialisés qui sauront répondre à vos attentes. De plus, nous offrons à notre clientèle la possibilité de louer un espace de travail les vendredis soir durant les sessions de cours.
Pour connaître la programmation d'hiver 2006, visitez notre site Internet au www.iqe.edu ou contactez-nous :
iqé INSTITUT QUÉBÉCOIS D'ÉBÉNISTERIE
Institut québécois d'ébénisterie inc.
101, rue Arago Est
Québec (Québec) G1K 3T6
Téléphone : (418) 525-7060

1711486
La Maison Victoria
MARIÉE LOCATION 295$ à partir de (certains accessoires inclus)
ACHAT 395$ à partir de
FORFAIT 595$ Location à partir de
ROBES DE BAL 195$ à partir de
TUXEDOS 69$ Location à partir de
Financement 12 mois sans intérêt (certaines conditions s'appliquent)
1424, Saint-Paul, L'Ancienne-Lorette
Sur rendez-vous : 418.877.1418
Courriel : maisonvictoria@qc.aira.com
1710422



Roger Clavet, circonscription de Louis-Hébert
Autorisé par l'agent officiel de Roger Clavet
BLOC QUÉBÉCOIS
www.rogerclavet.qc.ca
1710859

Skiez en famille pour aussi peu que 100$ la journée !
2 adultes et 2 enfants habitant sous un même toit. Jusqu'au 5 février (le dimanche seulement).
Les dimanches en famille
ACTIVITÉS GRATUITES :
Duel slalom géant dans la piste La Bouchard *
Amuseur public en montagne *
Conseils de glisse *
1 888 632.5876 * lemassif.com



Les boissons alcoolisées artisanales retirées du Marché des saveurs de Montréal

Leur vente contreviendrait aux règles de l'OMC, selon le MAPAQ

MONTRÉAL (PC) — En vendant des boissons alcoolisées artisanales, le Marché des saveurs du Québec contreviendrait non seulement aux règles de son permis de vente d'alcool, mais aussi à celles de l'Organisation mondiale du commerce.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre hier le cabinet du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), Yvon Vallières. Cette information a été confirmée par le ministère du Développement économique et régional. « En vertu des règles de l'OMC, on ne peut pas donner un avantage indu à un produit québécois alors que tous les autres se doivent de respecter les règles de la SAQ », a expliqué l'attaché de presse de M. Vallières, André Ménard.

Cette règle de concurrence s'applique aux boissons alcoolisées. En pratique, cela signifie que tous les vins, cidres et autres alcools vendus au Québec devraient être assujettis à la majoration et aux taxes que leur applique la SAQ, qui détient le monopole de la distribution de l'alcool dans la province.

Or, il semble que le Marché des saveurs ne respectait pas toujours cette obligation puisqu'on y trouvait des produits alcooliques artisanaux à une fraction du prix en vigueur dans les magasins de la société d'État consacrés aux produits du terroir québécois. L'un de ces établissements est situé au Marché Jean-Talon, à quelques dizaines de mètre du Marché des saveurs.

Tous les produits alcoolisés ont été retirés des tablettes du Marché des saveurs jeudi, à la demande de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ). Cet organisme reproche entre autres au commerce de ne pas avoir respecté les conditions de son permis d'épicerie.

Ce type de permis, que possèdent tous les dépanneurs et supermarchés de la province, autorise à vendre de l'alcool — bière et vin— mais ne permet pas la vente de produits alcoolisés du terroir. La RACJ dit avoir sévi au Marché des saveurs en réponse à deux plaintes anonymes.

Hier, le propriétaire du magasin, Antonio Drouin, a rejeté du revers de la main les arguments du MAPAQ. Il a expliqué qu'il n'était en fait que l'employé des producteurs dans la section du magasin où étaient concentrés les produits alcoolisés.

L'objectif de ce stratagème était de faire de l'établissement une extension du lieu de production de chacun des artisans du vin, du cidre ou des spiritueux et de leur permettre de fixer les prix comme ils le feraient chez eux. « Je n'ai aucun contrôle là-dessus », a-t-il insisté.

Normalement, les ventes « à la ferme » ou dans des stands de foire ou de marché publics ne sont pas soumises aux mêmes règles que les ventes en magasin.

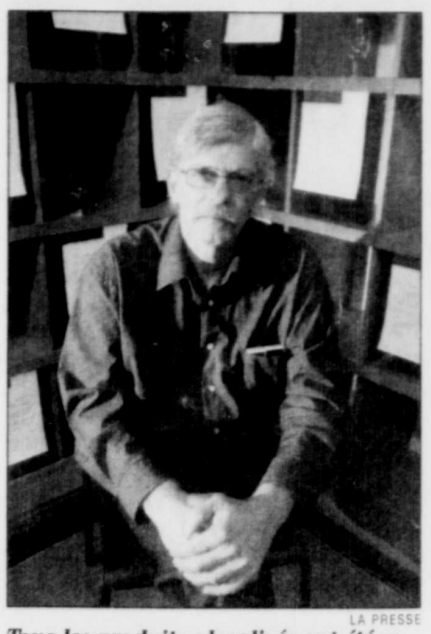
D'après M. Drouin, la majorité des produits disponibles au Marché des saveurs étaient malgré tout vendus à un prix comparable à ceux de la SAQ Terroirs d'ici.

Le commerçant affirme qu'il a consulté la RACJ avant d'ouvrir son établissement en 1998 et que son plan d'affaires avait été jugé conforme. Il souligne d'ailleurs qu'il n'a jamais eu de problèmes, ni avec son permis ni avec l'OMC avant cet hiver.

INTÉRÊT PUBLIC

Pour le député péquiste Nicolas Girard, qui représente la circonscription du Marché Jean-Talon à l'Assemblée nationale, le ministre Yvon Vallières doit intervenir auprès de son collègue Jacques Dupuis, dont le ministère est responsable de la RACJ, pour que le Marché des saveurs puisse jouer à nouveau son rôle de vitrine des produits d'ici. « Il faut penser à l'intérêt public, a-t-il insisté en entrevue à La Presse canadienne. Je ne vois pas en quoi cela nuit aux consommateurs que les producteurs puissent vendre leurs alcools aux Montréalais, dans un endroit comme le Marché Jean-Talon. »

L'attaché de presse de M. Vallières a assuré que le gouvernement ferait tout en son pouvoir pour venir en aide aux producteurs artisanaux. « Le ministre est tout à fait conscient des impacts et il entrera en contact avec ses collègues au cours des prochains jours pour voir ce qu'il est possible de faire dans le cadre des lois et règles qui régissent ce marché au Québec quand même », a-t-il confirmé.



LA PRESSE

Tous les produits alcoolisés ont été retirés des tablettes du Marché des saveurs, propriété d'Antonio Drouin, à la demande de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ).

ÉMEUTE DE 2004

Des Mohawks chahutent la juge

Les sentences tombent

MONTRÉAL (PC) — Les Mohawks de Kanesatake ont chahuté la juge Nicole Duval-Hesler en la traitant de « raciste » hier, au palais de justice de Saint-Jérôme, quand elle a condamné 13 des leurs à des peines allant d'une amende à 15 mois de prison pour leur participation à l'émeute de janvier 2004 sur le territoire autochtone.

La juge a dû suspendre les audiences après avoir condamné Robert Gabriel et son cousin Bradley Gabriel à des peines d'un an de prison pour le rôle de premier plan qu'ils ont joué dans le siège du poste de police mohawk. Elle a été vertement engueulée par une minorité volubile.

Les agents du palais de justice de Saint-Jérôme ont réussi à ramener le calme durant la suspension temporaire. À la reprise, la juge a imposé les peines les plus sévères à 2 des 13 accusés, Gordon Lazore et Gary Gabriel, le frère de Robert.

À l'instar des deux autres Gabriel, ils avaient été reconnus coupables d'attroupement illégal, de séquestration de policiers et de participation à une émeute à l'issue d'un procès devant jury. Comme les deux hommes avaient des antécédents judiciaires, ils ont écopé de peines de 15 mois de prison.

Trois accusés reconnus coupables d'émeute et de séquestration ont reçu des peines de trois à six mois de prison. Six autres s'en tirent avec une absolution conditionnelle et une amende de 500 $ pour attroupement illégal.

CAUSE EN APPEL

L'avocat des Mohawks, Daniel Lighter, a l'intention de porter la cause en appel. Une requête sera présentée lundi pour obtenir la remise en liberté des accusés dans l'attente d'une décision de la Cour d'appel.

Le grand chef du conseil de bande de Kanesatake, Steven Bonspille, a justifié la colère de la cinquantaine de Mohawks attroupés au palais de justice. « Je ne suis pas satisfait de cette décision qui envoie des gens en prison, en les séparant de leurs femmes et de leurs enfants. Tout ce qu'ils ont fait, c'est de s'opposer à un geste illégal, et je ne crois pas qu'ils méritaient un tel traitement. »

Les peines vont d'une amende à 15 mois de prison

Du 12 au 14 janvier 2004, une vingtaine de Mohawks avaient séquestré 67 policiers autochtones venus des quatre coins de la province à la demande de l'ancien grand chef de Kanesatake, James Gabriel, dans l'espoir de mettre en échec le crime organisé sur le territoire.

James Gabriel, chassé de Kanesatake par l'incendie de sa maison, a perdu les élections tenues en juin dernier. Il a choisi de refaire sa vie en Ontario.

Son successeur, Steven Bonspille, dirige tant bien que mal le conseil de bande. Il se retrouve seul devant six chefs qui sont des partisans de James Gabriel. Le conseil s'est réuni trois fois en présence d'un médiateur.

« J'essaie de ramener la paix dans la communauté, et une décision comme celle (d'hier), ça n'aide pas, a déploré Steven Bonspille. Notre sentiment, c'est qu'il s'agit d'une injustice. Ça nous envoie le message qu'on ne peut pas faire confiance au système de justice québécois. »

GABRIEL PAS SURPRIS

James Gabriel n'est pas surpris de cette réaction hostile. Steven Bonspille a clairement choisi le camp des émeutiers, a-t-il rappelé sur les ondes de LCN. Le grand chef Bonspille a d'ailleurs témoigné en faveur des accusés lors du procès, en déclarant que toute l'opération policière montée par James Gabriel était illégale.

M. Bonspille a exigé jeudi une enquête publique pour faire la lumière sur les irrégularités ayant entouré cette opération. L'ancien ministre de la Sécurité publique Jacques Chagnon a aussi affirmé récemment que le raid était illégal et qu'il n'avait pas été informé de son ampleur.

Deux ans après l'émeute, la police mohawk n'est toujours pas revenue sur le territoire de Kanesatake.

Les six chefs opposés à M. Bonspille ont profité du jugement d'hier pour appeler à la guérison et à la reconstruction de la communauté.

« Nous ne pouvons pas vivre dans un environnement où tout un chacun cherche des occasions pour rouvrir des blessures, nourrir la colère ou la haine envers ceux qui ne partagent pas leurs points de vue », ont-ils écrit.

1711137



LES REER D'ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC
VONT VOUS SURPRENDRE

PLUS RENTABLES ET PLUS FLEXIBLES QUE VOUS NE LE CROYEZ

Obligations à taux progressif
• De 3,10 % à 6,50 %
• Remboursables annuellement à la date anniversaire

Obligations à taux fixe
• Entre 3,10 % et 4,25 %
• Choix de termes de 1 à 10 ans

Obligations boursières
• Rendement selon l'Indice Québec-30℠
• Choix de termes de 5 et 10 ans

BONI DE 1 %
la première année pour les nouveaux fonds REER*.

1 800 463-5229
Téléphonez-nous du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, ainsi que les samedis de février, de 10 h à 16 h.

Pour en savoir plus sur nos produits, visitez le www.epq.gouv.qc.ca

*Pour les Obligations boursières, le boni de 1 % est applicable sur le capital investi.

Épargne Placements Québec

CRITIQUE

Fersen à la folie !

VALÉRIE LESAGE
VLesage@lesoleil.com

■ Il n'y en a pas beaucoup des artistes français qui prennent la peine de revenir nous voir à chaque tournée et, juste pour ça, on pourrait accorder à Thomas Fersen toute notre reconnaissance. Mais, on lui doit beaucoup plus que ça à ce merveilleux fou qui sème sa fantaisie dans un monde qui en manque trop souvent.

Hier soir, au Grand Théâtre, Fersen a livré ce qui est probablement son meilleur spectacle en carrière, encore plus fort à notre avis que son précédent, pourtant enchanteur.

Dans une esthétique néo-psychédélique inspirée des années 70, Fersen nous a plongés dans l'univers du *Pavillon des fous*, à la fois drôle, tendre et inquiétant.

Vêtu de noir et de blanc, chapeau melon (sans les bottes de cuir !), façon *Orange mécanique*, il a ouvert le bal sous la boule miroir pour illuminer le ciel de *Cosmos*.

Ensuite, les grands personnages surréalistes se sont succédé : Hyacinthe le tueur qui aime les fleurs, Zaza la chienne qui pue, le type qui parle à son squelette, l'iguanodon, Pégase, la chauve-souris, Maudie la folle et combien d'autres. Plus de 25 chansons, majoritairement issues des deux derniers albums.

Complice de son public, Fersen a offert sa musique comme une conversation, jamais ennuyeuse et parfois joliment surprenante. Au moment où tout le monde croyait venu le temps de la pause, les lumières se sont rallumées sur une scène bien vivante, le temps de présenter les musiciens. Une joyeuse équipe, animée du grain de folie nécessaire.

L'accordéoniste, déguisé en fakir, nous a offert un solo du tonnerre dans *Diane de Poitiers*. Son instrument, manié avec une impressionnante agilité, n'avait plus rien de folklorique.

Tout ce beau monde a été servi par une sonorisation impeccable et une présentation visuelle recherchée. Les éclairages, jouant sur les textures, les ombrages et les références cinématographiques, étaient particulièrement inspirés.

Fersen a le sens du spectacle, jusque dans ses plus petits détails. Il fallait le voir se balancer, lever la jambe et tournoyer sur la scène.

Un spectacle rempli de joie, c'est ce qui restera gravé dans nos souvenirs. Même quand Fersen chante des trucs assez tristes, il a le don d'y mettre du beau. Comme si toute sa musique était le plus puissant des antidépresseurs, comme si elle était une façon de dire que la vie est belle, malgré tout.

Il reste de bons billets pour le spectacle de ce soir. Ce serait vraiment fou de rester chez vous…



LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

Vêtu de noir et de blanc, chapeau melon (sans les bottes de cuir !), façon « Orange mécanique », Fersen a ouvert le bal sous la boule miroir pour illuminer le ciel de « Cosmos ».

Les Chaplin débarquent à Québec

DAPHNÉE DION-VIENS
DDViens@lesoleil.com

Eugène Chaplin, fils du célèbre comique, et Kirea Chaplin, sa petite-fille, seront de passage à Québec la semaine prochaine. Au programme : une rencontre de travail pour mettre sur pied un spectacle hommage à Charlie Chaplin qui pourrait être présenté dès cet été à Québec.

Les discussions pour la tenue d'un tel spectacle dans la capitale sont en cours depuis quelques années avec le Festival d'humour Le Grand Rire. « Grâce à différents contacts, nous avons rencontré des membres de la famille Chaplin en Europe et lors de notre dernière visite en décembre, on a convaincu Eugène d'avancer avec nous dans ce projet », explique Sylvain Parent Bédard, pdg du Festival.

Dès lundi prochain, les Chaplin passeront cinq jours à Québec pour rencontrer différents intervenants et mener à bien leur projet. Eugène Chaplin est un des administrateurs de la compagnie qui gère les droits d'auteur de son père à Paris. Kirea Chaplin possède une maison de production cinématographique à Los Angeles.

« Nous aimerions en arriver à une production d'envergure qui pourrait être exploitée au Québec, au Canada, et même plus loin », lance M. Parent Bédard.

Le concept de ce spectacle a été conçu il y a plusieurs années par Eugène Chaplin. Son adaptation prendrait la forme d'une collaboration avec le Festival.

« Notre grand souhait est que le spectacle puisse se tenir dès l'été 2006, mais il faut d'abord voir si on sera en mesure d'y arriver. » Sinon, il y aura tout de même un clin d'œil à Charlot dans la programmation du Festival cet été, promet M. Parent Bédard.

1710537

Oméga-3 et troubles émotionnels

- Vous êtes une femme entre 40 et 55 ans;
- Vous souffrez de troubles émotionnels (dépressifs);
- Vous ne prenez pas d'antidépresseurs, d'hormones de remplacement ou d'oméga-3 depuis les 3 derniers mois.

Cette étude, qui vise à évaluer l'efficacité des oméga-3 sur les troubles émotionnels, pourrait vous intéresser. Une étude sous la supervision du **Dr S. Dodin** de l'**Hôpital Saint-François d'Assise**

Pour plus d'informations, communiquez avec **Geneviève Asselin, coordonnatrice de projet** au **(418) 525-4444 #53662**

CHUQ
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE QUÉBEC

Le projet a été accepté par le Comité d'éthique de la recherche clinique de l'Hôpital Saint-François d'Assise.

1708440

TD Waterhouse
Services aux clients privés

Depuis 1936
Russell



Yves Trudeau
Conseiller en placement
418-654-2858
yves.trudeau@TD.com

Faites fructifier vos REER avec le programme d'investissement SOUVERAIN de Russell.

Portefeuille sur mesure
Rendements stables, faible volatilité
Philosophie de gestion de risque
Trois niveaux de diversification
Aucuns frais de transfert
Aucuns frais d'entrée ou de sortie
Libre en tout temps, sans pénalité

Investissement minimum requis de 25 000$ pour compte REER et de 50 000$ pour compte régulier

Conseils de placement privés TD Waterhouse est une division de TD Waterhouse Canada Inc., une filiale de La Banque Toronto-Dominion. (*) Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion. TD Waterhouse Canada Inc. est un utilisateur licencié. TD Waterhouse Inc. - membre du FCPE.

1710555



Venez étudier au sein d'une équipe dynamique et hautement qualifiée

ÉCOLE de pilotage

PROCHAINE SESSION : **1er février**
Places limitées

Pilote d'un jour : **199$** plus taxes
Tour d'avion : (30 minutes) **35$**/personne, plus taxes minimum 3 personnes

Certificats-cadeaux disponibles

ORIZON AVIATION Québec
École de pilotage

603, 6e Avenue
Aéroport Jean-Lesage
877-2699
www.orizonaviationqc.com

1709541

LE GRAND SOLDE ANNUEL

NE PAYEZ AUCUN INTÉRÊT AVANT
JANVIER 2009
AVEC 36 VERSEMENTS ÉGAUX *

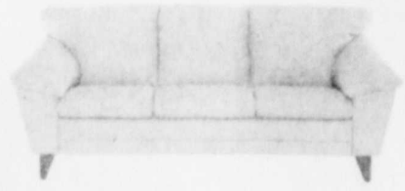
OU NOUS PAYONS LA TPS POUR VOUS
SUR TOUT, TOUT, TOUT
SUR TOUTES LES MARCHANDISES EN MAGASIN
TOUTES LES COMMANDES SPÉCIALES



* PLAN DE FINANCEMENT 36 VERSEMENTS ÉGAUX SANS FRAIS, SANS INTÉRÊT. LES MENSUALITÉS INCLUENT LES TAXES ET UN ACOMPTE DE 30 % EFFECTIF À COMPTER DE LA DATE D'ACHAT. CONDITIONNEL À L'APPROBATION DU CRÉDIT. CONDITIONS EN MAGASIN.

CE WEEK-END OBTENEZ
2 BILLETS D'AVION GRATUITS
CARAÏBES • MEXIQUE • HAWAII
DÉTAILS EN MAGASIN

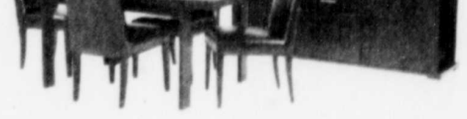
CONTEMPORAIN



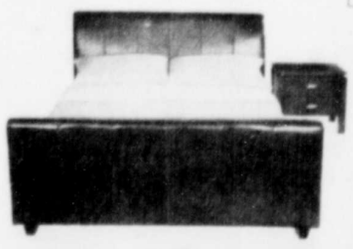
CAUSEUSE A



TABLE 4 CHAISES B



LIT GRAND FORMAT C



CLASSIQUE

CAUSEUSE D

TABLE 4 CHAISES E

			36 VERS.*				36 VERS.*
A	CAUSEUSE CUIR	995 $	895 $	20,01 $	D	CAUSEUSE INCLINABLE CUIR	2 195 $	1 895 $	42,37 $
	CANAPÉ CUIR	1 395 $	1 195 $	26,72 $		CANAPÉ INCLINABLE CUIR	2 295 $	1 995 $	44,61 $
B	TABLE, 4 CHAISES		1 895 $	42,37 $	E	TABLE, 4 CHAISES	1 195 $	895 $	20,01 $
C	LIT GRAND FORMAT		995 $	22,25 $					

CONTEMPORAIN
18 Courcelette Québec
CLASSIQUE
1215 boulevard Charest O. Québec
418.681.0171 1.800.463.2277
lagaleriedumeuble.com

LA GALERIE DU MEUBLE

Forte vague de froid russe

Depuis lundi, 71 personnes sont mortes en raison du bas mercure

KARIM TALBI
Agence France-Presse

MOSCOU — La Russie restait confrontée hier à une vague de froid d'une exceptionnelle intensité en route vers les pays européens, qui a déjà causé en quatre jours la mort de dizaines de sans-abri et provoqué des pannes de chauffage en série à Moscou et dans plusieurs autres régions.

Les géants de l'énergie Gazprom et SEU travaillent à flux tendus, limitant au minimum obligatoire les livraisons de gaz et d'électricité à leurs partenaires européens.

Depuis le début de la semaine, au moins 71 personnes sont mortes de froid en Russie, dont 13 dans la nuit de jeudi à vendredi dans la partie européenne du pays.

À Moscou, où le thermomètre est descendu en dessous des -30 °C et qui ne compte plus les hospitalisations pour engelures, la vague de froid a tué cinq personnes dans la nuit, portant à 16 le bilan des personnes mortes d'hypothermie depuis lundi soir, quand ce froid extrême a gagné la capitale russe.

Un vent pénétrant rend plus douloureuses encore les morsures du froid, et les compagnies semi-publiques gazière et électrique poussent leurs machines au maximum de leurs possibilités pour assurer de la chaleur aux Moscovites.

Le géant de l'électricité SEU a ainsi annoncé hier qu'il avait atteint jeudi soir un « record absolu » de puissance délivrée. « Ce n'est pas le dernier combat », il faut se préparer pour les jours à venir, a déclaré son patron, Anatoli Tchoubais.

Tandis que les ventes de chauffage d'appoint s'envolent, les autorités municipales ont appelé les habitants à être solidaires de l'effort de lutte contre le froid, demandant de bien calfeutrer les fenêtres.

Et les grandes industries, dévoreuses d'énergie, ont commencé à suspendre leurs activités, a relevé le quotidien en ligne *Gazeta.ru*.

Depuis jeudi, plusieurs dizaines de systèmes de chauffage urbain ont cédé dans le pays.

Dans la seule capitale, neuf incidents ont conduit à des coupures prolongées de chauffage collectif.



AP

Le géant de l'électricité de la Russie, SEU, a annoncé qu'il avait atteint jeudi soir un « record absolu » de puissance délivrée.

Plusieurs cas similaires se sont produits dans la région de Moscou, à Saint-Pétersbourg ou en Sibérie.

Et depuis mardi soir, une quarantaine d'immeubles à Tomylino, un bourg à 20 km de la capitale, étaient toujours privés de chauffage. Le représentant spécial du Kremlin pour les droits de l'homme a envoyé ses fonctionnaires sur place.

À Grozny, en Tchétchénie, la température est tombée en dessous de -10 °C, forçant les habitants à allumer leurs gazinières ou des appareils de chauffage d'appoint. Les deux guerres de Tchétchénie ont de toute façon privé de chauffage collectif 90 % de la capitale de cette république rebelle du Caucase russe, habituée depuis longtemps à avoir froid.

Les autorités ont commencé jeudi à puiser dans les réserves de mazout pour faire face.

Et le géant russe Gazprom a informé les centrales électriques que les baisses de livraisons de gaz pourraient atteindre 50 %.

Conséquences du froid russe en Europe, Gazprom, qui a largement augmenté ses fournitures de gaz à la Russie (40 % de la consommation), n'est plus en mesure de répondre complètement aux demandes de ses clients européens.

Plusieurs pays, à commencer par l'Italie, la Hongrie, la Croatie et l'Autriche, ont été affectés par les difficultés du groupe russe, constatant depuis mardi une baisse des livraisons (de 10 à 30 % selon les pays) par rapport aux volumes fournis la semaine précédente.

La Finlande pour sa part a averti hier d'un risque de pénurie de courant chez elle après que la Russie eut réduit de 30 % ses livraisons d'électricité.

Tout le nord-est de l'Union européenne, de l'Estonie au sud-est de la Pologne, est touché par la vague de froid.

Et l'Ukraine également, où les autorités ont fermé des centaines d'écoles primaires dans plusieurs régions de l'est et du sud. L'aéroport de Kharkiv a été fermé en raison de fortes chutes de neige.

Plus de 9000 débris flottent en orbite autour de la Terre

Un rapport de la NASA publié en 2004 identifiait la Russie comme la première source de déchets spatiaux

RANDOLPH SCHMID
Associated Press

■ WASHINGTON — Plus de 9000 débris flottent actuellement en orbite autour de la Terre, présentant un réel danger pour les activités spatiales, et la situation ne peut que s'aggraver dans les années à venir, prévient la NASA. Problème : il n'existe pour l'instant aucun moyen pratique et qui ne soit pas hors de prix pour y faire le ménage...

Les débris spatiaux mesurant 100 millimètres ou plus représentent un poids total de 5000 tonnes, selon un rapport publié hier dans la revue *Science*.

Même s'il n'y avait plus de nouveaux lancements spatiaux, la quantité de déchets continuerait à augmenter, les débris déjà en orbite se fragmentant en morceaux plus petits à la faveur de collisions entre eux, explique J.C. Liou, coauteur du rapport. « Nous ne disons pas que le ciel va nous tomber sur la tête, mais nous devons comprendre quels sont les risques », précise-t-il.

La zone contenant le plus de débris est située entre 885 et 1005 kilomètres d'altitude, ce qui signifie que le risque est moindre pour les vols habités. La Station spatiale internationale (SSI) orbite à 400 kilomètres au-dessus de la Terre et les navettes américaines ont tendance à voler dans une région comprise entre 400 et 600 kilomètres d'altitude.

Ils représentent un réel danger pour les activités spatiales

Mais l'accumulation des débris peut présenter un danger pour les activités spatiales. Nombre d'entre eux proviennent de l'explosion de satellites, notamment de vieux étages supérieurs abandonnés en orbite avec des restes de carburant et des liquides à haute pression.

Un rapport de la NASA publié en 2004 identifiait la Russie comme la première source de déchets spatiaux, suivie de près par les États-Unis. Autres pollueurs de l'espace : la France, la Chine, l'Inde, le Japon et l'Agence spatiale européenne (ESA).

La seule création de nouveaux débris résultant de la collision des rebuts existants dépassera la quantité de matières qui finissent par retomber sur Terre, estiment les chercheurs. Seul le retrait de leur orbite de grands objets « peut empêcher de futurs problèmes pour la recherche et (les vols commerciaux) dans l'espace », selon J.C. Liou et N.L. Johnson, les auteurs du rapport.

« Aujourd'hui, il n'y a pas de solution viable, techniquement et économiquement, pour retirer les débris de l'espace », souligne M. Liou. Il espère que le rapport encouragera les chercheurs à réfléchir à des solutions.

Une méthode serait de fixer des liens aux débris pour les ralentir et les faire retomber plus vite sur Terre, mais cette technique serait excessivement onéreuse au regard du bénéfice obtenu, selon les chercheurs.

Des satellites et fusées pourraient également être munis de moteurs destinés à les diriger vers la Terre, mais cette méthode supposerait des systèmes complexes. Quant à l'utilisation de lasers basés au sol pour modifier l'orbite des satellites, elle n'est pas vraiment réaliste en raison de la masse des engins et de la quantité d'énergie qui serait nécessaire.

« Même si le risque est faible, nous devons faire attention à ce problème environnemental », souligne M. Liou.

LE MONDE DES **FONCTIONNAIRES**

Des fonctionnaires fédéraux pour le Bloc

Au Québec, les syndicats de la fonction publique n'ont pas l'habitude de se mouiller lors des campagnes électorales. Du moins, pas officiellement.

À la suite de l'adoption, en décembre dernier, de la loi 142 imposant unilatéralement les salaires et, dans plusieurs cas, les conditions de travail pour les employés du secteur public, il y a lieu de croire que le goût de militer pour faire battre le gouvernement libéral de Jean Charest va s'emparer des organisations syndicales à l'occasion du prochain rendez-vous électoral au Québec.



Gilbert Leduc
GLeduc@lesoleil.com

Du côté de l'administration publique fédérale, c'est différent.

En tant qu'entité nationale représentant 155 000 membres d'un océan à l'autre, l'Alliance de la fonction publique du Canada ne prend pas position dans l'actuelle campagne électorale fédérale. Par contre, elle laisse le champ libre à ses sept « divisions » régionales et à ses conseils régionaux d'action politique.

C'est pourquoi, au Québec, les fonctionnaires fédéraux se rangent derrière le Bloc québécois. Le Conseil régional d'action politique de l'Outaouais est même allé plus loin en décidant d'accorder publiquement son appui aux candidats du Bloc québécois dans les circonscriptions de Hull-Aylmer, de Gatineau, de Pontiac et d'Argenteuil, arguant qu'ils étaient plus « sympathiques » aux revendications des fonctionnaires fédéraux.

« Le Bloc québécois nous a toujours donné un bon coup de main pour faire avancer nos dossiers. C'est un juste retour de l'ascenseur », explique Jérôme Tureq, vice-président exécutif régional pour le Québec à l'Alliance.

Il importe de préciser que ce syndicat est affilié, au Québec, à la FTQ, qui a déjà annoncé son appui à la formation de Gilles Duceppe. En Colombie-Britannique, la « division » régionale de l'Alliance partage des accointances avec une centrale syndicale qui, de son côté, milite ouvertement en faveur du Nouveau Parti démocratique. Elle fait donc campagne pour l'équipe de Jack Layton.

De l'autre côté de la rivière des Outaouais, les conseils régionaux d'action politique de la grande région d'Ottawa et de l'est de l'Ontario ont choisi de jeter leur dévolu sur quatre candidats du Nouveau Parti démocratique et deux candidats du Parti libéral du Canada.

Jérôme Tureq comprend qu'il peut être surprenant pour les fonctionnaires fédéraux de ce côté-ci de l'Outaouais de mettre leurs billes derrière un parti politique dont la raison d'être est la souveraineté du Québec.

Même si le Parti québécois répète à qui veut l'entendre qu'il aura besoin de tous les fonctionnaires fédéraux pour bâtir, le grand Jour venu, l'administration publique d'un nouveau pays, le doute persiste toujours dans l'Outaouais. Qui sera « rapatrié » ? Devra-t-on déménager à Québec ? Les salaires et les conditions de travail seront-ils les mêmes compte tenu qu'ils sont, à bien des égards, supérieurs au fédéral qu'au provincial ?

En appuyant le Bloc québécois, « l'Alliance prouve qu'elle n'est pas à l'écoute de ses membres », déclarait, plus tôt cette semaine, le député libéral sortant dans Hull-Aylmer, Marcel Proulx, au journal *Le Droit* d'Ottawa en commentant le parti pris du syndicat à l'endroit des bloquistes.

BONNET BLANC ET BLANC BONNET

Que les libéraux de Paul Martin reprennent le pouvoir ou bien que les conservateurs de Stephen Harper les délogent, l'avenir n'a rien de rassurant pour les fonctionnaires fédéraux, estime la présidente nationale de l'Alliance de la fonction publique du Canada, Nycole Turmel.

« À tour de rôle, les gouvernements conservateurs et libéraux nous ont imposé des lois spéciales de retour au travail, des gels salariaux, des réductions des effectifs et ils ont éclaboussé la fonction publique et miné le moral des fonctionnaires avec leurs scandales politiques. Avec ces deux partis, on en a vu de toutes les couleurs depuis une bonne quinzaine d'années. »

À Ottawa, les fonctionnaires fédéraux s'interrogent sur le sort des emplois dans la capitale depuis que les libéraux ont manifesté leur intention de les répartir plus équitablement sur le territoire canadien. « À ce sujet, les conservateurs n'ont guère été rassurants », note Mme Turmel.

La privatisation des services publics est une autre source d'inquiétude pour l'Alliance. « Les libéraux se sont essayés avec les services d'approvisionnement de la Défense nationale. Ils l'ont fait avec les aéroports. Les conservateurs ? Ils disent qu'ils ne veulent pas privatiser. Nous doutons de leur sincérité », affirme la présidente nationale, qui conserve peu d'espoir d'assister à l'adoption d'une loi anti-briseur de grève sous un gouvernement Harper ou Martin. À plusieurs reprises depuis 1998, le Bloc québécois a déposé des projets de loi à la Chambre des communes visant à empêcher le recours à des *scabs*, mais il n'a jamais réussi à rallier les libéraux et les conservateurs.

Par ailleurs, Nycole Turmel n'est guère impressionnée par le chapelet d'engagements pris par les deux grands partis pour redorer l'image ternie du gouvernement fédéral à la suite de la découverte du scandale des commandites. « Ça reste des promesses électorales. »

Selon elle, la Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles, adoptée en novembre dernier, risque de rater sa cible étant donné qu'elle n'offre pas suffisamment de garanties contre l'exercice de représailles à l'égard des fonctionnaires dénonciateurs. L'Alliance aurait voulu inclure les protections nécessaires dans les clauses des conventions collectives.

« L'adoption d'une loi plutôt bonne vaut mieux que d'attendre une loi parfaite », a soutenu, pour sa part, Michèle Demers, présidente de l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada au moment de l'adoption du projet de loi C-11. Rappelant qu'une telle législation était attendue depuis belle lurette, celle qui représente 50 000 professionnels et scientifiques indiquait qu'un mécanisme d'examen quinquennal de la loi était prévu et qu'il sera alors possible de l'améliorer.

En terminant, la présidente nationale de l'Alliance de la fonction publique n'a pu s'empêcher de rire quand LE SOLEIL lui a demandé de commenter la déclaration de Stephen Harper à l'effet qu'un gouvernement conservateur pourrait être empêché de bouger en raison de la présence d'une bureaucratie trop « rouge » à Ottawa.

« C'est sûr qu'il va y avoir du mouvement dans la haute fonction publique. Le nouveau gouvernement va vouloir placer une équipe de confiance. Mais de là à dire que toute la fonction publique est teintée libérale, il se trompe et il montre qu'il ne connaît pas la fonction publique. Nous, on administre des lois et on donne des services. Nous sommes impartiaux. »

LIBÉRATION DES OTAGES AMÉRICAINS EN IRAN EN 1981

Le Canada avait joué un rôle majeur dans l'opération

WASHINGTON (PC) — Il y a 25 ans aujourd'hui, 52 otages américains étaient enfin libres après une captivité de 444 jours en Iran, une aventure historique dans laquelle le Canada a joué un rôle majeur.

L'annonce de leur liberté a été faite par le président américain de l'époque, Ronald Reagan, à peine 80 minutes après son assermentation, le 20 janvier 1981.

Une vingtaine de ces otages se sont réunis jeudi, à Washington. Ils ont dit à l'unisson que le climat actuel du Moyen-Orient leur rappelait les tensions d'il y a 25 ans.

Leur mésaventure avait débuté le 4 novembre 1979, lors de la prise d'assaut de l'ambassade américaine à Téhéran par des étudiants islamistes. Quelques diplomates américains avaient alors pu fuir en se réfugiant chez leurs collègues canadiens dirigés par l'ambassadeur du Canada, Kenneth Taylor.

L'ambassadeur avait ensuite vu à ce que chacun des diplomates prenne place à bord d'un avion en partance pour la Suisse. Quelques heures plus tard, après avoir tout détruit à l'intérieur de l'ambassade du Canada, Kenneth Taylor et les derniers membres de sa suite quittaient eux aussi Téhéran.

Plus tard, on apprenait que tous les documents nécessaires pour l'évasion des diplomates américains, tels les passeports canadiens, les billets d'avion et les faux papiers d'identité, avaient été introduits en Iran par les autorités canadiennes, qui les avaient aussi hébergés en cachette.

En reconnaissance du geste de Kenneth Taylor et des risques qu'il prit pour secourir les otages américains, le Congrès des États-Unis autorisa la fabrication d'une médaille en or d'une valeur de 20 000 $ qui lui fut présentée, le 16 juin 1981, par le président Reagan.

1711154

Transformez votre garage en Temple de la renommée.



ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA

Sonata 2006 • Gagnante de la meilleure voiture familiale de moins de 35 000 $

ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA

Azera 2006 • Gagnante de la meilleure voiture familiale de moins de 35 000 $

HYUNDAI
Va de l'avant™

Pour une deuxième année consécutive, Hyundai a été honorée par l'Association des Journalistes Automobile du Canada en remportant cette fois le prix de la « Meilleure nouvelle voiture » dans deux catégories distinctes. Pas surprenant que de plus en plus de gens découvrent que Hyundai offre les véhicules parmi les plus impressionnants sur nos routes de nos jours.

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS



COLLABORATION SPÉCIALE, SYLVAIN FOURNIER

L'embarcation « UMA 17» a réalisé une simulation de sauvetage réussie sur les glaces du fleuve, hier, à la marina de Berthier-sur-Mer.

L'« UMA 17 » passe le test

La nouvelle embarcation de sauvetage sur glace des Lachance est promise à un bel avenir

SYLVAIN FOURNIER
Collaboration spéciale

■ MONTMAGNY — L'*UMA 17*, la nouvelle embarcation de sauvetage sur glace de la célèbre famille Lachance de Montmagny, a fait une démonstration tout à fait réussie devant la presse, hier, lors d'une simulation d'urgence sur le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de la marina de Berthier-sur-Mer.

Plusieurs responsables de services d'incendie municipaux, des représentants de la Garde côtière canadienne et de la Sécurié publique du Québec ont été très attentifs lors de cette présentation réalisée sous la neige alors que le fleuve offrait des conditions de glaces très hétérogènes.

Navigateur depuis 25 ans, Martin Gaudreau est maître d'équipage sur un navire de la Garde côtière. Il a fait récemment l'essai de l'*UMA 17*. « J'ai été admirablement surpris par sa solidité, son efficacité et sa rapidité d'exécution dans la glace et le frasil », a-t-il témoigné en conférence de presse.

Forts de leur expérience en canot à glace depuis neuf générations, François Lachance et son fils Jean-François ont relevé le défi de taille de concevoir une embarcation qui allie légèreté, robustesse, flottabilité, sécurité et maniabilité. C'est en 1997 qu'ils ont commencé à travailler à la conception de cette embarcation. Depuis quelques hivers déjà, François Lachance et son ami Daniel Blais, intendant sur l'île Sainte-Marguerite en face de Montmagny, ont multiplié les traversées sur le fleuve pour mettre à rude épreuve l'*UMA 17*, qui signifie « espoir » en innu et 17, pour la longueur (en pieds) de l'embarcation.

Seule embarcation de sauvetage sur glace approuvée par Transports Canada, l'*UMA 17* est maintenant fin prête pour sa mission ultime : sauver des vies en toutes saisons.

La coque fabriquée à partir de matériaux de haute résistance lui donne une robustesse qui permet d'affronter les glaces et les écueils en sécurité. L'embarcation est également très légère pesant 158 kg (350 livres). Elle est propulsée à l'aide d'un moteur, d'avirons ou par les pas de trottinette, une technique utilisée par les canotiers sur glace.

Insubmersible même remplie d'eau, l'*UMA 17* a une capacité de cinq personnes et peut transporter une charge de plus de 2500 livres. Son coût est d'environ 34 000 $.

Le produit a d'abord été breveté pour les marchés canadien et américain. Jean-François Lachance, président des Embarcations 4 Saisons, croit toutefois que l'*UMA 17* peut connaître un engouement dans les pays nordiques des autres continents.

Les Lachance fabriquent leurs nouvelles embarcations dans leurs locaux des chantiers maritimes de Montmagny. Deux emplois ont été créés par cette entreprise qui a nécessité des investissements d'environ 500 000 $, en partant de la création jusqu'à la conception du produit.

DES CLIENTS

Déjà, plusieurs services de sécurité incendie se sont montrés intéressés à la nouvelle embarcation de sauvetage. C'est le cas chez les Villes de Lévis, Rivière-du-Loup, Valleyfield et Clarenceville dans le Haut-Richelieu. Mais ce sera peut-être la Ville de Montmagny qui sera la première municipalité à faire l'acquisition de l'*UMA 17*.

Le dossier est à l'étude, a dit le maire Jean-Guy Desrosiers, qui s'est réjoui de voir cette nouvelle embarcation révolutionnaire être fabriquée à Montmagny. Sa ville a encaissé la perte de plus de 600 emplois lors de la fermeture de l'usine Whirlpool en mai 2004. « C'est l'espoir d'un nouveau départ pour notre ville, car Montmagny est là pour rester », a dit M. Desrosiers.

Jean-François Lachance compte aussi créer cette année un centre de formation et d'essai pour les utilisateurs de l'*UMA 17*, un produit que les Lachance entendent continuer à perfectionner au fil des ans.

Les Industries Davie seront démantelées

Le syndic accepte une offre de 6 millions $US d'un liquidateur américain

PIERRE PELCHAT
PPelchat@lesoleil.com

■ Le sort des Industries Davie, qui a déjà compté plus de 3000 travailleurs au début des années 90, ne semble maintenant plus tenir qu'à un fil.

À court de fonds, le syndic, en accord avec les inspecteurs représentant les créanciers de l'entreprise en faillite depuis 2001, a accepté, hier, la proposition d'un liquidateur américain pour la vente de tous les équipements du chantier naval, ce qui signifie à toutes fins utiles le démantèlement du constructeur et réparateur de navires.

Selon ce qu'a appris LE SOLEIL, le liquidateur a garanti une somme d'environ 6 millions $US au syndic. Un premier versement de 3 millions $US serait effectué vendredi prochain. Le paiement du solde de la transaction sera fait une fois que la vente des équipements aura été complétée au printemps.

Tous les équipements du chantier seront vendus

Si le liquidateur obtient plus que 6 millions $US, 40 % de la somme supplémentaire sera versée au syndic après qu'on aura déduit les frais du liquidateur.

« Le chantier est *kaput* à moins que quelqu'un dépose un chèque au syndic avant vendredi prochain. Après cette date, quelqu'un pourrait toujours acheter tous les équipements, mais il devra payer tous les frais du liquidateur », a affirmé une source bien informée du dossier.

Le premier paiement de 3 millions $ permettra au syndic de rembourser une partie de la créance garantie de plus de 4 millions $ à la firme américaine Samir Financial. Le syndic conservera une partie du montant versé par le liquidateur pour assumer les frais du chantier jusqu'à son complet démantèlement.

L'an dernier, le syndic — le Groupe Thibault, Van Houtte — avait préparé un plan de démantèlement qui prévoyait la vente des équipements, la démolition des immenses ateliers, la dépollution des terrains en vue de les revendre pour la construction de condominiums.

Il est possible qu'un nouvel appel de propositions soit lancé par le syndic au printemps pour la démolition des ateliers et la vente des terrains afin d'obtenir le plus d'argent possible pour les créanciers.

PEU D'ESPOIR

D'autre part, la décision du syndic d'accepter l'offre du liquidateur américain pour les équipements laisse à penser qu'il fonde peu d'espoir sur une transaction avec un acheteur bien que des repreneurs semblent être toujours dans le décor.

Toutefois, aucun d'entre eux n'a voulu avancer les centaines de milliers de dollars demandés par le syndic avant de conclure une transaction. Il n'a pas été possible d'obtenir les commentaires du syndic concernant la décision de vendre les équipements à un liquidateur.

Par ailleurs, l'ouverture manifestée par le syndicat des travailleurs de réduire de 25 % les coûts de main-d'œuvre ne semble pas avoir convaincu de possibles investisseurs d'acquérir l'entreprise centenaire.

POSSESSION DE COCAÏNE

L'absolution pour l'ex-procureur de la Couronne

RICHARD HÉNAULT
RHenault@lesoleil.com

■ Le juge Jean-Paul Aubin a accordé hier une absolution inconditionnelle à Michel Grenier, l'ex-procureur de la Couronne de Québec arrêté après s'être procuré un quart de gramme de cocaïne. « Un cas fort pathétique et triste », a commenté le magistrat.

Interpellé en avril 2005 à sa sortie d'un point de vente, l'avocat de 41 ans a été congédié en juin de son poste de substitut du procureur général après 10 ans de service. L'affaire est présentement en arbitrage.

Le procureur de la Couronne fédérale à Montréal, Me Dominique Dudemaine, avait réclamé une peine d'ordre pécuniaire ou un sursis de sentence. L'avocat de l'accusé et ancien procureur de la Couronne lui aussi, Me François Huot, avait suggéré l'absolution inconditionnelle en soulignant que son ex-collègue a tout perdu et qu'il veut se relever.

Ce qui importait, a rappelé le juge de Chicoutimi dans sa sentence, c'était de déterminer si une condamnation aurait entraîné pour Me Grenier des conséquences disproportionnées à la faute commise. C'est ce qu'aurait causé l'imposition d'une peine pécuniaire, estimait-il. D'autre part, d'ajouter le magistrat, une absolution dans le cas de Me Grenier ne pouvait porter atteinte à la crédibilité judiciaire.

La peine pour possession d'une quantité non significative de cocaïne se traduit généralement pour un individu sans antécédents judiciaires pertinents par une amende et parfois par une absolution, a rappelé le juge Aubin. S'il s'agit de peines pécuniaires, elles sont de l'ordre de quelque 100 $.

De l'avis du magistrat, Me Grenier a réussi à démontrer de façon fort pathétique que sa vie a été ravagée par un cancer, la drogue. Honteux, il se responsabilise entièrement et il a manifesté des remords sincères.

Actuellement sans emploi et ayant accumulé des dettes de quelque 20 000 $ depuis son congédiement, l'ancien procureur veut entreprendre des études de maîtrise en droit pénal. Il a quand même réussi à faire un don de 250 $ à l'organisme Le Pignon bleu avant même de se présenter devant le juge.

Pour subvenir à ses besoins durant ses études, il pourrait conduire des autocars desservant les sportifs, lui qui a déjà été un hockeyeur accompli, puis un arbitre recherché.

Dans son analyse, le juge Aubin a rappelé que l'ex-procureur de la Couronne n'a jamais exercé sous l'influence de la drogue.

Jusqu'à l'âge de 38 ans, il a toujours eu une conduite irréprochable. C'est aux côtés d'une nouvelle conjointe toxicomane qu'il s'est initié à la cocaïne.

Décrit comme un bon travailleur, professionnel et fiable, il demeure tenu en estime par tous ceux qui l'ont côtoyé dans ses fonctions de procureur de la Couronne.

Après son arrestation, l'accusé a entrepris de son propre chef une thérapie de cinq mois à Portage. Il a rechuté une fois, un obstacle normal dans le processus de réhabilitation, a expliqué le psychiatre Roch-Hugo Bouchard lors des représentations sur la peine. Par ailleurs, a souligné ce dernier, il est très rare qu'un individu se soumette de son plein gré à une thérapie après avoir été accusé de possession de stupéfiants alors qu'il n'a pas d'antécédents judiciaires en cette matière.

1703952

DEMAIN
DANS LE SOLEIL

La «grande dame» du ski a 40 ans



Dans le cahier
Québec

Il y a déjà 40 ans que «la grande dame du ski et de la glisse», le Mont-Sainte-Anne, a ouvert ses portes aux skieurs. Mais dès 1947, la montagne est l'hôte de son premier championnat canadien de descente. Il fallait alors effectuer l'ascension de la montagne à pied... Un texte signé Louis-Guy Lemieux, demain dans LE SOLEIL.

VICTIME DEVENUE PROXÉNÈTE

La Couronne réclame un an avec sursis

RICHARD HÉNAULT
RHenault@lesoleil.com

En dépit des contradictions surgies entre le témoignage de l'accusée de 19 ans et sa déclaration aux policiers lors de son arrestation, le ministère public a réclamé hier l'imposition d'une peine d'un an avec sursis à la victime du réseau de prostitution juvénile qui a ensuite induit des adolescentes à se prostituer.

« Mieux que quiconque, elle savait dans quelle misère elle faisait entrer les victimes », a déclaré en concluant ses représentations la procureure de la Couronne, Me Carmen Rioux. L'avocate de l'accusée habitant Québec, Me Dominique Bertrand, a pour sa part suggéré au juge Pierre Verdon d'accorder une absolution conditionnelle à la jeune femme.

Des représentations sur la peine, il est ressorti que les parties ne s'entendent pas du tout quant au nombre de victimes, entre avril 2004 et janvier 2005. Cinq, trois...

Quoi qu'il en soit, il s'agissait d'adolescentes dont la jeune femme avait fait la connaissance au centre L'Escale. Lorsqu'elles en ont fugué, elles ont demandé des numéros de téléphone de clients à l'accusée, mais celle-ci n'a rien reçu en retour.

Aujourd'hui danseuse nue dans un bar de Québec, elle travaillait à l'époque dans un établissement de restauration rapide de la Grande Allée. Deux des victimes ont relaté avoir été référées par leur amie à un proxénète qui les a employées durant quelques jours dans une agence de Montréal.

REGRETS

Au cours de son témoignage, hier, la jeune proxénète sans antécédents judiciaires a dit regretter ses gestes, ajoutant en pleurs qu'elle s'excuserait auprès des victimes s'il lui était possible de communiquer avec elles. Son avocate a plaidé que la jeune femme s'est reprise en main depuis ce moment.

Elle ne consomme plus de stupéfiants, elle a changé d'amis et elle envisage de retourner aux études dans quelques jours. « C'était un geste irréfléchi, a soutenu Me Bertrand. Elle est à la croisée des chemins, mais elle a besoin d'encadrement. Aussi, une absolution conditionnelle serait-elle appropriée. »

Le rapport présentenciel de l'accusée confirme qu'elle n'a pas eu un rôle de proxénète structurée. Ses amies la harcelaient pour avoir des numéros de téléphone et elle leur en a donné pour s'en libérer.

La jeune femme est décrite comme immature, impulsive, laxiste et ayant le culte du corps. Elle a commis ses infractions par désinvolture, reconnaît l'agent de probation.

Le juge Verdon prononcera sa sentence le 24 février.

1711282

CONTRE LA MALRETRAITE, VOUS AVEZ LE RENDEMENT.

FONDS IA ACTIONS CANADIENNES MODÉRÉ

Rendement au 31 décembre 2005

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	55 ans	MORNINGSTAR
RENDEMENT DU FONDS	20,9 %	17,0 %	10,3 %	15,0 %	10,1 %	★★★★
QUARTILE*	2	2	1	1	1	—

*Morningstar, Paltrak

- Un des fonds présentant le rendement le plus intéressant à long terme et le risque le moins élevé dans sa catégorie.
- Il performe depuis plus de 50 ans sous la gestion de Leon Frazer & Associates, un des gestionnaires de fonds les plus respectés.

Pour des conseils : 1 866 252-REER
ou www.malretraite.ca

INDUSTRIELLE ALLIANCE
GESTION DE FONDS INC.

Commandité en partie par l'Industrielle Alliance

REER

BLC
SERVICES FINANCIERS
UNE FILIALE DE LA BANQUE LAURENTIENNE

Les cotes Morningstar reflètent le rendement au 31 décembre 2005 et sont l'objet de modifications mensuelles. ©Morningstar Research Inc. Tous droits réservés. Pour obtenir plus de renseignements sur le système de cotes Morningstar, ou cote Étoile, veuillez consulter le site www.morningstar.ca. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir, lequel contient des renseignements importants. Vous pouvez vous procurer le prospectus simplifié en communiquant avec un représentant de BLC Services Financiers (« BLCSF ») dans les succursales de la Banque Laurentienne du Canada (« Banque Laurentienne ») ou en composant le 1 866 252-REER. BLCSF est une personne morale distincte de la Banque Laurentienne et de Industrielle Alliance, Gestion de fonds inc. Un placement dans un fonds commun de placement peut donner lieu à des commissions de vente et de maintien, des frais de gestion et d'autres frais. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis. La valeur des fonds fluctue souvent, et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Les taux de rendement indiqués représentent le taux de rendement total composé annuel historique ; ils comprennent les fluctuations de la valeur des parts et supposent le réinvestissement de tous les dividendes et les distributions. Les rendements et les données ne tiennent pas compte des commissions d'achat et de rachat, des frais de placement ni des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payables par un porteur, qui auraient pour effet de réduire le rendement.

1711795

1711743

La Société Alzheimer
QUÉBEC

VOUS INVITE
À UNE JOURNÉE SPÉCIALE D'INFORMATION AU

Pavillon Pollack-Desjardins, Université Laval, Ste-Foy
DIMANCHE 22 JANVIER 2006
de 9 h à 17 h

CONFÉRENCES EN SIMULTANÉ
10 h à 11 h
13 h 30 à 14 h 30

La recherche : Dr Rémi Bouchard, neurologue
Symptômes psychologiques et comportementaux de la maladie d'Alzheimer : Dr François Rousseau, gérontopsychiatre
L'Accompagnement, une aventure humaine : Mme Marité Villeneuve Auteure du livre « Je veux rentrer chez moi »
12 h à 12 h 30 L'impact des mots : M. Raymond Girard, représentant du groupe de soutien pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Dans la grande place centrale du pavillon Pollack-Desjardins de 9 h à 17 h, différents professionnels, œuvrant dans les services reliés à la maladie d'Alzheimer et autres affections connexes, seront réunis pour répondre à vos questions.

Une journée spécialement dédiée à toutes les personnes touchées par la maladie d'Alzheimer!

Information : (418) 527-4294 ou 1 866 350-4294

Bienvenue !

PROFESSIONNELS SUR PLACE ENTRE 9 H ET 17 H

Entrée et stationnement gratuits

Présentée par LA SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE QUÉBEC dans le cadre du Mois de la sensibilisation à la maladie d'Alzheimer.

Collaboration de : Pfizer, Janssen-Ortho, Novartis, Lunbeck et la compagnie Alex Coulombe ltée.

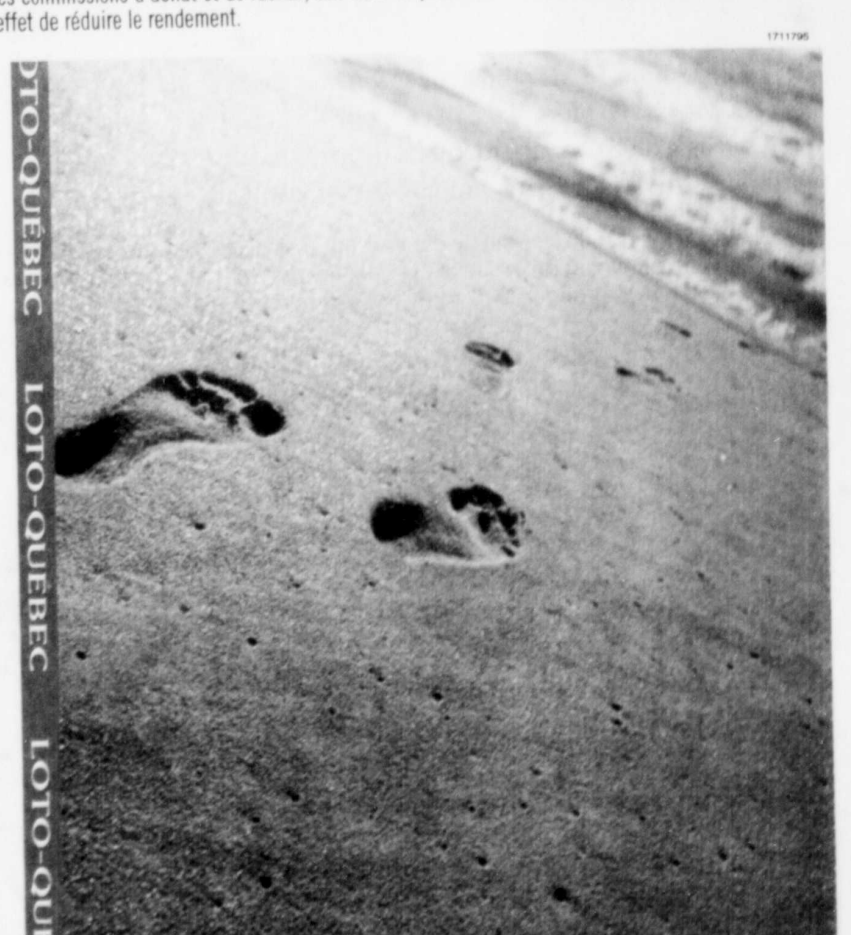
INFORMATIONS : 527-4294



Ce soir
22 millions*

LOTTO 649

Ça change pas le monde, sauf que...



*approximatif

18 ans +

www.loto-quebec.com

LOTO QUÉBEC

QUOI FAIRE CE WEEK-END

L'autoneige ou la machine à remonter le temps

On peut désormais découvrir tous les attraits de Cap-Saint-Ignace en B-12, l'autoneige Bombardier inventée en 1937

Elles étaient les taxis de campagne des années 1940. Le boulanger autant que la maîtresse d'école ou le docteur y montaient pour parcourir les rangs non déneigés. Marcel Guimont se sert aujourd'hui de l'autoneige B-12 de Bombardier comme d'une machine à remonter le temps.

Depuis 1998, le guide touristique s'amuse à faire entrer les gens à bord de son engin pour une visite du Cap-Saint-Ignace, près de Montmagny. Dans de bonnes conditions de neige, cet ancêtre du transport en commun sillonne les champs et les chemins forestiers à environ 60 kilomètres à l'heure.

VOIR LES ÎLES

Les yeux rivés vers l'extérieur, les excursionnistes peuvent admirer l'Isle-aux-Grues et tous ses îlots voisins, emprisonnés dans la glace. Quand l'autoneige gravit une colline, on peut voir la rive nord du fleuve Saint-Laurent et ses nombreux monts.

Si les gens le désirent, ils peuvent arrêter se réchauffer près d'une petite cabane à la mi-parcours, afin d'observer et de nourrir la cinquantaine d'espèces d'oiseaux qui restent dans la région en hiver. On peut même pique-niquer autour d'un feu de camp.

À l'intérieur de l'engin, c'est le discours interactif qui est roi. « On peut s'évader dans différentes directions, dépendant de ce que les gens ont à raconter et de ce qu'ils veulent savoir », souligne M. Guimont, qui se targue à la blague de ne jamais répéter le même discours deux fois.

Bien sûr, les férus de mécanique pourront en apprendre sur les rouages de l'autoneige, affectueusement appelée « Snow », qui a été inventée bien avant la motoneige, soit en 1937.



Patricia Cloutier
PCloutier@lesoleil.com

Ensuite, c'est la tournée des noms de famille des visiteurs, afin de savoir si leurs ancêtres sont déjà passés par Cap-Saint-Ignace. Un prétexte pour enchaîner sur l'histoire de la municipalité d'un peu plus de 3000 âmes.

ACTIVITÉ DE GROUPE

L'autoneige est définitivement une activité qui se pratique en groupe. C'est qu'il en coûte 12 $ par personne pour une heure de randonnée, à condition que l'engin soit à sa pleine capacité, c'est-à-dire huit passagers. Sinon, on doit payer un peu plus cher sa promenade.



LE SOLEIL

Les Visites du Cap-Saint-Ignace proposent une promenade d'une heure dans cette autoneige B-12 de Bombardier, qui date des années 40.

PAS DE DÉPARTS FIXES

Les Visites du Cap-Saint-Ignace peuvent s'ajuster afin de répondre aux désirs particuliers des gens. Il n'y a pas d'heure fixe de départ, c'est pourquoi il est important de réserver sa place et le moment qui convient à l'avance.

Ceux qui cherchent à expérimenter un moyen de transport encore plus ancien peuvent également faire une balade en carriole tirée par des chevaux, pour la somme de 10 $ par personne.

Situées à un peu plus d'une heure de Québec, les Visites du Cap-Saint-Ignace sont uniques en leur genre, dans toute la province.

▸ Vous voulez y aller ?

- **Quoi :** Visites du Cap-Saint-Ignace
- **Où :** 161, chemin des Plaines, Cap-Saint-Ignace
- **Quand :** tous les jours, sur réservation
- **Combien :** 12 $ par personne (groupe de huit)
- **Info :** (418) 246-5105 ou **visitescap@globetrotter.net**

▸ Autres suggestions

1) Triathlon familial : des équipes familiales du tonnerre, qui soient habiles autant en raquettes, dans la glissade sur tube qu'en ski spécial sont attendues à Val-Bélair. Il y aura aussi de l'animation et du chocolat à ce triathlon. Si le temps est mauvais, l'activité est remise à demain.

- **Où :** parc Jules-Émond (1045, du Collège, Val-Bélair).
- **Quand :** aujourd'hui, à 13 h 30
- **Combien ?** c'est gratuit !
- **Info :** 641-6224

2) Bougie du Carnaval : c'est aujourd'hui seulement qu'on peut renouer avec la tradition et se procurer la Bougie du Carnaval. Si la cire devient noire quand vous la brûlez, vous êtes gagnant ! À Place Laurier, il y a une exposition sur l'histoire du Carnaval, des spectacles de folklore et une bougie géante !

- **Où :** Place Laurier (2700 boulevard Laurier
- **Quand :** aujourd'hui de 9 h à 17 h
- **Combien :** gratuit (5 $ pour acheter une bougie)
- **Info :** 626-3716

3) Quarante ans, ça se fête ! Le mont-Saint-Anne a déjà 40 ans et invite toute la communauté à se joindre à la fête. Les résidants de la Côte-de-Beaupré costumés dans le style des années 1960 pourront skier gratuitement ; il y aura aussi des déjeuners souvenirs et des compétitions de générations.

- **Où :** Mont-Sainte-Anne (2000, boul. Beau-Pré, Beaupré)
- **Quand :** aujourd'hui et demain
- **Prix :** varie selon les activités
- **Info :** 827-4561

4) Un spectacle éclaté Le chanteur et pédagogue Bruno Gendron utilise sa guitare et ses marionnettes pour sensibiliser les enfants aux thèmes qui leur sont chers, comme les différences entre personnes et l'environnement. Il faut réserver pour profiter de ce spectacle, qui saura plaire aux 4 à 12 ans.

- **Où :** bibliothèque Neufchâtel (4060, rue Blain)
- **Quand :** demain à 14 h
- **Prix :** gratuit **Info :** 641-6794

1710836
Solde de janvier
« Le rotin à l'aise partout chez vous ! »
Liquidation sur mobiliers de couleur naturel
Causeuse 699,95 $ rég. 1050 $
Sofa 849,95 $ rég. 1300 $
Fauteuils pivotants à partir de 349,95 $
GRANDE VARIÉTÉ DE MEUBLES ET D'ACCESSOIRES
De belles promotions sur items sélectionnés (quantités limitées)
Mobilier de chambre «Country Expression»
Étagères et meubles d'appoint « couleur miel »
en liquidation
25 % de rabais
La Maison du Rotin 2000
Designers sur place pour vous aider
Le plus grand spécialiste de meubles en rotin à Québec !
1415, Charest Ouest, coin Jean-Talon Sud 647-1997
www.maisondurotin.com
Avec VISA Desjardins, accord D, votre financement est accord D !

1710556
LA DAUPHINE
1487, chemin Sainte-Foy, Québec
(418) 527-3030
Tricot • Broderie • Crochet • Tapisserie et plus...
VENTE ANNUELLE
- 15% à 50% sur laine | 21 janvier au 5 février | - 15% sur tissus et kits à broder

1711145
GRANDE VENTE surplus inventaire
Rabais allant jusqu'à 60 % sur un grand choix de marchandise en magasin seulement
Renaud & cie
Le plus grand magasin de services de vaisselle et d'articles de cuisine à Québec
Nouvelle adresse:
1257, boulevard Charest Ouest 681-1944
Plus facile d'accès, ce magasin est situé entre Boiteau Luminaire et La Galerie du Meuble.
Et toujours au 82, rue St-Paul Québec

1711079
LE VOLVO XC90 2006
PRIX D'ENTRÉE COURANT : 2 500 $. SPÉCIAL POUR VOUS : 0 $.
VOLVO pour la vie
SYSTÈME DE DIVERTISSEMENT AUX PLACES ARRIÈRE SANS FRAIS
VALEUR DE 2500 $
CRÉDIT-BAIL À PARTIR DE 690 $* PAR MOIS. 39 MOIS.
VOLVO DE QUÉBEC
2230 rue Jean – Talon Nord, Sainte-Foy (418) 682-1112 www.volvodequebec.com
* Promotion d'une durée limitée offerte aux clients admissibles seulement sur approbation du crédit. Offre valide pour un XC90 2.5T A 2006, 690,46 $ par mois, terme de 39 mois. Un acompte de 0 $, la première mensualité comprenant les taxes, les frais de transport et la préparation (1 295 $), l'inscription au RDPRM de 48,66 $ et le dépôt de garantie de 800 $ sont dus à la signature du bail. Taux d'intérêt annuel : 2,95 %. Total des mensualités : 26 927,94 $. Taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Allocation de 60 000 km pour la durée du bail (0,16 $ par km supplémentaire). Les mensualités et le dépôt de garantie peuvent varier selon les équipements optionnels choisis. Valeur de rachat à la fin du bail : 32 838,40 $ plus taxes. Le montant de 2 500 $ est basé sur le PDSF d'un système de divertissement aux places arrière acheté séparément. Le concessionnaire peut louer à un prix inférieur. L'offre se termine le 31 mars 2006. Certaines conditions s'appliquent. Votre concessionnaire Volvo vous donnera tous les détails. © 2006 La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. « Volvo pour la vie » est une marque déposée utilisée sous licence par La Compagnie des Automobiles Volvo du Canada. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocanada.com.

MATRICIDE À COUPS DE MARTEAU

Le juge Beaulieu clément envers André Girouard

L'avocat de la Couronne avait suggéré au magistrat d'imposer une peine de cinq à six ans de pénitencier

IAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

■ VICTORIAVILLE — Le juge Jean-Claude Beaulieu a fait preuve de clémence hier en imposant à André Girouard, coupable de l'homicide involontaire de sa mère de 81 ans à coups de marteau, une peine de 16 mois moins un jour à purger dans la collectivité.

« Des circonstances exceptionnelles permettent ici d'imposer une peine dans la collectivité, notamment le fait que l'accusé souffrait de maladie mentale. Emprisonner un accusé à cause de sa maladie mentale serait inacceptable », a déclaré le juge Beaulieu avant de rendre son verdict, assorti d'une ordonnance de probation de trois ans.

Le magistrat a tenu compte des quatre mois de détention préventive purgés par l'homme de 62 ans à la suite de son arrestation — qui comptent pour le double d'une peine normale —, pour ensuite les déduire de la peine de deux ans moins un jour dans la collectivité demandée par le procureur de l'accusé, Me Denis Lavigne.

En 2004, il a tenté de se suicider avec son automobile

« L'accusé ne représente pas un danger et ne met pas la sécurité collective en jeu », a également souligné le juge après avoir rappelé que Girouard faisait l'objet d'un suivi psychiatrique depuis son arrestation et qu'il prenait sa médication sur une base régulière.

Durant les six premiers mois de sa peine, Girouard devra demeurer en permanence dans sa résidence sauf pour fins de travail, de culte religieux, pour des raisons de santé ou pour se procurer des aliments. Les 10 mois suivants, il devra rester chez lui de 20 h à 6 h.

Le procureur de la Couronne, Me Jean-François Royer, qui avait suggéré au juge d'imposer une peine de cinq à six ans de pénitencier à Girouard, ne semblait pas être de la meilleure humeur à sa sortie du tribunal. « Je vais lire le jugement et je verrai ensuite ce que je ferai », a-t-il brièvement commenté, ajoutant qu'il n'excluait pas un appel.

DÉTRESSE HUMAINE

Le frère de l'accusé, de même que son avocat, Me Denis Lavigne, se réjouissaient cependant de la décision. « Nous avons toujours soutenu André et nous continuerons de l'aider. Nous savons qu'il n'aurait jamais voulu ce qui s'est passé. C'est seulement parce qu'il était malade que c'est arrivé », a commenté Claude Girouard au nom de ses frères et sœurs.

« Je suis très heureux que le juge ait mis l'accent sur la détresse humaine comme cause de cet accident, car il s'agit vraiment d'un accident psychologique et ce n'est pas avec des cas comme celui-là qu'on fait des exemples », a déclaré Me Lavigne.

Toujours détenu de façon préventive en attendant sa comparution pour une accusation de conduite dangereuse relativement à une tentative de suicide à bord de sa voiture en octobre 2004, André Girouard demandera à être libéré ces prochains jours.

« Nous allons demander une libération en attendant le procès et nous sommes très confiants car le juge a déclaré aujourd'hui que mon client n'était pas dangereux pour la société », a poursuivi l'avocat.

Les événements auxquels font référence l'accusation d'homicide involontaire à laquelle cet ancien inspecteur du ministère du Revenu a plaidé coupable remontent au mois de décembre 2002. Souffrant de dépression chronique depuis les années 70, Girouard s'était alors emparé d'un marteau pour frapper à plusieurs reprises sa mère à la tête après que celle-ci l'eut traité de « bon à rien ».

Avant ce triste épisode, Girouard n'avait, semble-t-il, jamais montré aucun signe de violence envers sa mère de 81 ans, qui souffrait de la maladie d'Alzheimer et sur qui il veillait depuis sa retraite en 1997.

Le meurtre de sa mère remonte à décembre 2002

1711740

info-cancer
www.info-cancer.com
1 800 363-0063
FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER

1709270


Linique de Recherche en santé des femmes

ÉTUDE DE RECHERCHE SUR L'ATROPHIE VAGINALE

Évaluation d'un comprimé vaginal expérimental
Vous pourriez participer à l'étude si vous :

- êtes ménopausée
- êtes âgée d'au moins 45 ans
- souffrez d'au moins 3 des symptômes suivants :
  sécheresse vaginale, irritation/démangeaisons au vagin ou à la vulve, mictions douloureuses, douleurs pendant les activités sexuelles
- ne prenez pas d'hormones depuis au moins 3 mois

Pour plus de renseignements, prière de téléphoner aux coordonnatrices de recherche du
Dre Céline Bouchard,** au (418) **650-2295

1711741

Zellers

Avis de correction

Sur la **page couverture** du cahier Zellers en vigueur du samedi 21 janvier au vendredi 27 janvier 2006, nous avons annoncé par erreur **le fauteuil club Barclay en cuir d'Alfred Sung Home à 50 % de rabais.**
Le rabais exact est de **50 $.**
Nous nous excusons des inconvénients causés.


ALFRED SUNG HOME
Hbc

1711141

GM Canada VRAIMENT PLUS

PLUS D'ÉQUIPEMENT, POUR UN MONDE PLUS PRATIQUE.

CHEVROLET CHEVROLET CHEVROLET CHEVROLET

CHEVROLET MALIBU LS 2006



LA MALIBU 2006 OFFRE PLUS D'ÉQUIPEMENT DE SÉRIE POUR BEAUCOUP MOINS.

Moteur L4 ECOTEC de 2,2 L de 144 HP • Transmission automatique à 4 vitesses • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 rabattable • Lecteur CD • Régulateur de vitesse • Climatisation • Roues de 15 po • Télédéverrouillage • Colonne de direction inclinable et télescopique • Glaces, portières et rétroviseurs à commande électrique • Et plus encore!

19 995 $ à l'achat†

269 $/mois*
Comptant : 1 957 $
Dépôt de sécurité : 0 $
Location : 48 mois

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
289 $	1 046 $	0 $
312 $	0 $	0 $

Préparation et frais de transport de 1 200 $ inclus.

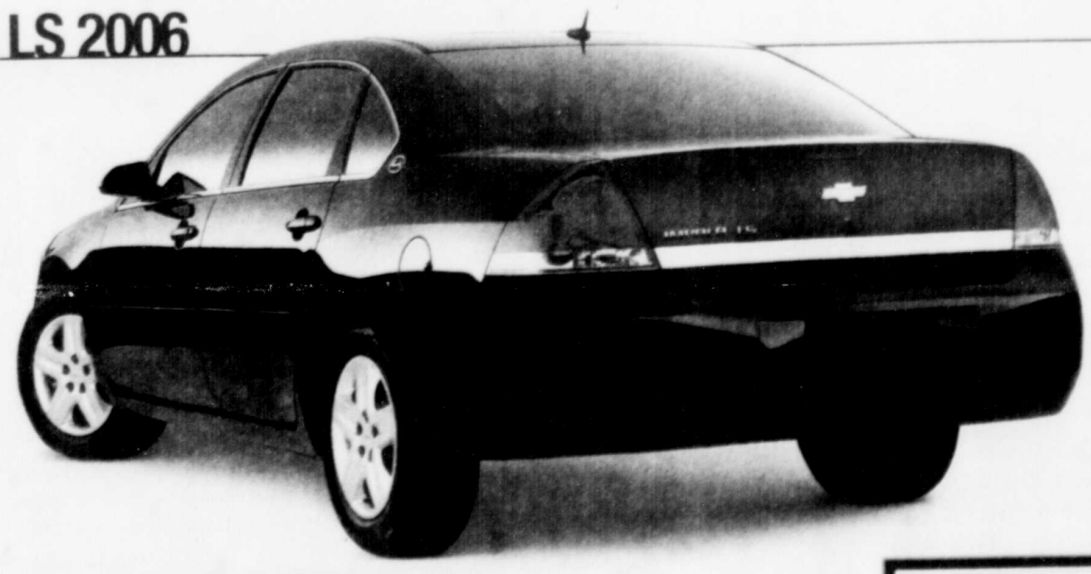
Ville : 9,9 L/100 km ou 29 mi/gal.
Route : 6,8 L/100 km ou 42 mi/gal.‡
ÉNERGUIDE

★★★★★ Sécurité 5 étoiles♦

CHEVROLET IMPALA LS 2006

« LA NOUVELLE IMPALA BAT LA CONCURRENCE. »
TORONTO STAR

Système de communication et d'assistance OnStar^ • Moteur V6 VVT 3,5 L à ISC de 211 HP • Freins à disque aux 4 roues • Roues de 16 po • Climatisation • Colonne de direction inclinable • Télédéverrouillage • Lecteur CD et 6 haut-parleurs • Siège du conducteur réglable à 8 positions • Habitacle pour 6 passagers • Sacs gonflables frontaux et latéraux • Glaces, portières et rétroviseurs à commande électrique • Et plus encore!



299 $ / mois*
Comptant : 2 248 $
Dépôt de sécurité : 0 $
Location : 48 mois

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
319 $	1 312 $	0 $
347 $	0 $	0 $

Préparation et frais de transport de 1 200 $ inclus.

Ville : 11,3 L/100 km ou 25 mi/gal
Route : 7 L/100 km ou 40 mi/gal ‡
ÉNERGUIDE

★★★★★ Sécurité 5 étoiles♦

CHEVROLET

On fonce avec vous

PRIME GM POUR ÉTUDIANTS .ca

((XM)) RADIO SATELLITE

gmcanada.com

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2006 suivants : Malibu (1ZS69/R7C) et Impala (1WB19/R7A). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Sous réserve de l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. †À l'achat, préparation incluse. Transport, frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 ¢/km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. ‡Cote de consommation telle que publiée dans ÉnerGuide par Ressources naturelles Canada. ♦Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant (tests d'impacts frontaux). Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. sur la Impala et la Malibu 2006. *Comprenant un abonnement de un an gratuit au plan Sain et sauf. Contrat de service requis. Pour obtenir tous les détails et modalités liés au service OnStar, composez le 1 800 667-8677, informez-vous auprès de votre concessionnaire ou consultez le site onstarcanada.com. **Marque de commerce ©2005. Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Utilisée sous licence. Tous droits réservés. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de la Carte GM, de prime pour étudiants (primegmpouretudiants.ca; sauf la Impala) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer ou vendre à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples détails, renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com.**

1711141

1711264

C'EST DIRECT.
C'EST MOINS CHER.

VARADERO
CUBA

Playa Caleta
1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS
1049 $
LE 5 FÉV

Coralia Club Playa de Oro
1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS
1199 $
LES 12 ET 26 FÉV

Club Tuxpan
1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS
1199 $
LES 12 & 26 FÉV

Coralia Club Playa de Oro
1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS
1399 $
LE 12 MAR

PUERTO PLATA
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Fun Royale
1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS
899 $
LES 3, 10 ET 17 FÉV

Victoria Golf & Beach Resort
1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS
1049 $
LES 3, 10 ET 17 FÉV

Playa Naco Resort
1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS
999 $
LES 17 ET 24 FÉV

Azzurro Beach Resort
1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS
1199 $
LE 13 MAR

LA ROMANA / PUNTA CANA
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Don Juan Beach Resort
1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS
869 $
LES 30 MAR ET 6, 13 AVR

Santana Beach Resort & Casino
1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS
999 $
LES 30 MAR ET 6, 13, 20 AVR

Punta Cana Bavaro Resort
1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS
1299 $
LES 6, 13 ET 20 AVR

Santana Beach Resort & Casino
1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS
1199 $
LES 13 ET 20 AVR

SANTA LUCIA CUBA
DÉPARTS DE MONTRÉAL

Santa Lucia Club Maya
1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS
699 $
LES 24 ET 31 JAN

Santa Lucia Gran Club Santa Lucia
1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS
979 $
LES 7 ET 14 FÉV

PUERTO VALLARTA MEXIQUE
DÉPARTS DE MONTRÉAL

Puerto Vallarta Howard Johnson Nautilus
1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS
799 $
LES 28 JAN ET 4, 11 FÉV

Puerto Vallarta Costa Club Punta Arena
1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS
899 $
LES 28 JAN ET 4, 11 FÉV

Vols directs de Québec

DU DÉPART ON EST LÀ POUR VOUS À LA PLAGE

PAS DISPONIBLES CHEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES!
Découvrez en ligne tous les forfaits disponibles. Faites votre choix de destination et d'hôtel grâce à nos vidéos et photographies. Réservez en ligne pour les meilleurs prix!

GoTravelDirect.com
1.866.749.3344

GO TRAVEL DIRECT

Aucun supplément de CARBURANT

La République Dominicaine

Les prix sont par personne basés sur une occupation double. Les prix peuvent changer en fonction de la disponibilité. Les prix sont en vigueur au moment de l'impression et sont valables pour les nouvelles réservations jusqu'au 24 janvier 2006. Les taxes et les frais sont inclus. Forfait inclut vols, l'hôtel, repas, boissons et transferts. Go Travel Direct est titulaire d'un permis du Québec. Vol sur les ailes de Zoom Airlines.
Prix disponibles en ligne seulement à www.gotraveldirect.com. Contribution au fonds d'indemnisation de 3.50 $ par tranche de mille dollars en supplément.

✦ Fiançailles ✦ Graduation ✦ Mariage ✦ Anniversaires
✦ Prompt rétablissement ✦ Reconnaissance d'excellence
✦ Naissances ✦ Autres

À Célébrer!
Soulignez vos événements spéciaux dans cette rubrique

Communiquez avec Céline Dufresne téléphone : 686-3226 poste 2661 télécopieur : 686-3322

LOI SPÉCIALE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

La CSQ prépare une riposte

(PC) — Même si elle n'écarte pas tout à fait la possibilité de défier la loi spéciale, la CSQ entend pour l'instant s'en tenir à des moyens légaux pour riposter au décret du gouvernement Charest.

Adoptée en décembre, la loi 142 fixant les conditions de travail des employés du secteur public sera combattue sur le plan juridique, politique et social, a promis le président de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Réjean Parent, dans une entrevue accordée à la Presse canadienne.

« Cela n'exclut pas éventuellement des gestes plus vigoureux qui iront à l'encontre de la loi, mais notre évaluation est à l'effet que nous n'avons pas, en ce moment, l'environnement social propice qui nous permettrait de défier la loi avec succès », a-t-il mentionné, au terme d'un conseil général de négociation à Québec.

Pour l'heure, ce sont les procureurs de la centrale qui s'agitent pour identifier la meilleure voie à suivre.

« Il y a toute une bataille juridique qui se profile », a dit le chef syndical.

En outre, la CSQ prépare le dépôt d'une requête en nullité devant la Cour supérieure du Québec, sous le motif que la loi 142, par ses aspects punitifs sévères et son cadre extrêmement rigide, « viole les droits fondamentaux » et va à l'encontre de la Charte des droits.

La CSQ jauge également la possibilité de plaider « la négociation de mauvaise foi » du gouvernement Charest devant la Commission des relations de travail.

Du reste, les syndiqués de l'enseignement ne lâcheront pas d'un pouce les membres du gouvernement libéral pour qu'ils gardent bien frais en mémoire le mécontentement des salariés, a prévenu M. Parent.

« L'idée, c'est d'ameuter la population et de manifester notre désapprobation. L'un des éléments que l'on privilégie est de harceler les ministres dans tous leurs déplacements et dans leurs représentations », a-t-il précisé.

En guise de protestation contre le « coup de force » du gouvernement, la CSQ jongle aussi avec l'idée de se retirer des comités patronaux et gouvernementaux.

Les stratèges syndicaux entendent par ailleurs tenter, d'ici la prochaine campagne électorale au Québec, d'obtenir l'engagement du chef péquiste, André Boisclair, de jeter au panier la loi 142. Ou, à tout le moins, de purger la pièce législative de ses aspects « répressifs et injustifiables », a souligné M. Parent.

La CSQ est confiante d'arracher une promesse du PQ en ce sens, même si M. Boisclair a déjà publiquement fermé la porte à l'éventualité de reprendre les négociations avec les employés du secteur public, une fois reporté au pouvoir.

« J'ose croire que le chef du Parti québécois se positionnera contre les éléments répressifs de la loi », a insisté le leader syndical.

Une chose est sûre, si le chef du PQ ne prend pas rapidement et publiquement position contre le décret, il sera perçu par les syndiqués comme l'*alter ego* de Jean Charest, a estimé M. Parent.

« Déjà, dans les assemblées générales, MM. Boisclair et Charest sont placés dans un même panier, parce que M. Boisclair n'a pas su être clair sur ses intentions », a-t-il analysé.

Le Canada, « modèle de maîtrise budgétaire »

■ PARIS — Le Canada constitue « un modèle de maîtrise budgétaire » et devrait inspirer la France dans ses réformes, a estimé hier la Commission des lois du Sénat français en rendant compte d'un rapport sur la réforme de l'État engagée au Canada depuis 1994. Le Canada est devenu « le seul pays du G7 dont les comptes publics affichent un excédent pour la huitième année consécutive », souligne le communiqué du Sénat citant ce rapport rédigé à la suite d'une mission d'information à Ottawa et à Québec. Selon les auteurs du rapport, « l'œuvre de réforme de l'État conduite dans notre pays peut être encore approfondie en s'inspirant en particulier des évolutions initiées par le Canada afin de réaliser des économies d'échelle dans le domaine des services aux administrations ». Le déficit budgétaire prévu en France pour 2006 s'établit à 46 625 milliards d'euros, selon le gouvernement. Le rapport souligne que la réforme de l'État au Canada a conduit le gouvernement fédéral à supprimer près de 66 000 emplois dans la fonction publique entre 1994 et 1999, soit plus d'un fonctionnaire sur six, et à soumettre les ministères à une baisse moyenne de 20 % de leurs crédits. Une augmentation de 9,34 % du nombre de fonctionnaires a toutefois été enregistrée entre 2000 et 2004. *AFP*

1711136

JANVIER 2006

1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	X					

CE LUNDI, ON VOTE.

Pour savoir où et quand aller voter, consultez votre carte d'information de l'électeur. Elle contient toute l'information dont vous avez besoin pour exercer votre droit de vote, et le processus de vote sera plus rapide si vous l'avez en main.

Les heures d'ouverture de votre bureau de scrutin sont inscrites sur votre carte d'information de l'électeur et sur le site Web d'Élections Canada à www.elections.ca en cliquant sur l'icône Service d'information à l'électeur.

Si vous n'avez pas reçu cette carte, vous n'êtes probablement pas inscrit sur la liste électorale. Pour voter, il vous suffira de présenter à votre bureau de scrutin le jour d'élection, le 23 janvier, une preuve d'identité qui porte vos nom, adresse et signature. Si vous n'avez pas un tel document, vous pourrez affirmer sous serment que vous êtes autorisé à voter à ce bureau de scrutin, pourvu que vous soyez accompagné d'un électeur inscrit dans la même section de vote qui peut se porter garant de votre identité.

Pour plus de renseignements, communiquez avec votre bureau local d'Élections Canada ou consultez notre site Web à www.elections.ca.

www.elections.ca
1 800 463-6868 sans frais au Canada et aux États-Unis
001 800 514-6868 sans frais au Mexique

ATS 1 800 361-8935 pour les personnes sourdes ou malentendantes sans frais au Canada et aux États-Unis ou (613) 991-2082 de partout au monde

Élections Canada

BUDGET RÉVISÉ À MONTRÉAL

Pas de hausse de taxes pour la moitié des Montréalais

MONTRÉAL (PC) — À Montréal, l'administration municipale a présenté hier le budget révisé de la Ville, qui, cette fois, ne comporte aucune hausse du fardeau fiscal global des contribuables, contrairement au budget de décembre.

Le nouveau budget comprend aussi une réduction des dépenses de 21 millions $

Le maire Gérald Tremblay va pouvoir profiter de revenus tirés de la taxe d'accise fédérale sur l'essence, environ 33 millions $, pour son budget 2006.

Les gouvernements fédéral et provincial avaient conclu une entente l'an dernier sur le transfert d'une partie de cette taxe fédérale aux villes. Mais Montréal avait dû attendre jusqu'au 14 décembre pour que soit signée avec le gouvernement Charest l'entente lui permettant d'avoir accès aux sommes transférées. Le nouveau budget comprend aussi une réduction des dépenses de 21 millions $.

Il y aura gel ou baisse du compte de taxes pour la moitié des contribuables, mais certains auront des hausses sur leur compte de taxes.

La Ville prévoit des montants pour l'instauration de la ligne unique 3-1-1 qui donnera accès à l'ensemble des services municipaux, l'arrivée des policiers dans le métro, ainsi que la réhabilitation du réseau de l'eau et du réseau routier.

Mais la Ville a aussi prévu des hausses importantes pour les parcomètres.

Dans un geste sans précédent, le maire Gérald Tremblay avait annulé, en décembre dernier, son budget 2006. Il expliquait alors qu'il avait ébranlé le lien de confiance qu'il avait établi avec la population. Un peu plus des deux tiers des propriétaires auraient reçu des hausses d'impôts fonciers avec ce document.

Le nouveau budget de la Ville de Montréal s'élève à 3,855 milliards $.

Deux organisations cyclistes s'affrontent en Cour

Le juge rejette la demande de Vélo Québec

ÉLISABETH FLEURY
EFleury@lesoleil.com

Accordez-vous donc, c'est si beau l'accordéon. Voilà en substance ce que dit le juge Brian Riordan, de la Cour supérieure, dans sa décision sur la cause opposant Vélo Québec Événements et Épreuves de la Coupe du monde cycliste féminine.

« Il est généralement reconnu que l'ennemi prééminent des cyclistes s'avère le nid-de-poule, malgré le fait que plus d'un automobiliste inattentif ait goûté à l'indignation unidigitale peu équivoque de ceux qui circulent à deux roues. Quelle surprise, donc, de voir deux organismes "pro-cyclisme" et sans but lucratif se confronter devant les tribunaux ! », écrit d'emblée le juge Riordan dans un jugement pour le moins coloré rendu la semaine dernière.

Mise en contexte. Vélo Québec demande à la Cour supérieure d'ordonner que la Coupe du monde féminine cesse d'utiliser le nom commercial « Tour du Grand Montréal » (TGM) pour son événement cycliste. Vélo Québec soutient que ce nom est identique à sa marque de commerce enregistrée, soit « Tour de l'Île de Montréal » (TIM). Selon Vélo Québec, l'emploi du nom TGM crée de la confusion avec la marque TIM.

Vélo Québec en veut notamment pour preuve le fait qu'il a reçu des appels du public et de la presse, surtout en 2002, qui indique une confusion à l'effet que Vélo Québec joue un rôle dans l'organisation du Tour du Grand Montréal.

Dans son jugement, le juge Riordan conclut que le seul fait qu'il y ait eu des appels téléphoniques à Vélo Québec n'est pas en soi suffisant pour prouver la probabilité de confusion entre les deux noms. « Il ne s'agit pas de la confusion entre les deux noms, mais plutôt d'une présomption de la part du public à l'effet que toutes les activités du monde du cyclisme sont reliées », écrit-il.

Après avoir rejeté l'action de Vélo Québec, le juge écrit que « nous ne pouvons nous taire quant à un aspect affligeant de cette affaire. Ici, deux organismes qui devraient logiquement être des alliés s'affrontent sur la place publique pour ce qui semble être bien plus une pure question de principe qu'un souci réel de préjudice ».

Et d'ajouter : « Nous ne pouvons qu'exprimer le vœu que les parties continuent à dialoguer dans le but non seulement de permettre une coexistence paisible, mais encore de favoriser une symbiose fructueuse qui saura faire avancer les intérêts du cyclisme en général. »

1711091

La maison du piano au Québec

Pianos neufs et usagés :
Sauter, Schimmel, Petrof, Kohler & Campbell, Young Chang, Bergmann.

230, côte des Fermes, Saint-Joseph-de-Beauce (à 30 min des ponts)
1 888 397-5057

Le mode de scrutin,
votre opinion est fondamentale !

La Commission spéciale sur la Loi électorale de l'Assemblée nationale du Québec consulte les citoyens sur la réforme de notre système électoral.

Participez aux auditions publiques dans votre région !

24, 25 et 26 janvier 2006
Salle Louis-Joseph-Papineau
Hôtel du Parlement à Québec



Pour en savoir plus :
1 866 DÉPUTÉS ou www.assnat.qc.ca

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

1711544



SOLDE ANNUEL D'ENTREPÔT
Jusqu'au lundi 23 janvier
3 derniers JOURS
15% à 60%
de RABAIS
SUR TOUT EN MAGASIN
Bovet
POUR HOMMES DE TOUTES TAILLES
PLACE SAINTE-FOY (ESPACE NORD)
GALERIES DE LA CAPITALE

La Bougie du Carnaval

Aujourd'hui samedi 21 janvier



25 gagnants de 500 $ chez METRO*

5 gagnants de 1000 $ chez Tanguay*

1 gagnant de 40 000 $ à Place Laurier**

5$

Carnaval de Québec
M. Christie

Place Laurier
C'est tout.

TANGUAY METRO
VIA Rail Canada
Desjardins Fiducie
énergie 98,9 TQS LE SOLEIL

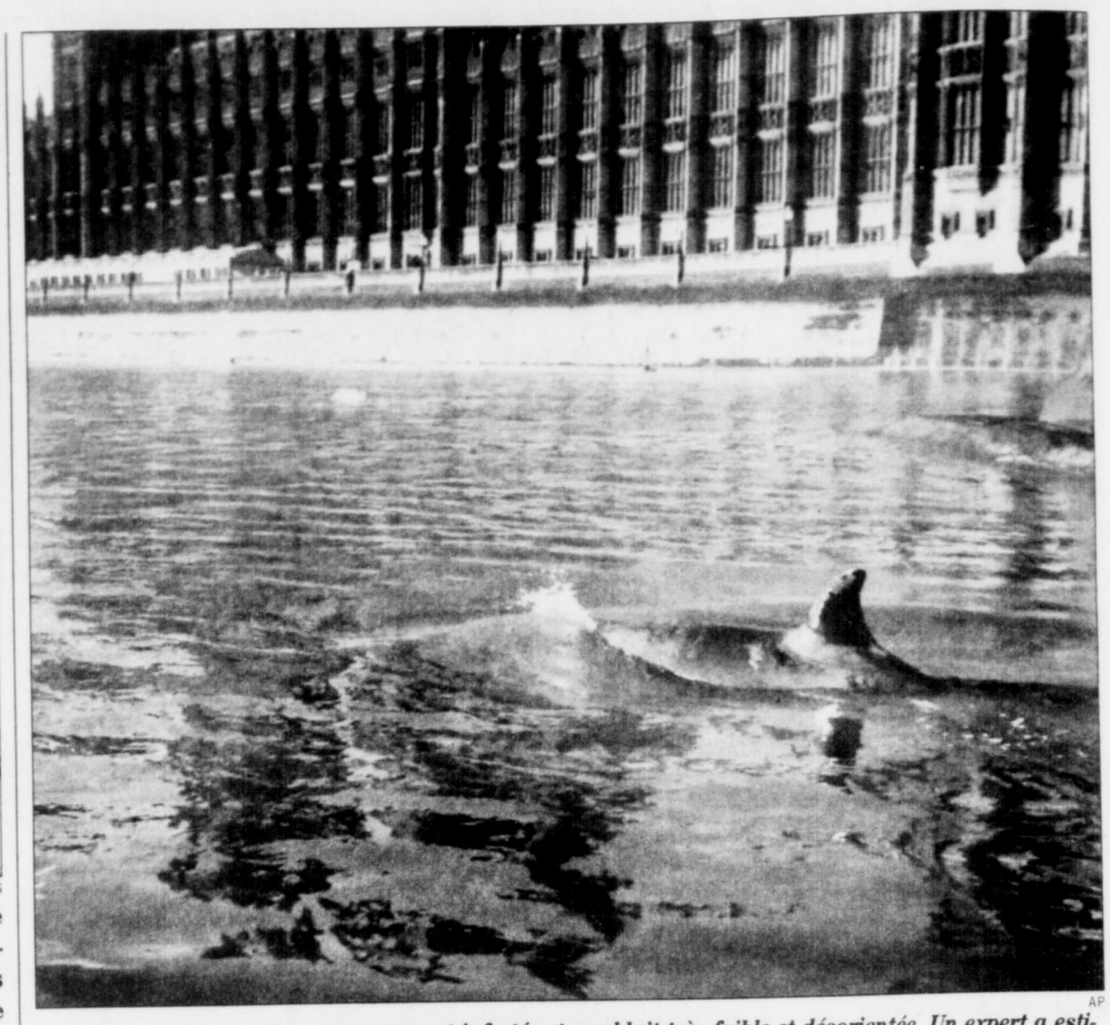
* En chèques-cadeaux ** En carte-cadeaux Place Laurier Règlements disponibles au bureau du Carnaval (418) 626-3716 ou sur www.carnaval.qc.ca, section Bougie

42 SOLDATS MEURENT DANS UN « CRASH »



REUTERS

Quelque 600 sauveteurs fouillaient hier les débris fumants d'un avion militaire slovaque qui s'est écrasé jeudi près de Telkibanya, dans le nord-est de la Hongrie, tuant 42 soldats. Des dizaines de médecins, de secouristes et de pompiers ont fouillé minutieusement les débris de l'appareil, un Antonov 24 dans lequel se trouvaient de jeunes soldats slovaques de l'OTAN au Kosovo, qui rentraient chez eux. En explosant au sol en début de soirée, l'avion a dévasté la forêt sur une longueur de 600 m et une largeur de 40 m et des débris calcinés de l'appareil ont été retrouvés dans un périmètre de quelque 1800 m², a expliqué la ministre hongroise de l'Intérieur, Monika Lamperth. « Il y avait des corps déchiquetés et des membres partout », a affirmé Peter Kormos, un habitant de Hejce qui a guidé les sauveteurs jusqu'à l'épave. Les circonstances de l'accident n'étaient toujours pas établies avec certitude au lendemain du drame.



AP

La baleine avait une plaie apparemment infectée et semblait très faible et désorientée. Un expert a estimé peu probable que l'animal puisse sortir vivant de sa mésaventure.

LONDRES

Une baleine dans les eaux de la Tamise

CHRISTOPHE SCHMIDT
Agence France-Presse

LONDRES — Une baleine a été observée hier nageant dans la Tamise à Londres, une vision inédite et inexpliquée qui a stupéfié les badauds, tandis que l'on tentait de sauver l'animal blessé.

Tony Martin, un vétérinaire spécialisé interrogé par les télévisions, a estimé peu probable que l'animal puisse sortir vivant de sa mésaventure.

Il s'agit d'une baleine à bec commune, une espèce décrite en zoologie comme une sorte de dauphin primitif pouvant atteindre 10 mètres de long et dépasser trois tonnes. Elle a un bec semblable à celui du dauphin et une tête bossue. Elle mesure de cinq à six mètres, selon les témoignages.

Selon Richard Sabin, expert du Musée d'histoire naturelle de Londres, ce serait la première vision d'une baleine à bec commune depuis le début des observations dans la Tamise en 1913.

Les chaînes BBC News et Sky News ont diffusé des images du mammifère marin prises depuis un hélicoptère en continu.

La baleine s'est échouée à au moins deux reprises, gênée par le niveau des eaux dans l'estuaire à marée basse. Chaque fois, on l'a vue tenter de se dégager par des contorsions. Des personnes n'ont pas hésité à entrer dans l'eau et à repousser l'animal en faisant des moulinets avec les bras, tandis qu'on voyait l'eau se colorer de sang.

L'un de ces sauveteurs improvisés a ensuite indiqué que la baleine avait une plaie apparemment infectée, qu'elle semblait très faible et désorientée.

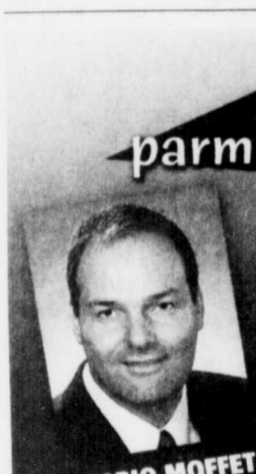
Les baleines à bec communes vivent habituellement dans l'Atlantique Nord, notamment aux abords du détroit de Bering. On peut aussi les observer l'été au large de l'Écosse, tant en mer du Nord qu'en mer d'Irlande.

« Il est possible que son sonar ait été affecté par sa présence en eau peu profonde et qu'elle ait été désorientée », a hasardé un spécialiste du ministère de l'Agriculture.

Pendant que la foule se pressait sur les quais de la Tamise, les spécialistes se demandaient comment la baleine avait bien pu passer la Thames Barrier, un barrage sophistiqué mis en place en aval de la ville pour protéger Londres des fortes inondations.

« Nous avons été informés hier (jeudi) que deux baleines remontaient la Tamise », a indiqué Alan Knight, membre d'un groupe de sauveteurs dépêchés sur place.

« Nous avons envoyé des plongeurs mais nous n'en avons trouvé qu'une, qui est ressortie par la Thames Barrier vers 18 h, a-t-il ajouté. Puis à 8 h 30 ce matin (hier), nous avons eu un coup de fil de quelqu'un qui pensait halluciner : il venait de voir une baleine remonter la Tamise près du pont de Waterloo », en plein cœur de Londres.

1711462
Meilleur parmi les meilleurs !

Conseiller de l'année 2005
Parce qu'il a répété l'exploit réalisé en 2004, parce que son enthousiasme et ses talents de conseiller sont toujours au rendez-vous, nous rendons hommage à Mario Moffet et lui offrons nos plus sincères félicitations.
MARIO MOFFET
Marlin est le plus important vendeur d'automobiles et de camions Chevrolet du Québec-Métro.
Merci à notre clientèle.
MARLIN CHEVROLET
2145, Jean-Talon Sud, Sainte-Foy
688-1212

Mon père est important parce que...
www.monpere.ca

1711802
ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC
Restaurant
Le Parlementaire
Brunchs
Le Parlementaire s'associe aux **fêtes du Carnaval de Québec** et vous invite à découvrir la prestigieuse table de son restaurant les dimanches 29 janvier et 5 février prochains.
Buffet gastronomique :
Grande variété de fruits de mer, de plats québécois, de fromages fins, de desserts et autres découvertes.
Services : 10 h à 12 h
12 h à 14 h
Prix : 24,95 $ / personne
15,95 $ / enfants de moins de 12 ans

Réservez tôt.
Composez le **643-6640, du lundi au vendredi de 8 h à 16 h 30.**
Bon Carnaval!

1711758
LOUIS GARNEAU
Louis Garneau Sports Inc., chef de file dans la conception, la confection et la distribution de vêtements et d'accessoires sports, située à Saint-Augustin-de-Desmaures, Québec, ayant une usine de distribution aux Etats-Unis, est à la recherche d'un(e) candidat(e) afin de pourvoir au poste de :
Coordonnateur(trice) import-export
Sous la supervision du Contrôleur corporatif, le ou la titulaire du poste aura l'entière responsabilité de coordonner les activités d'importation et d'exportation de l'entreprise et d'optimiser les transactions douanières. De façon plus spécifique, le ou la candidat(e) devra coordonner le transport international, effectuer le suivi des déplacements de la marchandise et informer les départements appropriés de l'impact de la réglementation internationale pour les coûts de fabrication des produits et sur la stratégie de distribution internationale à adopter.
Exigences du poste :
- Posséder une formation technique ou universitaire dans un domaine approprié alliée à 5 ans d'expérience dans un département d'importation et d'exportation;
- Avoir une bonne connaissance des accords et règles douanières qui régissent le commerce international;
- Avoir un sens des affaires aiguisé et une grande curiosité intellectuelle;
- Être autonome et apte à superviser un département de douanes.

Si le défi vous intéresse et que vous désirez vous joindre à une équipe gagnante, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae avant le vendredi 27 janvier 2006 à embauche@louisgarneau.com

1711138
LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

SUPER 7 — Tirage du 2006-01-20
02 04 09 15 25 38 45
Complémentaire : 43

Le Banker — Tirage du 2006-01-19
Lettre gagnante K
12 16 20 45 47

Catégories	Gagnants	Lots
Lettre+5/5	0	1 000 000,00 $
5/5	0	25 000,00 $
Lettre+4/5	2	1 000,00 $
4/5	6	100,00 $
Lettre+3/5	142	50,00 $
3/5	531	10,00 $
Lettre+2/5	2 220	5,00 $
Lettre+1/5	11 712	2,00 $
Lettre	18 945	1,00 $

Astro — Tirage du 2006-01-20

Jour	Mois	Année	Signe
28	MAI	54	TAUREAU

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L.-Q., cette dernière a priorité.

La Mini — Tirage du 2006-01-20

NUMÉROS	LOTS
192760	50 000 $
92760	5 000 $
2760	250 $
760	25 $
60	5 $
19276 ■	1 000 $
1927 ■	100 $
192 ■	10 $

Les Québécoises — Tirage du 2006-01-20
3 347 — 4 5401

Extra — Tirage du 2006-01-19 : 068968
Extra — Tirage du 2006-01-20 : 397067

Banco — Tirage du 2006-01-20
06 08 10 11 12
16 18 19 20 22
27 29 33 35 36
37 44 49 52 62

649 — GROS LOT CE SOIR — 22 000 000 $

Campagne 2006
LA MAISON FAMILIALE
EXPO QUÉBEC

Au profit de la
Fondation Maurice Tanguay

Vendeurs de billets recherchés
- Personnes dynamiques et disponibles les jeudis, vendredis et samedis dès la fin de février
- Avoir à cœur la cause des enfants malades et handicapés
- Compensation financière selon les résultats des ventes obtenus

Pour information
Martine Chabot 627-5527 poste 231
1711451

L'EST ET LA CÔTE-NORD

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Les conservateurs réveillent le Bloc

Le vent semblant tourner, les bloquistes doivent se reprendre en main

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ PASPÉBIAC — La montée des conservateurs au Québec a réveillé des députés bloquistes en fin de campagne dans les circonscriptions de Charlevoix, de la Côte-Nord, de Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent. Jusqu'au 10 janvier, les bloquistes semblaient profiter de la vague de juin 2004.

Dans Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Raynald Blais, député sortant du Bloc, a haussé le ton le 12 janvier, piqué par le conservateur Gaston Langlais. Ils ont été moins virulents mercredi au débat de Paspébiac, où les candidats ne s'affrontaient pas directement.

Tous deux s'entendent sur la nécessaire sauvegarde du train et sur le retour d'une assurance-emploi enrichie. Ils dénoncent le retrait d'Ottawa des régions mais en fin de course, c'est le libéral Mario Lévesque que M. Langlais a rejoint pour dire que le Bloc ne sera jamais du « bord du pouvoir ».


Mario Lévesque

BELLEDUNE

Après avoir affirmé qu'il était pour l'incinérateur de sols contaminés à Belledune s'il ne génère pas de pollution, M. Langlais s'est repris à Paspébiac. « Il faut tenir cette industrie loin des zones touristiques », mais il a été le seul candidat à ignorer le questionnaire du groupe Retour à l'expéditeur.

C'est la députée libérale de Bonaventure à Québec, la ministre Nathalie Normandeau, qui a fait la dernière vague jeudi en disant à Radio-Gaspésie qu'il « y aurait certainement un avantage pour nous d'avoir un député du côté du pouvoir », en parlant de l'imminence d'un gouvernement conservateur.

En Haute-Gaspésie-Mitis-Matane-Matapédia, la surprise de la campagne vient de René Canuel, ex-député bloquiste qui appuie le conservateur Rodrigue Drapeau. M. Canuel dit que le député Jean-Yves Roy, son ex-bras droit, aurait dû être plus présent en région. « Je sens le vent tourner », assure M. Drapeau, qui veut donner aux électeurs le changement réclamé.

L'indépendant Yvan Côté espère avoir contribué au débat en forçant les candidats « à sortir d'une campagne traditionnelle ». Stéphane Ricard, du NPD, a trimé dur, multipliant les réunions, martelant son désir de contrer l'exode des jeunes et la pauvreté, réclamant une meilleure assurance-emploi.

Le bloquiste Jean-Yves Roy, qui perdrait de sa majorité lundi, et le libéral Kim Leclerc ont fait une campagne de terrain, voyant des élus et des électeurs. Sarah Desjardins, du Parti vert, a été discrète.

Dans Rimouski-Neigette, deux débats, de la Chambre de commerce et de la Confédération des associations étudiantes, ont touché l'enjeu des quais du traversier Trois-Pistoles-Les Escoumins.

La campagne finit sans la visite attendue de Paul Martin. La députée bloquiste Louise Thibault a qualifié de « malhonnêteté intellectuelle... crasse » des mots du libéral Michel Tremblay, qui l'a accusée de n'avoir rien fait pour les traversiers, pourtant « une affaire réglée » à Transports Canada, selon elle.

Le dossier n'est toutefois pas réglé au quai des crabiers de Rimouski-Est, où M. Tremblay, ex-président de la commission portuaire, s'était engagé auprès de la députée à nommer un responsable pour régler les problèmes.

Louise Thibault a publié 25 engagements touchant le développement, axés sur le droit de vivre dignement en région, dont un statut fiscal propre aux producteurs forestiers. Guy Caron, du NPD, a soumis 20 projets, dont l'élargissement de la route 132 au lieu du prolongement de l'autoroute 20.

Le conservateur Roger Picard croit à son élection sur la vague bleue, entre une défection du vote bloquiste (13 000 voix de majorité en 2004) et un vote fédéraliste consolidé à son avantage.


Roger Picard

Les débats ont marqué la semaine dans Manicouagan, où des candidats se sont affrontés quatre fois. Comme il convient dans ces batailles, le député sortant Gérard Asselin a été la principale cible.

Au débat de la Chambre de commerce de Manicouagan, les quatre grands partis se sont engagés à réaliser la construction d'un chemin de fer liant le port au parc industriel de Baie-Comeau, un projet de 14 millions $ auquel Québec consent 50 %. Le libéral Randy Jones a promis de démissionner si ce n'est pas réglé après un an de régime libéral.

M. Jones dénonce aussi le bloquiste Asselin. Ce dernier a déclaré avoir obtenu 5 millions $ de Développement économique Canada en 2005, plus que dans les circonscriptions réunies de Paul Martin, Pierre Pettigrew, Jacques Saada, Jean Lapierre et Stéphane Dion. M. Jones réplique que la moitié du montant vient de mesures nationales d'appui aux industries du bois et des pêches. Aucun chef ou vedette n'est venu dans Manicouagan pendant cette campagne lente à décoller.

Dans Montmorency-Charlevoix-Haute-Côte-Nord, sentant le souffle conservateur, Yves Laberge a fait campagne cette semaine, disant que « l'attitude change chez les électeurs ». Sociologue de profession, il sert une analyse cinglante : « Ce parti (le Bloc) ne peut rien changer. Il s'enlise, s'embourgeoise, se bureaucratise. Il se détourne de sa base, à mon avis, il n'a plus l'esprit innovateur qui l'animait (sous) Lucien Bouchard. Les électeurs de Charlevoix ont essayé le Bloc pendant quatre mandats d'affilée, il faut passer à autre chose. »

Aucun chef ou vedette n'est venu dans Manicouagan

Aussi sensible aux sondages, le bloquiste Michel Guimond a critiqué son adversaire libéral tout en rappelant le passé du Parti conservateur. « Le parti de M. Harper, c'est le même qui était d'accord avec la guerre en Irak et le bouclier antimissile, il est proche du lobby des pétrolières et remet en question Kyoto », note-t-il, pas surpris de voir « le transfert des votes libéraux vers les conservateurs », comme pour Josée Verner à Québec.

Confiant malgré les sondages, le libéral Robert Gauthier rappelle que son parti est celui qui est présentement apte à diriger le Canada et que Paul Martin, « exonéré de tout blâme par le juge Gomery », a toutes les qualités pour diriger.


Paul Crête

Dans Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup, le député bloquiste sortant Paul Crête, seul à maîtriser les enjeux, a gagné le débat de la Chambre de commerce de la MRC de Rivière-du-Loup. L'absence du conservateur Daniel Nadeau, qui se trouvait en dehors de la région, a choqué.

M. Crête dénonce un régime libéral ayant oublié les familles à revenu modeste sans enfant et les gens seuls sans droit à la sécurité de vieillesse, qui ne reçoivent pas d'indemnisation suivant la hausse du prix de l'énergie. Il veut forcer l'État à corriger le tir avec une surtaxe de 500 millions $ aux raffineurs.

Les résultats de la circonscription Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine sortiront avant ceux du reste du Québec puisque les électeurs voteront de 8 h 30 à 20 h 30, à l'heure du continent.

On veut empêcher que les Gaspésiens votent encore quand les Madelinots, qui vivent à l'heure des Maritimes, recevront leurs résultats. Dans Manicouagan, tout le monde votera jusqu'à 22 h 30, l'heure prévalant à l'est de Natashquan.

Marc Larouche, Carl Thériault, Sylvain Desmeules, Steeve Paradis et Henri Michaud ont contribué à cette recherche

1711725



Grand rassemblement au Casino de Charlevoix !

Les 3 et 4 février, c'est le 6e Rassemblement provincial des motoneigistes dans Charlevoix. Pour l'occasion, le Casino transforme le Fairmont Le Manoir Richelieu en relais pour mordus de motoneige.

Savourez le souper-spectacle à 30 $ en réservant au 1 888 349-6799. Prix par personne, taxes et service en sus.

Au programme :
- Poker Rallye avec plusieurs prix à gagner
- Souper cabane à sucre haut de gamme
- Animation musicale par La Grand'Débâcle
- Activités au Casino

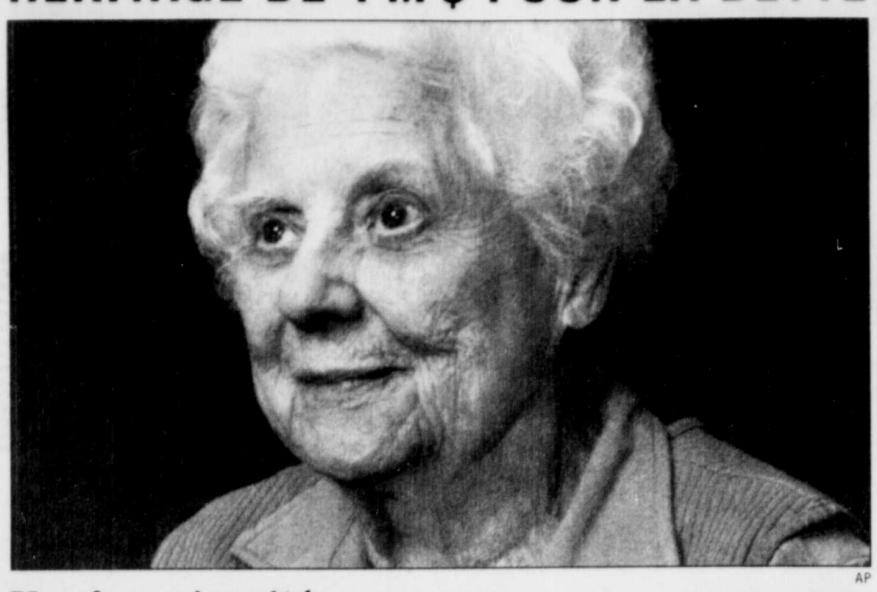
Profitez de cette chance unique de loger au Manoir en hiver et découvrez les nombreuses activités que vous offre ce grand rassemblement organisé par le Casino de Charlevoix, en collaboration avec la FCMQ.

Réservez votre chambre au Manoir pour 129 $ au 1 800 441-1414. Une nuitée en occupation simple ou double.

Fairmont Le Manoir Richelieu

Casino Charlevoix

HÉRITAGE DE 1 M $ POUR LA DETTE



AP

Une façon inusitée de disposer de son héritage. Margaret Elizabeth Taylor, décédée à l'âge de 98 ans, en Ohio, a choisi de léguer au gouvernement américain sa fortune évaluée à 1,1 million $ pour aider à réduire la dette nationale, qui s'élève à 8,1 trillions $. Ses dernières volontés sont clairement énoncées dans son testament, a indiqué son avocat, Tom Drake.

Coupable d'importation d'armes destinées à des criminels arabes

CHRISTIANE DESJARDINS
La Presse

Robert Farnsworth, un résidant d'Anjou qui a aussi la citoyenneté américaine, a été déclaré coupable hier de 32 chefs d'accusation de possession et d'importation d'armes prohibées et à utilisation restreinte, ainsi que leurs munitions. La marchandise, saisie le 30 novembre 2004 dans sa voiture, était destinée à une organisation criminelle arabe.

Farnsworth, 45 ans, aurait acheté le stock d'armes dans une boutique spécialisée du Texas. Il est ensuite entré au Canada au volant d'une voiture, en passant par le petit poste frontalier de Rouses Point, vers 2 h dans la nuit du 30 novembre 2004. Il n'a fait aucune déclaration à la douanière, qui était seule en poste et qui l'a laissé passer sans fouiller sa voiture. Quelques heures plus tard, il allait rencontrer Stéphane Falardeau, dans le stationnement d'un Petro-Canada du nord de Montréal. Le hic, c'est que la police était au courant d'une probable livraison d'armes et qu'elle filait déjà Falardeau, suspecté d'en faire le trafic.

Les policiers ont vu Falardeau laisser sa voiture au Petro-Canada pour monter ensuite dans une voiture immatriculée au Texas (celle de Farnsworth). Les policiers ont suivi la voiture jusqu'à ce que celle-ci s'immobilise au 55, rue Laframboise, à Saint-Laurent, qu'ils avaient déjà identifié comme un lieu de rencontre de groupes criminels d'origine arabe.

Les deux hommes sont alors descendus de la voiture et se sont dirigés vers le coffre arrière, qu'ils ont ouvert. Falardeau en a sorti une valise noire. C'est à ce moment que l'escouade tactique est intervenue et que les deux hommes ont été arrêtés. Farnsworth transportait 28 pistolets, revolvers et fusils-mitrailleurs de gros calibre, ainsi que 642 balles pour approvisionner tout cet attirail. L'homme portait également un revolver chargé sur lui.

Hier, l'avocat de Farnsworth, Mathieu Rondeau Poissant, a demandé et obtenu qu'un rapport soit dressé sur l'accusé, afin d'éclairer la Cour sur la peine à imposer. L'avocat songe à une peine de moins de deux ans, alors que Me Geneviève Dagenais, de la Couronne, opine pour une peine de huit ans de pénitencier. Les parties reviendront devant la juge Michèle Toupin, de la Cour du Québec, le 23 mars pour faire leurs représentations. L'accusé est détenu depuis son arrestation.

1711575



19$
Samsung a740
Édition limitée

place aux
vrais athlètes
sur votre cellulaire

• Contenu exclusif sur les Jeux d'hiver
Téléchargez des jeux, des sonneries, des alertes textes et des images sur votre cellulaire.

• 10 000 $ en or massif à gagner
Participez au concours Visez l'or avec Bell sur bell.ca/victoires[1].

• Programme « *À nous le podium en 2010* »
À chaque activation, Bell fera un don de 100 $ au programme « À nous le podium en 2010 »[2].

En prime : 6 mois d'appels illimités partout au Canada[3]

Fier commanditaire
Équipe olympique canadienne

bell.ca/victoires | 1 888 4MOBILE

Bell

Espace Bell

ALMA
Plaza 1
(418) 662-0469

AMQUI
114, boul. St-Benoît O.
(418) 629-6430

BAIE-COMEAU
997, boul. Laflèche
(418) 295-1294

CHICOUTIMI
1915, boul. Talbot
(418) 696-0506

Place du Royaume
(418) 693-1188

DOLBEAU
1471, boul. Walberg
(418) 239-0063

GASPÉ
157, boul. de Gaspé
(418) 368-5004

HAVRE ST-PIERRE
11118, rue Boréale
(418) 538-1301

JONQUIÈRE
Galeries Jonquière
(418) 695-0238

LÉVIS
104, route
Président-Kennedy
(418) 837-0222

Galeries Chagnon
(418) 833-3848

MARIA
111, boul. Perron O.
(418) 759-5225

MATANE
Les Galeries du Vieux Port
(418) 562-0235

PASPÉBIAC
108 boul. Gérard-D.-
Lévesque Est
(418) 752-2003

QUÉBEC
1171, boul. Charest
Ouest
(418) 687-2121

1100, rue Bouvier
Bureau 350
(418) 627-6000

Les Galeries de la Capitale
(418) 627-2555

Place Fleur-de-Lys
(418) 529-9292

RIMOUSKI
341, 2e Rue Est
(418) 722-7717

76, rue St-Germain Ouest
(418) 723-0999

RIVIÈRE-DU-LOUP
Centre commercial
Rivière-du-Loup (kiosque)
(418) 868-8888

SEPT-ÎLES
1230, boul. Laure
(418) 962-6568

STE-FOY
2785, boul. Laurier
(418) 650-1000

Place Laurier
(418) 658-8678

ST-GEORGES-
DE-BEAUCE
Carrefour St-Georges
(kiosque)
(418) 228-5521

ST-NICOLAS
585, route 116
(418) 831-2355

Bell Mobilité

BEAUPORT
Inter Cellulaire enr.
488, boul. Rochette
(418) 660-9909

QUÉBEC
CBCI Telecom inc.
2800, St-Jean-Baptiste
Bureau 100
(418) 626-1800

ROBERVAL
Cellulaire Chic
612, boul. Marcotte
(418) 275-0606

Aussi offert chez ces détaillants :

L'offre prend fin le 26 février 2006 ; avec une nouvelle activation d'un appareil dans le cadre d'un engagement de 3 ans à n'importe quel forfait Tout-en-un. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent avec tout engagement. Services et options offerts avec les appareils compatibles, dans les zones de couverture 1X Mobilité de Bell, là où la technologie le permet. Des frais d'interurbain et d'itinérance (y compris impôts étrangers) peuvent s'appliquer à l'extérieur des zones de couverture Mobilité de Bell. Avec tout téléchargement, des frais pour le contenu et l'utilisation du service Internet mobile peuvent s'appliquer. Prix/offres et options sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Photo à titre indicatif. Pas disponibles dans tous les magasins. D'autres conditions s'appliquent. (1) Aucun achat requis. À gagner : un grand prix de 10 000 $. Le concours se termine le 26 février 2006. Ouvert à tous les résidants du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie Britannique qui ont atteint l'âge de majorité dans leur province de résidence. Les chances de gagner dépendent du nombre de participations. Une bonne réponse à une question d'habileté mathématique est requise. Pour tous les détails et les règlements du concours visitez bell.ca/victoires. (2) Jusqu'à un maximum de 5 millions de dollars en dons. (3) Avec une nouvelle activation dans le cadre d'un engagement de 3 ans à forfait Tout-en-un (à l'exclusion des forfaits Famille) en plus de l'abonnement soit à un ensemble Propulsion, au service 10-4, à un forfait BlackBerry ou au service LibreContact. Si vous retirez un de ces services pendant la période promotionnelle, vos appels illimités partout au Canada seront remplacés par des appels locaux illimités jusqu'à la fin de la période promotionnelle. S'appliquent aux appels interurbains faits à partir du et vers le Canada, dans la zone de couverture Mobilité de Bell. Après la période promotionnelle de 6 mois des appels illimités au Canada, le tarif régulier s'applique.
MC©2005, COVAN. Utilisée sous licence.

ÉLECTIONS 2006



MICHAEL MOORE CONTRE HARPER A 22
PORNO DANS LE NET : GOOGLE RÉSISTE A 25



JOUR 54

VÉRIFICATION FAITE

LA LOI 101 BIEN PROTÉGÉE



« On ne laissera pas Stephen Harper attaquer la loi 101. Jamais on n'acceptera ça. »

- GILLES DUCEPPE
multipliant ses attaques contre le chef du PCC

LA RÉALITÉ

En fait, il semble que la plus récente mouture de la Charte de la langue française — autre nom de la loi 101 — soit à toutes fins utiles inattaquable sur le plan constitutionnel, selon deux juristes consultés par LE SOLEIL. Les multiples recours dont elle a été l'objet ont mené à des transformations qui laissent fort peu de place à de nouvelles poursuites.



Jean-François Cliche
JFCliche@lesoleil.com

« Je pense qu'il ne reste rien dont on puisse contester la constitutionnalité, dit l'avocat Julius Grey. La loi 101, telle qu'amendée par les tribunaux, est une bonne loi, équilibrée, qui protège le français tout en respectant les droits des minorités. Je ne vois pas quelle disposition pourrait possiblement être déclarée inconstitutionnelle. »

Me Grey ajoute néanmoins que les franges extrémistes et marginales « des deux côtés », soit ceux qui sont pour l'unilinguisme pur et ceux qui préconisent une liberté totale, refusent sans doute encore de s'accommoder de la version actuelle de la Charte de la langue française. D'autres recours juridiques peuvent survenir, dit-il, mais ils ne porteraient vraisemblablement que sur l'application de la loi. « Ce qui demeure possible, ce sont des contestations sur les marges de cette loi, comme sur l'admissibilité d'un enfant à l'école anglaise, ou sur la légalité d'une affiche commerciale particulière. Mais pas sur la constitutionnalité de la loi », explique Me Grey.

Son collègue Guy Bertrand abonde dans le même sens, ajoutant qu'« aucun chef d'État fédéral ne peut porter atteinte à la loi 101, parce que la langue relève exclusivement des provinces ». Il se pourrait théoriquement, comme le sous-entendait Gilles Duceppe, qu'un gouvernement fédéral subventionne des organismes qui, eux, combattraient la Charte de la langue française, convient Me Bertrand. « Mais cela ne veut pas dire qu'ils gagneraient. C'est extrêmement difficile de faire changer ou annuler une loi. (...) Je ne vois pas quelle partie de la loi on pourrait attaquer avec sérieux et avec chance de succès. Et je ne crois pas que le fédéral accorderait des fonds à des poursuites qui ont des chances si minimes de gagner. »

Adoptée en 1977, la Charte fut contestée dès le départ. Deux ans après avoir vu le jour, une première de ses dispositions, qui faisait du français la seule langue de législation, était annulée, forçant la province à revoter ventre à terre quelque 250 lois — dans les deux langues cette fois.

La Cour suprême a également annulé en 1984 la « clause Québec ». Celle-ci limitait l'accès à l'école anglaise aux enfants dont l'un des parents avait reçu son instruction dans un établissement anglophone du Québec. Le tribunal a élargi le critère à toute école anglaise du Canada.

En 1988, c'était au tour de l'affichage unilingue francophone d'être jugé contraire à la liberté d'expression.

Enfin, la Cour suprême a statué l'an dernier qu'il suffisait, pour envoyer ses enfants à l'école anglaise, qu'un des parents ait reçu une « partie importante » de son instruction en anglais au Canada, et non « la majeure partie », comme le stipulait la Charte de la langue française jusque-là.

Avec la Presse canadienne

*Vous trouverez dans la rubrique Élections fédérales de notre site Internet (**www.lesoleil.com**) tous les textes de notre série « Vérification faite » publiés au cours de la présente campagne.*

HORAIRE DES CHEFS

PAUL MARTIN
❑ Le chef libéral passe la journée dans le sud de l'Ontario avant de se rendre à Winnipeg en soirée.

STEPHEN HARPER
❑ Le chef conservateur fait campagne encore toute la journée dans le sud de l'Ontario.

GILLES DUCEPPE
❑ Le chef du Bloc fait campagne à Lévis en matinée puis à Saguenay avant de revenir en Estrie puis à Montréal en soirée.

JACK LAYTON
❑ Le chef néo-démocrate est en Colombie-Britannique qu'il quitte en après-midi pour l'Ontario.



PC

Pierre Pettigrew, Liza Frulla, Jean Lapierre, Lucienne Robillard, Irwin Cotler, Stéphane Dion et Jacques Saada, en conférence de presse hier.

Sept ministres implorent les Québécois

« Pensez-y à deux fois » avant de laisser tomber le PLC

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

■ MONTRÉAL — Réunis peut-être pour la dernière fois à trois jours des élections hier, les sept ministres québécois du gouvernement de Paul Martin ont tour à tour imploré les électeurs d'y « penser à deux fois » avant de laisser tomber le Parti libéral.

Vigoureuses attaques contre les politiques de Harper

Jouant sur les cordes sensibles des Québécois, les têtes d'affiche des libéraux ont lancé de vigoureuses attaques contre les politiques de Stephen Harper, que Jean Lapierre a classé sinon d'extrême droite, du moins comme étant « à droite de la droite ».

« On sait qu'il se retient, lui, mais quand on va enlever leur muselière, dit-il en parlant des députés conservateurs, le vieux fond réformiste va refaire surface.

« Les choix sont clairs, il y a deux visions et deux systèmes de valeurs », a dit M. Lapierre en évoquant notamment la question des droits des minorités, du libre choix des femmes et du mariage entre conjoints de même sexe, « des dossiers où M. Harper et le Parti conservateur veulent faire reculer l'horloge ».

M. Lapierre comme la vice-présidente de la campagne, Lucienne Robillard, ont reconnu la réalité, lors d'une conférence de presse collective, à Montréal. « La lutte serrée n'est pas une surprise pour nous, a lancé cette dernière. Il est très clair qu'après avoir dirigé ce pays pendant 12 ans, les gens ont un désir de changement. »

Dans ce contexte, ajoute Mme Robillard, il faut se demander « pour quoi, pour qui » changer, et ce, « avec quelles politiques, quelles idées » sur l'avenir du pays.

Autrement dit, les conservateurs de Stephen Harper représentent un danger, et les libéraux tentent de faire passer ce message aux indécis qui sont selon eux de plus en plus nombreux en cette fin de campagne.

Le ministre Pierre Pettigrew a ainsi flatté « nos compatriotes québécois » dans le sens du poil en exposant les changements qu'apporterait un gouvernement Harper à la politique étrangère canadienne. « On ne veut pas que notre politique étrangère soit faite à Washington, a-t-il dit. Je sais qu'on salive déjà dans l'administration Bush à la pensée qu'on pourrait revoir la décision sur le bouclier antimissiles.

« Notre gouvernement libéral a été capable de dire non à George Bush lorsqu'il nous a demandé de nous joindre à lui pour aller en Irak », a ajouté M. Pettigrew.

SAUVER KYOTO

Son collègue Stéphane Dion a par ailleurs lancé un appel à tous pour sauver le Protocole de Kyoto, où « on a le choix entre la vision de Paul Martin et l'abdication de M. Harper ».

Selon le programme conservateur, a-t-il dit, « le Canada se déshonorerait à la face du monde, nous serions le premier pays à proposer de faire moins plutôt que plus ».

En ralliant « les forces de résistance, aux États-Unis et partout ailleurs, affirme M. Dion, (M. Harper) mettrait en danger l'équilibre du monde, la capacité de la planète d'agir de façon globale pour résoudre un terrible danger global ».

Le ministre de la Justice Irwin Cotler, par la suite, s'est lancé dans une envolée passionnée en faveur de la Charte des droits et contre les attaques de M. Harper contre celle-ci et le système judiciaire.

Liza Frulla, par ailleurs, a expliqué que « s'il y a un domaine où il y a des différences fondamentales entre les conservateurs et nous, c'est bien celui de la culture ».

Le financement des arts et des lettres n'est plus assuré, a-t-elle dit, et l'entente internationale sur la diversité culturelle est remise en doute. « On veut tout revoir » en fonction de l'efficacité des subventions, soutient la ministre du Patrimoine, ce qui met notamment en danger l'avenir de Radio-Canada. « Je crains le pire. »

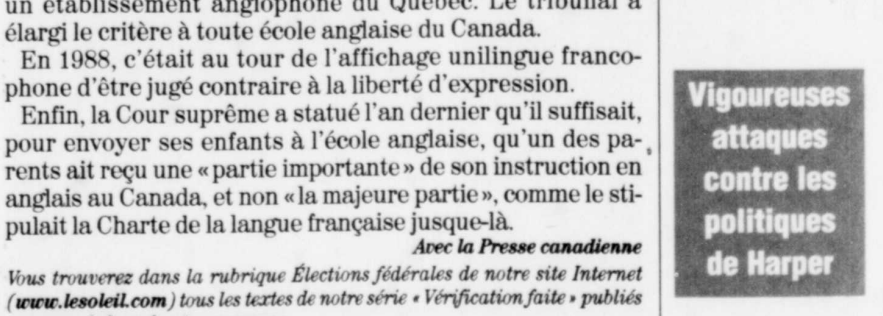
Une fois détaillés tous les virages que M. Harper, « un émule de George Bush », imposerait à la société québécoise et canadienne, M. Lapierre a cru bon de préciser à un journaliste anglophone que les libéraux ne menaient pas une campagne de peur.

Deux députés libéraux du Québec, Massimo Pacetti et Francis Scarpaleggia, appuient toutefois le mouvement en faveur du retour à la définition traditionnelle du mariage, ce qui ne correspond pas aux « valeurs libérales ».

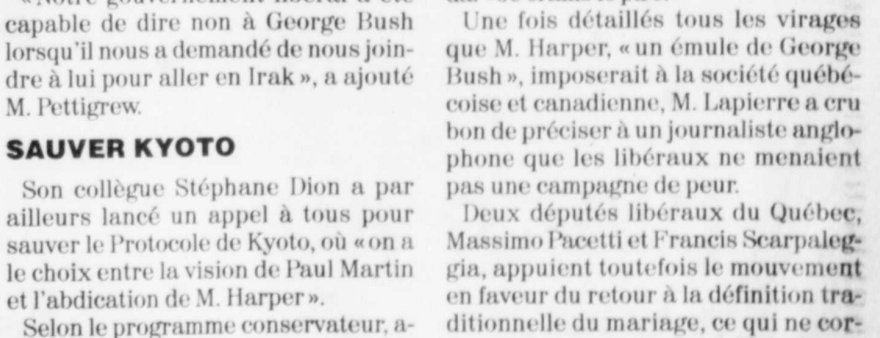
« Des députés libéraux sur certaines questions ont eu des problèmes de conscience, et il faut l'accepter », a-t-il dit. M. Dion est cependant venu à son secours en invoquant la loi de la « probabilité ».

« Il est très probable que des députés libéraux auront des valeurs (libérales), peut-être pas tous, (et) il est très probable que des députés conservateurs auront les autres valeurs », a-t-il expliqué.

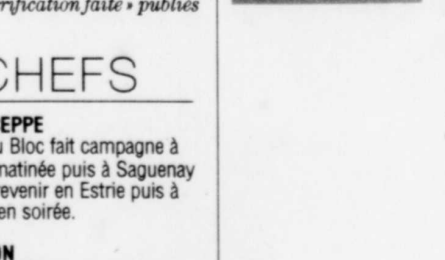
Ces spéciaux sont en vigueur jusqu'au lundi 23 janvier 2006, dans toutes nos succursales. Ouvert 7 jours, 7 soirs de 9h à 21h.

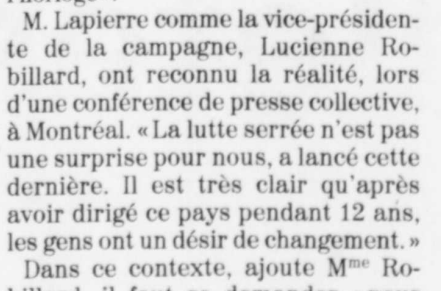


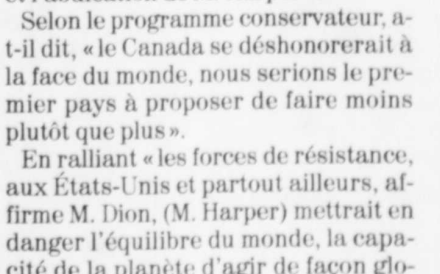
FRUITS ET LÉGUMES FRAIS
Le JARDIN MOBILE

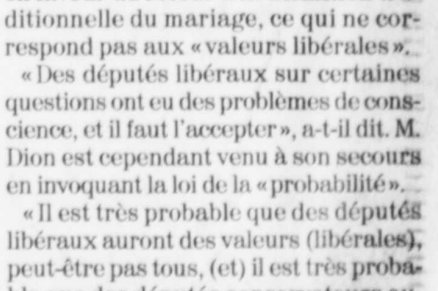












Ces spéciaux sont en vigueur dans toutes nos succursales aux dates mentionnées ci-haut ou jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Photos à titre indicatif seulement.

ÉLECTIONS 2006 : JOUR 54

Moore invite à voter contre Harper

DAPHNÉE DION-VIENS
DDViens@lesoleil.com

Michael Moore demande aux Canadiens de ne pas voter pour Stephen Harper lundi prochain. « Est-ce que vous voulez aider George Bush en faisant du Canada sa dernière conquête ? Où est votre fierté ? », écrit le coloré cinéaste américain dans son site Internet.

Au cours d'un échange de courriels avec LE SOLEIL, Michael Moore en rajoute : élire Stephen Harper signifierait porter au pouvoir le clone d'un homme qui ne finira peut-être même pas son mandat. « Une majorité d'Américains pensent que la guerre est un désastre. S'ils en viennent à penser que Bush leur a menti pour aller en guerre contre l'Irak, je vous garantis qu'il sera destitué si les démocrates obtiennent le contrôle au Congrès lors des élections de novembre », écrit-il.

Le cinéaste affirme par ailleurs ne pas comprendre ce qu'il appelle « l'ironie canadienne » : « Vous avez le courage de vous prononcer contre la guerre en Irak et vous élisez un premier ministre qui est pour. Vous affirmez que les homosexuels ont les mêmes droits que les hétéros et vous votez pour un homme qui affirme le contraire (...). Il n'y a que les Canadiens pour avoir un tel sens de l'humour ! »

« Où est votre fierté ? », lance le cinéaste

Et contrairement à ce qu'en disent plusieurs observateurs, le Canada n'a pas besoin d'améliorer ses relations avec son voisin du sud, avance Michael Moore. « Le Canada doit plutôt jouer à visage découvert et commencer à agir de façon indépendante. C'est ce qui aidera en retour les États-Unis et le reste du monde. »

Il ne faut pas craindre des représailles de la part des États-Unis, conclut-il. « Nous allons toujours vous aimer. Vous nous avez donné Mike Myers, le vinaigre sur les frites, et vous avez plus de gaz naturel et de pétrole que nous et ce que nous voulons avoir, alors ne vous en faites pas ! »

La droite américaine se tient coite

Un courriel invite à ne pas effrayer les électeurs canadiens

WASHINGTON (PC) — Un courriel circule présentement au sein des groupes conservateurs des États-Unis, dans lequel il leur est demandé de ne pas parler aux journalistes canadiens d'ici au scrutin de lundi, afin d'éviter de donner la frousse aux électeurs et ainsi nuire aux chances de Stephen Harper.

Et si le commentateur de droite Paul Weyrich affirme qu'il n'en est pas l'auteur, il est d'accord sur le fond du message.

Le courriel, obtenu par le *New York Observer*, affirme que M. Weyrich a reçu un appel d'un important militant conservateur de Calgary, l'avocat Gerald Chipeur, lui demandant d'éviter les entrevues avec les journalistes favorables aux libéraux qui tenteraient de relier le chef conservateur Stephen Harper aux « effrayants » groupes américains.

« Il a dit que les médias canadiens, qui tentent actuellement de sauver le gouvernement libéral actuel, ont pour stratégie d'appeler les conservateurs des États-Unis dans l'espoir que quelqu'un lâchera par inadvertance une déclaration qui pourrait nuire aux conservateurs », indique le courriel.

« Les électeurs canadiens ont été incités à croire que les conservateurs américains sont effrayants et qu'en les reliant au Parti conservateur, cela réussirait à amoindrir la victoire conservatrice », poursuit le message.

M. Weyrich a affirmé que l'auteur du message était un de ses assistants qui, par excès de zèle, l'avait envoyé ensuite. M. Weyrich dirige le Free Congress Foundation, un groupe de recherche conservateur.

Il a affirmé ne pas avoir parlé à M. Chipeur, qui n'a pas répondu aux appels qui lui ont été faits hier. « Je ne le connais pas, mais il a été en contact avec le Free Congress. Il a peut-être appelé au bureau pour exprimer certaines de ses inquiétudes », a dit M. Weyrich.

M. Weyrich a reconnu qu'il s'était lui-même inquiété de la possibilité que des groupes américains commentent la campagne électorale du Canada. « J'avais peur qu'une personne sans expérience politique fasse une déclaration qui soit ensuite transformée en grosse histoire », a-t-il dit.

Plainte pour menaces de mort

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCliche@lesoleil.com

Le candidat conservateur dans Manicouagan, Pierre Paradis, affirme avoir reçu des menaces de mort et a déposé une plainte à la Sûreté du Québec.

C'est un courriel intimidant qui a mené M. Paradis à alerter la police. Le passage le plus inquiétant du document, dont LE SOLEIL a obtenu copie, se lit comme suit — fautes en moins : « Ne vous inquiétez pas, on ne vous a pas promis un siège à Ottawa et ça va demeurer comme ça. Même si vous essayez encore une fois de plus, on va vous détruire jusqu'à temps qu'on vous mélange dans la bouffe de nos chiens. Même là, ils ne voudront même pas la manger ! Alors bonne chance et, surtout, si vous êtes élu, profitez-en, car cela ne durera pas tellement longtemps ! »

Le personnel politique conservateur soulignait hier soir avec beaucoup d'insistance que la boîte de courriel d'où est partie la missive est au nom d'un certain Robin Asselin, et que le fils du candidat bloquiste dans Manicouagan, Gérard Asselin, se prénomme justement Robin. L'adjointe de M. Asselin Nathalie Pardiac a cependant affirmé hier au téléphone que « son fils maintient que ce n'est pas lui ». Elle a refusé de faire quelque autre commentaire que ce soit à cet égard.

La SQ nous a confirmé que son bureau de Baie-Comeau enquêtait sur « des allégations de menaces impliquant deux personnes », mais n'a voulu dévoiler ni l'identité de la victime, ni celle de l'agresseur.



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Le chef du Bloc était à Québec, hier après-midi, où il a donné plusieurs entrevues à la radio et à la télé.

CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Duceppe exige des garanties de Harper

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
JFCliche@lesoleil.com

■ Après avoir demandé à Stephen Harper — et obtenu — l'assurance qu'il ne mènerait pas de croisade contre la loi 101, le bloquiste Gilles Duceppe a de nouveau interpellé le chef conservateur sur la question linguistique, hier.

Le nouveau « nœud » est le projet de loi S-3, qui modifie la Loi fédérale sur les langues officielles et « accorde un droit de plainte en vertu de la Loi sur les langues officielles dans des domaines tels que la santé, l'éducation, les municipalités et les syndicats, a dit hier M. Duceppe au cours d'un entretien avec LE SOLEIL. On a beau dire que ça ne touche pas les compétences des provinces, mais accorder le droit de plainte, c'est rouvrir ce débat. Et cela signifie possiblement se rendre très haut en cour pour dire que la Charte canadienne a préséance sur tout. (...) C'est pour ça qu'on demandait l'*opting out* pour le Québec ».

M. Duceppe demande donc à son vis-à-vis conservateur de s'engager à exclure le Québec de l'application de cette loi et à ne pas imposer le bilinguisme dans les ententes bilatérales que son gouvernement conclura avec la province.

M. Duceppe avait sous-entendu jeudi qu'un gouvernement dirigé par Stephen Harper pourrait être tenté de contester la loi 101, par des moyens détournés. Le chef bloquiste a alors rappelé que M. Harper a déjà présidé un organisme, la National Citizens Coalition, qui, en 1999, avait financé la contestation judiciaire de la Charte de la langue française.

Au PCC, l'attaché de M. Harper, Dimitri Soudas, avait répliqué que M. Duceppe disait « n'importe quoi pour éviter le débat sur de véritables enjeux ».

Les conservateurs ont voté en faveur du projet de loi S-3. Notons que ce dernier donne le droit aux minorités de poursuivre le gouvernement canadien lorsqu'il ne respecte pas la Loi sur les langues officielles.

M. Duceppe ne trouve par ailleurs pas les conservateurs plus difficiles à attaquer que les libéraux, même si les premiers n'ont pas de bilan à défendre. « Ce que je trouve drôle, c'est que tous les autres partis nous demandent un bilan, et pourtant on n'est pas au gouvernement. (...) C'est sûr que pendant 18 mois les partis d'opposition ont attaqué le gouvernement. C'est normal. On ne se questionne pas les uns les autres pendant la période de questions. Et on ne peut pas ignorer que cela crée une certaine dynamique. Mais là, on est en campagne. »

M. Duceppe juge que la position des conservateurs dans plusieurs dossiers, notamment ceux de Kyoto et du bouclier antimissiles, va à l'encontre de la volonté d'une majorité de Québécois, rendant ainsi le PCC vulnérable.

À Plessisville, en soirée, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a clairement déclaré hier soir que les Québécois auraient le choix entre le Bloc Québécois et le Parti conservateur lors du scrutin de lundi, démontrant que les libéraux de Paul Martin étaient maintenant hors de l'écran radar de son parti. « En début de campagne, je vous disais qu'il fallait sanctionner le gouvernement libéral, qui est usé et corrompu. Il ne faut pas l'oublier, mais aujourd'hui, vous avez le choix entre un parti souverainiste et progressiste dont la seule loyauté est au Québec et le Parti conservateur, un parti de droite qui se préoccupe surtout des grandes pétrolières », a lancé Gilles Duceppe à une centaine de militants réunis à Plessisville.

Avec la collaboration de Ian Bussières

AVORTEMENT

Martin aussi pour un vote libre

SYLVAIN LAROCQUE
Presse canadienne

SAINT-JEAN, Terre-Neuve — Le chef libéral Paul Martin ne cesse d'accuser son adversaire conservateur Stephen Harper de vouloir restreindre le droit à l'avortement, mais hier, il a dû admettre que son parti laisserait ses députés d'arrière-ban voter comme ils l'entendent sur cette délicate question.

La position des libéraux est donc beaucoup plus semblable à celle des conservateurs que ne voudrait le reconnaître le premier ministre.

Sur l'avortement, « on va faire exactement ce qu'on a fait dans toute la question du mariage gai », a déclaré M. Martin lors d'une conférence de presse à Saint-Jean de Terre-Neuve. Une trentaine de députés libéraux ont eu la liberté de voter contre ce changement, en juin 2005, de sorte que le gouvernement a eu besoin de l'appui des bloquistes et des néo-démocrates pour avoir gain de cause. Seuls les ministres avaient été obligés de voter pour le projet de loi.

Paul Martin se contredit donc dans le dossier de l'avortement. Plus tôt cette semaine, il avait dit qu'il « demanderait à tous les libéraux de voter » contre toute initiative visant à limiter ce droit. Or, une trentaine de députés libéraux s'opposent net au libre choix des femmes.

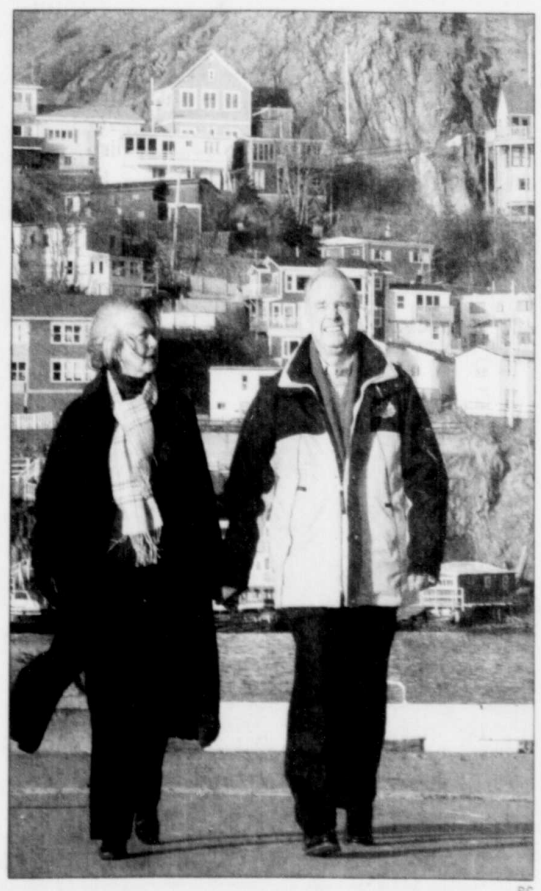
Quoi qu'il en soit, la plate-forme conservatrice stipule clairement qu'un gouvernement Harper « ne proposera et ne soutiendra pas de mesure législative sur l'avortement ». S'il arrivait qu'un député prenne sur lui de présenter un projet de loi d'initiative parlementaire sur le sujet, les députés et les ministres conservateurs seraient libres de voter comme bon leur semble.

Les libéraux permettraient aussi un vote libre pour les simples députés, mais imposeraient la ligne de parti aux ministres.

Tirant toujours de l'arrière dans les intentions de vote, le chef libéral a laissé entendre, ces derniers jours, que Stephen Harper était prêt à nommer des juges conservateurs à la Cour suprême afin de restreindre le droit des femmes de se faire avorter. Hier, il a poursuivi dans la même veine.

M. Martin a reproché à son adversaire de ne pas révéler son point de vue personnel sur l'avortement. « Ça me rappelle quand (l'ancienne première ministre conservatrice) Kim Campbell avait dit qu'une élection n'était pas le moment pour avoir des discussions sérieuses sur les politiques publiques », a-t-il raillé.

« La très grande majorité de son caucus et de ses candidats n'appuie pas le droit des femmes de choisir », a noté Paul Martin, qui refuse curieusement de prononcer le mot « avortement ».



PC

Le chef libéral et son épouse Sheila étaient à Saint-Jean, Terre-Neuve, hier.

« MOMENTUM » ?

Dans un discours prononcé devant quelques centaines de partisans bruyants dans un hôtel de la capitale terre-neuvienne, M. Martin a par ailleurs soutenu que M. Harper était « contre le développement régional », une question importante dans les Maritimes.

À trois jours du scrutin, il a aussi assuré que le *momentum* était maintenant en sa faveur, reconnaissant que tel n'avait pas été le cas au début de la campagne. « On arrêtera Stephen Harper, a promis Paul Martin. Il perd déjà du terrain. Il en perd depuis quelques jours. Et nous faisons des gains très importants. »

Des relents de 2004

Harper confronté à ses candidats d'extrême droite

ISABELLE RODRIGUE
Presse canadienne

MISSISSAUGA — Confrontée à des déclarations radicales de candidats de droite que le Parti a tenté de cacher pendant les dernières semaines, la campagne du chef conservateur Stephen Harper a pris des allures de déjà vu, hier.

Alors qu'il avait réussi, depuis le 28 novembre, à garder loin des projecteurs les questions sociales controversées (mariage gai, avortement, par exemple), elles ont rapidement rattrapé la campagne de M. Harper en moins de trois jours, cette semaine, l'obligeant à être sur la défensive.

Pendant la campagne électorale de 2004, M. Harper avait dû, dès la première semaine sur la route, tenter de calmer la tempête soulevée par des propos incendiaires de ses candidats.

Les conservateurs ont appris la leçon. Hier, l'équipe entourant M. Harper a englouti dans un ascenseur Carl DeFeria, empêchant les médias nationaux de poser quelques questions au candidat de Mississauga-Est-Cooksville, à l'ouest de Toronto.

Les journalistes voulaient le questionner sur un dépliant qu'il, selon les libéraux, aurait fait parvenir à des électeurs de son comté dans lequel on affirme, entre autres, que les libéraux sont responsables d'avoir retiré la Bible des écoles et qu'ils voudraient légaliser la prostitution.

Jeudi, dans la région de Kitchener, l'entourage de M. Harper avait agi de la même façon avec un autre candidat connu pour ses déclarations controversées sur le mariage gai, cette fois le poussant dans la cuisine d'une salle de réception, bien à l'abri des caméras et des microphones.

Ce sont là deux exemples, mais, depuis le début de la campagne, le Parti conservateur limite les contacts entre ses candidats et la presse nationale.

Par exemple, samedi dernier, l'autobus du chef a fait un arrêt dans le comté de Cheryl Gallant à l'ouest d'Ottawa, sans en souffler mot aux médias présents dans les deux autobus l'accompagnant, qui ont poursuivi leur route.

À l'élection de 2004, des propos de M^me^ Gallant sur l'avortement avaient placé les conservateurs dans l'embarras. Résultat : pendant l'actuelle campagne, la députée sortante est demeurée bien loin des médias.

Interrrogé lors d'un point de presse sur la raison pour laquelle il cachait ses candidats, M. Harper a offert, en anglais et en français, la même réponse évasive. « Les candidats font du porte-à-porte, ils font la campagne dans leur comté et je suis très satisfait de leurs efforts », a déclaré le chef conservateur.

Il a cependant noté qu'il pouvait nommer autant de candidats, au sein de l'équipe libérale, dont les positions sur des questions sociales sont radicales. Il est vrai que parmi les libéraux, on retrouve aussi des députés sortants et des candidats qui s'opposent au mariage gai et à l'avortement.

« M. Martin aborde maintenant, comme il l'a fait à maintes reprises dans cette campagne, des questions qui divisent la population parce qu'il ne propose pas de vision positive pour ce pays, il n'a pas de programme positif. »

QUESTIONS SOCIALES

Malgré tout, les libéraux auront une fois de plus réussi leur coup en remettant les questions sociales au centre du débat. Comme en 2004, ils ont repris leur campagne de peur. Cette stratégie libérale, alimentée par ce que les conservateurs ont appelé « un manque de discipline », avait coulé la campagne de M. Harper, qui se dirigeait alors vers une victoire.

Cette fois, la solide avance des conservateurs sera difficile à renverser pour les libéraux. Mais les éléments qui se déchaînent contre le chef conservateur semblent avoir un impact, à en croire l'atmosphère qui règne dans la caravane. L'air tendu de l'entourage contraste avec celui des derniers jours. Même M. Harper semble affecté par les embûches des derniers jours, ayant délaissé son sourire.

De passage à Saint-Jean de Terre-Neuve, le chef libéral Paul Martin n'a pas manqué de souligner à gros traits le mutisme de certains candidats conservateurs. « Chaque jour qui passe, il devient de plus en plus difficile (pour M. Harper) de garder ses candidats socialement conservateurs et d'extrême droite hors de la vue du public, a-t-il lancé. Alors voilà : les candidats qui ont mis les Canadiens si mal à l'aise avec les conservateurs lors des dernières élections, ils ne sont pas partis », a ajouté M. Martin.

ÉLECTIONS 2006 : JOUR 54

Bernier met de l'eau dans son vin

À titre de vice-président de l'Institut économique, le candidat conservateur de Beauce a pris des positions plus à droite que celles de son parti

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

■ S'il n'en tenait qu'à Maxime Bernier, les Québécois pourraient payer pour leurs soins de santé et les Canadiens auraient un taux d'imposition unique. Programme conservateur oblige, il doit mettre de l'eau dans son vin.

Vice-président de l'Institut économique de Montréal (IEDM) jusqu'à l'annonce de sa candidature en Beauce pour le Parti conservateur du Canada, Maxime Bernier a souvent pris des positions plus à droite que celles contenues dans le programme de Stephen Harper, qu'il défend aujourd'hui.

Jeudi, au *Fric Show*, M. Bernier expliquait que les écolos sont les principaux responsables de la flambée des prix de l'essence. « La pression environnementale a fait en sorte que pour les compagnies pétrolières, ça devient très difficile d'avoir un site et de faire l'exploitation et la transformation. Et qu'est-ce qui arrive quand on ne peut pas augmenter l'offre? Ça fait une pression sur les prix », a-t-il réitéré, hier, en entrevue téléphonique.

En juin 2005, alors qu'il était à l'IEDM, il signait un texte d'opinion dans *La Tribune* de Sherbrooke, dans lequel il souhaitait « l'introduction d'une source de financement privé qui ne pourra qu'être bénéfique pour le réseau (de santé). Elle aura pour effet d'accorder une plus grande liberté de contracter aux patients, aux assureurs privés et aux offreurs de services de santé. Il est tout à fait logique de permettre aux gens de suppléer au manque de ressources de l'État », écrivait-il alors, ajoutant que « le gouvernement du Québec ne devrait pas se laisser influencer par les groupes de pression qui, défendant leurs intérêts corporatistes, souhaitent contrer ce jugement historique », celui rendu par la Cour suprême dans l'affaire Chaoulli.

Sept mois plus tard, M. Bernier a changé d'avis, maintenant partisan d'un financement public à 100 %. « Ce n'est pas ma position de promouvoir l'assurance privée. Il y a plusieurs avis juridiques qui disent qu'on ne peut pas le faire. Je suis conforme avec la position de mon parti. On est pour un financement public qui respecte les cinq conditions de la Loi canadienne sur la santé. En tant que politicien, je vais m'assurer qu'elles soient respectées sur le financement public. Pour la prestation de services, ça pourra se faire au privé, ça se fait déjà, et c'est conforme à la loi. »

Sur le plan fiscal, M. Bernier est en faveur d'un taux d'imposition unique, accompagné de l'élimination de tous les abris fiscaux, tant pour les entreprises que pour les individus. « Je pense que c'est le meilleur système fiscal, comme ça se fait dans 23 États américains et dans les pays de l'ex-Union soviétique. Tu fais ton rapport d'impôts sur une carte postale, ton salaire fois ton taux d'imposition, sans aucun abri fiscal. Je ne pense pas qu'on verra ça au Canada d'ici les 10 ou 15 prochaines années. »

Jeudi, au *Fric Show*, Bernier a affirmé que les écolos sont les principaux responsables de la flambée des prix de l'essence

Cela dit, « ce n'est pas quelque chose que je vais défendre en politique, tempère-t-il. Ce n'est pas quelque chose que je veux pousser à l'intérieur du Parti. Ma priorité première, c'est le déséquilibre fiscal, c'est pour ça que j'ai fait le saut en politique ».

À quelques jours du vote, M. Bernier se dit « bien content, heureux » de la campagne qu'il a menée et qui le mènera, espère-t-il, à la Chambre des communes. Il ne s'inquiète pas outre mesure des virulentes sorties des libéraux et du Bloc. « En Beauce, les gens sont immunisés contre ça, les Québécois aussi, rétorque-t-il. On a eu cette campagne-là il y a 18 mois. Je pense que le Bloc québécois est en déroute un petit peu. Je pense qu'ils veulent aller rechercher un peu de votes, mais ce n'est pas avec des demi-vérités et de la diffamation qu'ils vont y arriver. »

Un cabinet repeint en bleu

Une victoire conservatrice amènerait un lot de ministres inconnus des Québécois

RAYMOND GIROUX
RGiroux@lesoleil.com

■ MONTRÉAL — Faites-vous élire au Québec, et devenez ministre dans le premier cabinet de Stephen Harper. Certains, comme Jean-Pierre Blackburn, à Jonquière, s'en vantent un peu trop pour leur bien, mais les Josée Verner, Maxime Bernier et Lawrence Cannon n'ont pas à s'inquiéter.

S'ils gagnent leur siège lundi, l'affaire est dans le sac, le Parti conservateur ne saurait se passer d'eux. Mais si d'autres circonscriptions tombent dans l'escarcelle de M. Harper, les élus devront d'abord passer le test de la crédibilité avant d'obtenir leur limousine.

L'éventuel futur premier ministre possède quelques cartes secrètes qui, avec un peu de patience, lui permettront de rehausser la présence québécoise dans un cabinet que l'on annonce comme étant relativement restreint.

Une défaite libérale provoquera en effet au moins trois ouvertures à court terme, personne ne s'attendant à ce que Paul Martin demeure en selle bien longtemps. LaSalle-Émard serait ainsi vacante.

Son lieutenant Jean Lapierre a annoncé dès son arrivée en politique qu'il suivrait son chef. Dont acte, et une deuxième circonscription s'ouvre, à Outremont. Le candidat actuel, Daniel Fournier, est hautement ministrable.

Une troisième tête d'affiche libérale, la ministre Lucienne Robillard, pourrait elle aussi tirer sa révérence après la défaite, ce qui donnerait à M. Harper l'occasion de recruter un troisième ministre potentiel, si les électeurs acceptent ce choix.

Mais pour l'essentiel, les Québécois devront s'habituer à un gouvernement formé d'inconnus pour eux.

Le PCC ne manque quand même pas de candidats à des postes ministériels, doit-on constater après un examen des curriculum vitæ des candidats et un bilan de leur action politique aux Communes, le cas échéant.

Un premier contingent ministériel proviendrait des rangs de la députation actuelle du Parti, et le chef aura de la difficulté à contenter tous ses collègues de l'Alberta, trop nombreux proportionnellement.

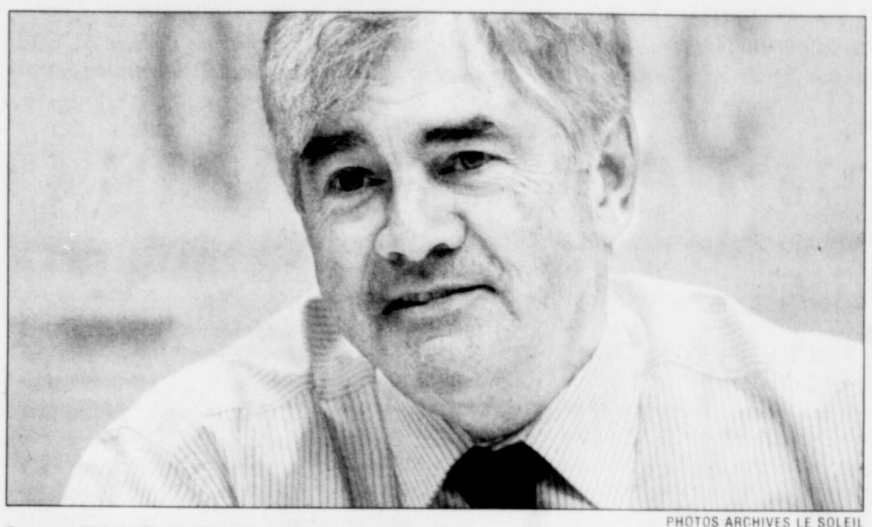
M. Harper pourra également piger parmi les anciens ministres provinciaux qui ont décidé de faire le saut au fédéral, une expérience fort utile car seulement deux candidats, Rob Nicholson et Garth Turner, de l'Ontario, ont déjà siégé au cabinet fédéral, et ce, à des postes de second plan.

Au total, ce cabinet sera plus conservateur que l'image que M. Harper veut donner de son parti, mais pas autant que les députés d'arrière-ban, qui auront droit plus souvent qu'autrement à leur liberté de voter.

Outre le nombre limité de Québécois, cet éventuel Conseil des ministres comportera certaines autres carences comme une sous-représentation marquée des femmes et des minorités. Le PCC ne présente que 12 % de femmes à cette élection.

Pour le bilinguisme, quelques perles rares ne peuvent camoufler le caractère unilingue de pratiquement tous les candidats du PCC à l'extérieur du Québec et, surtout, une indifférence, sinon une hostilité marquée, que M. Harper a parfois du mal à contrer.

Voici donc d'est en ouest une série de noms à surveiller, d'abord le soir des élections, puis le jour de la formation d'un cabinet Harper, s'il y a lieu.



PHOTOS ARCHIVES LE SOLEIL

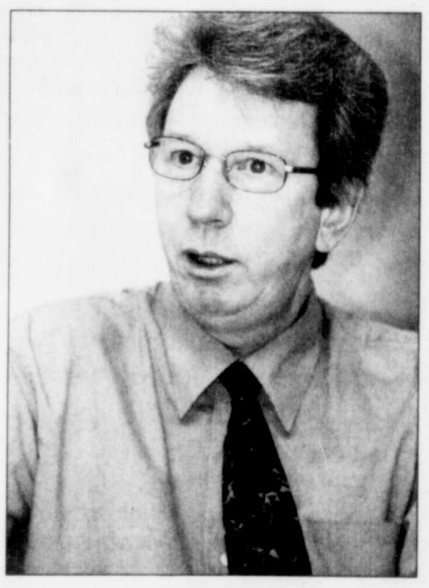
Le candidat dans Pontiac, Lawrence Cannon, a une place quasi assurée dans un éventuel cabinet Harper.



Pour avoir dénoncé le scandale des commandites, Allan Cutler devrait avoir sa place au Conseil des ministres.



Peter MacKay sera de toute évidence le numéro deux d'un gouvernement Harper du côté anglophone.



Advenant un balayage conservateur, des candidats comme Jean-Pierre Blackburn, dans Jonquière-Alma, pourraient avoir à batailler avant d'obtenir leur limousine.



Des anciens ministres de Mike Harris tels que Tony Clement, qui avait bien géré la crise du SRAS, dominent la liste des ministrables.

TERRE-NEUVE

La bataille pour le cabinet se fera normalement entre deux anciens ministres provinciaux qui siégeaient aux Communes sous la bannière de l'ancien Parti conservateur, soit Norman Doyle et Loyola Hearn, deux pros de la politique. M. Hearn obtient d'excellentes majorités dans sa circonscription et donne de bonnes performances aux Communes.

NOUVELLE-ÉCOSSE

Peter MacKay, de toute évidence, sera le numéro deux de ce gouvernement, côté anglophone. Son passé l'impose soit pour la Sécurité publique, soit pour la Justice. Si la province obtient un deuxième poste, il reviendrait à Bill Casey, un conservateur qui s'est rallié au nouveau PCC, mais n'oublions pas Greg Kerr, un ancien ministre provincial des Finances.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Greg Thompson, député depuis 1997, apparaît ministrable. Jean-Pierre Ouellet, un ancien ministre de l'Éducation dans les années 80, pourrait le rejoindre même s'il travaille à Montréal depuis 17 ans.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Personne n'apparaît apte à devenir ministre, une situation qui n'a jamais empêché les libéraux d'en nommer un, ces dernières années. Dans un tel cas, donnons une chance à Tom DeBlois, un entrepreneur de Charlottetown actif dans les milieux communautaires.

ONTARIO

Les conservateurs espèrent arracher de 50 à 75 sièges dans cette province, et la liste des candidats compte nombre de militaires retraités, de policiers actifs et même « une fille de policier », signe de la force du mouvement *law and order*.

Des anciens ministres conservateurs de Mike Harris dominent la liste des ministrables. Tony Clement, ex-ministre provincial de la Santé, qui avait bien mené la crise du SRAS, pourrait reprendre du service. Il traine cependant une réputation de *loser*, ayant perdu ses trois dernières campagnes.

L'ancien ministre des Finances Jim Flaherty est lui aussi destiné au cabinet, de même que John Baird, ancien ministre de l'Énergie et aussi des Affaires francophones, qui a laissé un mauvais souvenir auprès de sa clientèle, et peut-être le moins connu Carl de Faria, jadis ministre de la Citoyenneté.

Si Paul Martin est entouré de communicateurs professionnels, M. Harper aura le loisir de suivre sa voie : la firme Hill et Knowlton « présente » deux de ses dirigeants, soit le député Gordon O'Connor, un ancien brigadier-général des Forces canadiennes, et John Capobianco, que le Parti présente comme « un des révolutionnaires qui ont travaillé sous le gouvernement de Mike Harris ». Inutile de préciser son orientation idéologique !

Le Parti souhaite vivement la réélection de Bev Oda, ancienne vice-présidente du réseau CTV et commissaire au CRTC, et de Helena Guergis, vice-présidente responsable des politiques du Parti conservateur de l'Ontario, pour assurer une représentation féminine et pluriculturelle au cabinet.

Scott Reid, qui veut corriger les « abus » du bilinguisme, est très près de M. Harper et, issu d'une famille riche, a fortement contribué au financement de ses campagnes et pourrait hériter d'un poste. Il n'est pas considéré comme un ami du Québec.

S'ils sont élus, des personnalités comme le dénonciateur Allan Cutler, le journaliste Peter Kent, l'expert en droit international Bob Dechert ou l'ingénieur environnementaliste Phil Green, parfaitement bilingue, pourraient eux aussi siéger au cabinet.

MANITOBA

La nomination de Vic Toews, partisan de la ligne dure et ancien ministre de la Justice de la province, paraît une évidence aux yeux des observateurs. Le quadriplégique Steven Fletcher le suit de près, malgré son peu d'expérience politique.

Brian Pallister a déjà été ministre provincial, mais souffre de sa réputation d'individualiste et pourrait sauter son tour. Inky Mark, né en Chine, pourrait cependant obtenir son laissez-passer au nom de la diversité culturelle, un des points faibles du Parti.

SASKATCHEWAN

Un autre dur, Gary Breitkreuz, se retrouvera ministre. Le Parti doit une fière chandelle, qu'elle soit méritée ou non, à ce député qui a dénoncé depuis le début le gaspillage de fonds publics pour le Registre des armes à feu, un projet évalué au départ à 2 millions $ qui dépassera finalement le milliard de dollars.

ALBERTA

Il y en a trop ! D'abord, les incontournables. Des députés de la première heure du Reform Party comme Diane Ablonczy et Monte Solberg, considérés comme modérés, auront le feu vert de M. Harper. De la plus jeune génération, Jason Kenney et Rahim Jaffer, qui tous deux s'efforcent de pratiquer leur français, sont également en piste en compagnie de Rona Ambrose.

Le président du Comité des comptes publics, John Williams, pourrait se retrouver à la tête du Conseil du trésor, où il devra pratiquer ce qu'il prêche depuis quelques années, soit la clarté et la transparence.

Si M. Harper joue la réconciliation, il appellera Jim Prentice, candidat à la direction de l'ancien Parti conservateur et jugé modéré, contrairement à un autre « prospect », Leon Benoit, un faucon en matière de Défense nationale.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

La députation de cette province comporte une longue série de vétérans dont la plupart n'impressionnent pas la galerie par leur ouverture d'esprit.

Notons cependant le jeune James Moore, considéré le jeune le plus prometteur des Communes selon un sondage de l'hebdo politique *Hill Times*, l'an dernier.

Universellement respecté et actuel vice-président des Communes, Chuck Strahl pourrait par ailleurs en devenir le président, si son état de santé le permet, lui qui combat un cancer.

Mais que faire avec Stockwell Day, l'ancien chef de l'Alliance canadienne et actuel critique aux affaires extérieures ? M. Harper peut difficilement l'oublier, mais devra lui trouver un poste où ses convictions personnelles ne causeront aucun problème. À la défense de M. Day, notons qu'il s'est montré parfaitement loyal à son chef après sa défaite lors de la course à la direction de 2002.

Chez les nouveaux candidats, John Weston, un avocat spécialisé en questions autochtones, apparaît le plus prometteur.

Les silences de Harper font peur aux écolos

MONTRÉAL (PC) — Deux groupes environnementalistes s'inquiètent du silence de Stephen Harper et des conservateurs en matière d'environnement. Pour la deuxième campagne consécutive, le PCC a été le seul à refuser de répondre à un questionnaire transmis aux grands partis fédéraux par Greenpeace et Équiterre.

Le porte-parole de Greenpeace au Québec, Steven Guilbault, a avoué hier que c'est ce qui l'avait le plus surpris. « Je pense que leur silence (des conservateurs) en dit long sur leurs préoccupations (...), a commenté le représentant dans une entrevue téléphonique accordée à NTR. Pour nous, oui, c'est un problème. M. Harper n'a pas de vision en matière d'environnement. (...) Je pense que M. Harper essaie de cacher son jeu. »

HUIT LIGNES SEULEMENT

Les deux organismes notent que dans ses 50 pages, le programme conservateur ne contient que huit lignes sur l'environnement. Ils reprochent à Stephen Harper de s'être montré trop vague quant au sort du Protocole de Kyoto et rappellent qu'il avait promis, en 2002, de déchirer l'entente.

« En 2005, M. Harper, sauf dans le cadre de la campagne électorale, n'a pas parlé de Kyoto, pas une seule fois », a souligné M. Guilbault, qui a rappelé qu'en « 2002, il avait été beaucoup plus clair que ça (...), à l'époque du débat sur la ratification (du Protocole au Parlement) ».

M. Harper s'opposait alors à cette convention qui fixe pour les États signataires des objectifs de diminution des gaz à effet de serre.

Quant au Parti libéral, les environnementalistes ont noté que, sous son administration, les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté de 24 %.

De plus, ils ont réfuté les prétentions des libéraux voulant qu'Ottawa a mis fin aux subventions à l'industrie pétrolière. Ils ont remarqué que, pour chaque dollar investi dans les mesures du Protocole de Kyoto, les gouvernements libéraux ont consenti 2 $ au développement de l'industrie pétrolière sous forme d'allégements fiscaux.

« C'est un peu décevant (...), a laissé entendre M. Guilbault. Les réponses libérales à plusieurs questions laissent beaucoup à désirer. »

LES VERTS FONT MIEUX

Aux élections de 2004, le Bloc québécois et le Nouveau Parti démocratique (NPD) avaient obtenu les meilleures notes au questionnaire des groupes environnementaux, devançant même le Parti vert. Cette fois, les verts ont mieux fait et ont rejoint les bloquistes et les néo-démocrates.

Greenpeace et Équiterre ont souligné que les réponses et les programmes électoraux de ces trois partis démontrent une réflexion mûrie et un travail de fond tenant compte des préoccupations en matière d'environnement.

Les deux groupes s'abstiennent toutefois de faire des recommandations formelles. Ils s'inquiètent toutefois de la baisse du taux de participation et invitent tous les citoyens à voter pour le mieux-être de la planète.

« On ne dit pas de ne pas voter conservateur, mais on dit : attention, a conclu le porte-parole de Greenpeace. On veut attirer l'attention des gens sur des manquements très importants dans le programme du Parti conservateur. »

LE MONDE

Baroud d'honneur pour ben Laden ?

Le dernier message du chef d'Al-Qaida perçu comme un signe de sa faiblesse

JÉRÔME BERNARD
Agence France-Presse

■ WASHINGTON — Le nouveau message d'Oussama ben Laden, dont le retour sur la scène médiatique a été salué avec enthousiasme par ses partisans, serait surtout révélateur de l'affaiblissement du réseau Al-Qaida, selon des experts américains.

« C'est une tentative pour montrer qu'il est toujours là », alors que ben Laden n'avait pas donné signe de vie depuis un an, estime Vincent Cannistraro, consultant sur les questions de sécurité et ancien responsable de la CIA, dans un entretien avec l'AFP.

« Tout ceci est un signe de faiblesse et, selon moi, la diffusion de la cassette, qui n'est pas de bonne qualité et qui n'est pas une vidéo, est une façon de dire que l'organisation existe toujours », ajoute-t-il.

D'après M. Cannistraro, cette « diffusion n'est pas une coïncidence » et elle est une réponse à l'attaque aérienne d'un village au Pakistan la semaine dernière par la CIA, qui aurait tué quatre militants d'Al-Qaida.

« Cela nous montre certainement que ben Laden est très inquiet de perdre son public », sur fond d'interrogations ces dernières semaines dans les médias arabes sur sa mort et celle de son adjoint Ayman Al-Zawahiri, a aussi jugé Mamoun Fandy, expert du Proche-Orient à l'Université Rice, sur la chaîne de télévision PBS.

« L'offre d'une trêve, l'absence d'attaques contre les États-Unis et les habituelles menaces sur une attaque imminente contre les États-Unis indiquent une attitude réactive et défensive », renchérit Fred Burton, expert à Stratfor, une compagnie d'analyse stratégique qui prédit qu'« Al-Qaida subira un fort déclin en 2006 ».

UN RISQUE

La diffusion d'un enregistrement est risquée pour ben Laden. « Chaque fois qu'il diffuse une cassette vidéo ou audio, il révèle des choses sur lui, il révèle qu'il y a une possibilité de retrouver sa trace », estimait avant la diffusion du message Peter Bergen, expert en terrorisme à la New America Foundation, pour expliquer le silence de ben Laden depuis un an.

Paul Pillar, professeur à l'Université de Georgetown et ancien de la CIA, juge également qu'Al-Qaida est affaiblie. « L'organisation de ben Laden est sous forte pression. Selon moi, le groupe est plus faible qu'au moment du 11 septembre », a-t-il dit sur PBS.

L'administration Bush est également de cet avis. « Il est clair que les chefs d'Al-Qaida sont en fuite. Ils sont soumis à une forte pression », a jugé jeudi le vice-président Dick Cheney.

Cet affaiblissement fait douter les experts de la capacité d'Al-Qaida à mener aujourd'hui une attaque de l'envergure de celle du 11 septembre 2001 aux États-Unis.

Selon Vincent Cannistraro, les menaces proférées par ben Laden contre les États-Unis « ne sont pas très convaincantes ». « Il a répété en gros des menaces qu'il a déjà proférées auparavant. À mon avis, c'est un signe de faiblesse », considère-t-il.

Al-Qaida « peut toujours mener de petites opérations en Amérique du Nord, mais ils ont des problèmes à monter une grosse opération du type de celle du 11 septembre, une opération faisant beaucoup de victimes. Je pense que c'est au-delà de leur capacité actuellement », considère-t-il.

Mamoun Fandy est également sceptique sur les capacités d'Al-Qaida. « Il me semble que ben Laden est en train de perdre du terrain et tente de gagner la guerre des ondes », a-t-il estimé.

PRUDENCE À WASHINGTON

Le gouvernement américain reste toutefois prudent. Même si Oussama ben Laden disparaît, « nous devons nous attendre à ce que la menace persiste pendant une période considérable », a estimé M. Cheney.

M. Pillar pense qu'il faut toujours prendre les menaces de ben Laden « au sérieux » : « Non pas en raison de ce qu'il dit dans ce message ou dans un autre, mais en raison de la possibilité que son organisation prépare encore d'autres opérations. »



REUTERS

Les membres de tribus pachtounes fouillent les décombres d'une maison détruite par un missile à Damadola, au nord-ouest d'Islamabad. Selon les Américains, cette attaque aérienne, effectuée la semaine dernière par la CIA, aurait tué quatre lieutenants d'Al-Qaida.

La traque n'a jamais cessé

Des milliers de soldats américains continuent de ratisser la frontière pakistano-afghane

DANNY KEMP
Agence France-Presse

■ ISLAMABAD — Le nouveau message audio d'Oussama ben Laden et le récent raid américain au Pakistan visant son adjoint Ayman Al-Zawahiri relancent les spéculations sur leur présence aux confins de la frontière pakistano-afghane, où beaucoup estiment qu'ils ont pu trouver refuge. Depuis quatre ans, les services de renseignement américains et pakistanais travaillent sur l'hypothèse qu'Oussama ben Laden et son bras droit n'ont pas quitté les régions montagneuses des zones tribales longeant la frontière où le fondateur d'Al-Qaida a été localisé pour la dernière fois en décembre 2001.

Plus occupé à survivre qu'à planifier un autre 11 septembre

Dans un environnement montagneux très hostile, au sein de tribus pachtounes dont la farouche indépendance n'a jamais été domptée par les envahisseurs successifs, ben Laden serait pourtant « plus occupé à rester vivant qu'à planifier le prochain 11 septembre », affirmait mardi Henry Crumpton, responsable de la politique antiterroriste au département d'État américain.

Malgré les feux de l'actualité braqués sur l'Irak, les recherches n'ont jamais cessé. Des milliers de soldats américains ratissent depuis quatre ans le côté afghan de la frontière et, occasionnellement, lancent des opérations du côté pakistanais de cette frontière d'une porosité légendaire.

Ainsi, le 13 janvier, une attaque aux missiles — attribuée à la CIA, bien que Washington n'en ait pas officiellement revendiqué la parternité — détruisait plusieurs maisons du village de Damadola, dans le nord de la zone tribale pakistanaise, à quelques kilomètres de l'Afghanistan.

Selon des sources proches de la CIA citées par des médias américains, le raid visait Ayman Al-Zawahiri, mais il a fait officiellement 18 morts parmi les villageois et déclenché une vague de manifestations antiaméricaines dans tout le Pakistan.

Quatre ou cinq « militants étrangers », selon la terminologie pakistanaise désignant les membres présumés d'Al-Qaida, auraient toutefois été tués. Parmi eux figurerait l'Égyptien Midhat Mursi, alias Abou Khabab Al-Masri, 52 ans, un spécialiste en explosifs sur la tête duquel les Américains ont placé une récompense de 5 millions $, selon des responsables pakistanais anonymes cités par divers médias américains.

Officiellement, les autorités pakistanaises soulignent pourtant que si des militants ont été tués, leurs corps ont été emportés et aucune identification formelle n'a pu être réalisée.

Le raid prouve en tout cas que les Américains poursuivent leur traque.

« Le *timing* de la publication du message de ben Laden semble lié à l'incident », a assuré à l'AFP le journaliste pakistanais Rahimullah Yusafsai, spécialiste des affaires afghanes basé à Peshawar, dans le nord-ouest du pays. « On dirait qu'ils ont attendu le moment propice comme pour dire aux Américains que non seulement Zawahiri est toujours vivant, mais ben Laden aussi », a-t-il avancé.

Face aux 20 000 soldats américains stationnés en Afghanistan, quelque 70 000 soldats pakistanais ont été déployés de l'autre côté de la frontière et mènent depuis la fin 2003 la chasse aux membres d'Al-Qaida, aux militants de l'ancien régime afghan des talibans et à leurs nombreux sympathisants locaux.

Plusieurs centaines d'entre eux ont été tués ou arrêtés en 2004 dans le sud de la zone tribale, dans le district du Sud-Waziristan, avant que les opérations ne se déplacent plus au nord, dans celui du Nord-Waziristan, en 2005.

« VAGUE ZONE »

En septembre, le président pakistanais, le général Pervez Musharraf, assurait que ses services de renseignement avaient obtenu un an plus tôt « quelques indications sur une vague zone » où se serait trouvé ben Laden, avant de perdre sa trace.

Au même moment, un responsable des services américains de renseignement soulignait que des renforts de troupes spéciales étaient revenus en Afghanistan après un séjour en Irak.

« Si ben Laden et Zawahiri étaient présents dans cette zone, ils doivent être nerveux », estimait Rahimullah Yusufzai, en jugeant qu'ils sont « sans doute partis ailleurs ».

Zawahiri loue ses « martyrs »

■ LE CAIRE — Un enregistrement audio attribué au numéro deux d'Al-Qaida, Ayman Al-Zawahiri, a été mis en ligne hier dans un site Web islamiste. Dans ce message, l'homme lit un poème louant les « martyrs de la guerre sainte » en Afghanistan, dans les territoires palestiniens et ailleurs. L'enregistrement ne contient aucune indication sur la date à laquelle il a été réalisé et ne fait pas non plus mention d'un raid américain au Pakistan le 13 janvier, qui visait Ayman Al-Zawahiri et a coûté la vie à quatre responsables d'Al-Qaida. *AP*

1711675



CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY

CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY
UNE FORMATION GAGNANTE
Nous offrons des programmes préuniversitaires et techniques
Nos nouveautés pour 2006

PORTES OUVERTES
le dimanche 5 février
13 h à 16 h

Sciences humaines

Profil, Monde à la carte
«Une ouverture vers l'engagement communautaire, les langues et le voyage!»
- Une formation trilingue et un stage de 3 mois au Québec ou à l'étranger
- Élaboration du projet de votre choix :
  - Stage de coopération internationale
  - Programme d'échange
  - Immersion en milieu anglophone ou hispanophone
  - Implication communautaire dans des organismes d'ici à vocation internationale
  - Perspectives universitaires études internationales, traduction, langues modernes, etc.

Nouveaux doubles DEC

Arts plastiques - langues
Arts plastiques - sciences humaines
«Double perspective d'avenir!»
- Obtention de deux diplômes d'études collégiales en trois ans
- Possibilité d'étudier dans deux domaines d'études qui vous passionnent
- Possibilité d'accéder à un plus vaste choix de programmes universitaires
- Atelier personnel pour chaque étudiant (arts plastiques)
- Plusieurs sorties et voyages culturels

**Cinq doubles DEC sont également offerts avec le programme de Musique*

Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment
«Bâtir son avenir sur du solide!»
- Pour devenir le bras droit de l'entrepreneur en construction ou encore pour seconder l'évaluateur agréé, voici un programme de choix!
- Formule en Alternance travail-études (ATÉ)
- Excellent taux de placement
- Salaires avantageux
- Perspectives universitaires telles : génie de la construction, administration (évaluateur agréé)

Résidences (270 chambres) - Transport en autobus et Express Campus - Service de covoiturage
Intercollégial A et AA - Centre sportif - Piscine semi-olympique - Formation continue - Service des congrès
1 800 463-8041 ou 418 872-8041 / info@cndf.qc.ca
5000, rue Clément-Lockquell, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 1B3

www.cndf.qc.ca

LUTTE CONTRE LA PORNOGRAPHIE

Google refuse de fournir la liste d'un million de sites Web

MATTHIEU DEMEESTERE
Agence France-Presse

NEW YORK — Le débat sur la défense des libertés individuelles aux États-Unis rebondit avec le refus de Google de fournir au gouvernement les listes des résultats des recherches lancées dans son site, dans le contexte de la lutte contre la pornographie.

Le géant Internet américain a décidé de s'opposer au ministère de la Justice (DoJ), estimant « abusif » qu'il cherche à obtenir une liste d'un million de sites Web accessibles par le célèbre moteur de recherche, ainsi que tous les intitulés de mots-clés utilisés sur une semaine.

L'objectif du gouvernement est de défendre le bien-fondé d'une loi fédérale de 1998 destinée à protéger les enfants des contenus pornographiques accessibles en ligne.

Ce texte est actuellement attaqué en justice par des défenseurs des libertés individuelles le jugeant contraire au premier amendement de la Constitution garantissant la liberté d'expression.

Le géant Internet a décidé de s'opposer au ministère américain de la Justice, estimant la demande abusive

Selon l'Electronic Frontier Foundation (EFF), qui défend la liberté dans Internet et compte parmi les opposants à la loi, celle-ci exige « des démarches difficiles et coûteuses » à tous ceux qui veulent mettre en ligne des images ou vidéos de sexe. Tous les « contenus sexuels » sont menacés, selon l'EFF, même les « non obscènes » ne montrant aucun enfant.

Logiquement, l'EFF a applaudi la résistance affichée par Google, qui a choisi de « défendre la vie privée de ses usagers dans cette affaire ».

« Nous sommes contents », a renchéri Ari Schwartz, du Center for Democracy and Technology à Washington. « La requête (du gouvernement) est vraiment scandaleuse, en particulier parce qu'elle essaie de défendre une loi anticonstitutionnelle », a-t-il ajouté.

SEUL CONTRE LE GOUVERNEMENT

Parmi les piliers américains d'Internet, Google fait visiblement cavalier seul contre la loi COPA (Child Online Protection Act).

Selon la presse américaine, MSN, AOL et Yahoo ! se sont tous pliés aux requêtes du ministère de la Justice, Yahoo ! soulignant l'avoir fait sans fournir d'éléments susceptibles d'identifier un usager. Ce dernier joue la prudence depuis que sa filiale à Hong-Kong a été accusée d'avoir livré à la police chinoise des informations ayant conduit à l'arrestation d'un journaliste.

Hier, l'administration Bush s'est défendue des accusations d'atteinte à la vie privée. Le DoJ « ne demande pas qu'on lui décline des informations qui identifieraient une personne », a déclaré Scott McClellan, porte-parole de la Maison-Blanche. « Nous essayons de trouver les termes des recherches et les sites Web », a insisté Charles Miller, un porte-parole du DoJ.

S'il s'agit de protéger les enfants, pourquoi ne pas les interroger directement et enquêter sur leurs habitudes en termes de recherches ? ont suggéré de leur côté les experts du site SearchEngineWatch. « Cela apporterait énormément de données, et serait utile pour pouvoir tester rigoureusement les systèmes de filtre » (refusant certains mots-clés) que proposent les fournisseurs d'accès, ont-ils ajouté.

Pour l'instant, estime EFF, « le gouvernement demande à Google de faire son sale boulot », puisque le groupe Internet recèle une quantité indescriptible d'informations.

« Si Google continue de rassembler et de garder autant d'informations sur ses usagers, les gouvernements et les avocats du privé continueront d'essayer de les obtenir », met en garde Kevin Bankston, juriste à EFF.

Joe Wilcox, du cabinet d'études Jupiter Research, souligne que la recherche en ligne chez Google, « c'est le moyen pour parvenir à une fin, et cette fin, c'est l'accès à l'information », afin de proposer aux annonceurs publicitaires des ciblages les plus précis possibles.

Le tout pour Google, ajoute cet expert, est de garder la confiance de ses usagers, et l'opposition du groupe au gouvernement se justifie « à la fois dans sa philosophie et pour des raisons commerciales ».

MSN, AOL et Yahoo ! se seraient pliés à la requête

1711592

AILES
LES AILES DE LA MODE
Mégasolde de janvier
Jusqu'à 70% de rabais dans tous nos magasins du 19 au 22 janvier







POINT ZERO 30% de rabais*
MICHAEL MICHAEL KORS 40% de rabais*
KENNETH COLE 40% de rabais*
Marques renommées pour homme et femme
MAINTENANT
30% à 70% de rabais*
dans tous nos magasins
*Marchandises sélectionnées.
Vroom& Dressmann 70% de rabais*
ANNE KLEIN NEW YORK 50% de rabais*
NINE WEST 50% de rabais*
KASPER 50% de rabais*
JONES NEW YORK 50% de rabais*
«Spécial de la semaine» MIKK COUTURE Occasion spéciale
3 pour 1 Achetez 1 article et recevez-en 2 Gratuitement
le 2e et 3e article doivent être de valeur égale ou moindre, ne peut pas être jumelé avec une autre promotion
steilmann 50% de rabais*
Betty Barclay 50% de rabais*
Supers spéciaux pour les «Lève-tôt»
chemises habilleés 10$ comparable à 40$
Chandails angora 20$ comparable à 60$
Vestes doudounes pour homme et femme 20$ comparable à 60$
Col roulé de la collection Les Ailes 2 pour 30$
Chandail tricot cachemire de la collection Les Ailes 75$
MONTRÉAL Centre-ville 677 rue Ste-Catherine Ouest 514-282-4537
BROSSARD Mail Champlain 2151 boul. Lapinière 450-672-4537
LAVAL Carrefour Laval 3035 boul. Le Carrefour 450-682-4537
SAINTE-FOY Place Sainte-Foy 2450 boul. Laurier 418-652-4537
Venez visiter G.L.A.M GROUPE LES AILES DE LA MODE ENTREPÔT
MONTRÉAL Marché Central 999, rue du Marché Central (514)384-0951
*Exceptions : cosmétiques, fragrances, articles Hugo Boss, petits appareils électriques, *Marchandises sélectionnées.

1709615

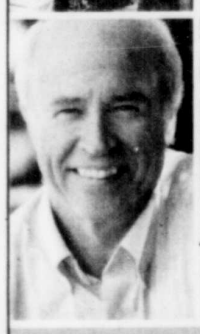
l'Université Laval
au cœur de votre quotidien



DES AFFICHES ICONOCLASTES
Les œuvres de Michal Batory à la Galerie des arts visuels



MYTHES ET RÉALITÉS DE L'AGRICULTURE
Le Salon de la SAAC au Centre de foires d'ExpoCité



SCIENTIFIQUE DE L'ANNÉE
Radio-Canada honore le mathématicien Jean-Marie De Koninck

À lire aujourd'hui dans le cahier «Zoom»
UNIVERSITÉ LAVAL



ARIEL SHARON

Respirateur débranché?

■ JÉRUSALEM — La respiration du premier ministre israélien Ariel Sharon s'améliore et il pourrait être bientôt débranché du respirateur artificiel, rapporte le quotidien *Yediot Ahronot*. M. Sharon est inconscient depuis son admission, le 4 janvier, à l'hôpital Hadassah pour une hémorragie cérébrale. Il a montré peu de signes d'amélioration après avoir subi trois opérations. Selon *Yediot Ahronot*, qui cite des médecins non identifiés d'Hadassah, l'état de Sharon s'est amélioré et il pourrait ne plus être placé sous respiration artificielle. « Le premier ministre n'a pratiquement plus besoin du respirateur étant donné le nombre des respirations, leur profondeur et le volume d'oxygène », a dit l'un des médecins. « Il y a dix jours, Sharon ne respirait pratiquement que grâce au respirateur.» *AP*

IRAK

Médiation américaine réactivée

WASHINGTON (AFP) — Les résultats officiels des élections irakiennes à peine connus, les É.-U. ont entamé hier une mission de bons offices entre factions irakiennes, se préparant à de difficiles tractations avant la constitution d'un nouveau gouvernement.

« Nous encourageons les Irakiens (...) à travailler ensemble et à dépasser les barrières confessionnelles et ethniques pour réfléchir à la formation d'un nouveau gouvernement », a déclaré le porte-parole du département d'État, Sean McCormack.

Les résultats officiels publiés hier montrent que les chiites conservateurs, vainqueurs sans surprise du scrutin, devront s'allier à d'autres listes pour s'entendre sur le choix du président de la République et la formation d'un exécutif.

L'Alliance irakienne unifiée a remporté 128 des 275 sièges du Parlement, a annoncé la Commission électorale irakienne qui a publié les résultats définitifs 36 jours après le scrutin. Elle est suivie par la coalition kurde (53 sièges) et la liste sunnite du front irakien de la Concorde (44 sièges).

La victoire chiite confirmée mais sans majorité absolue

La liste de l'ex-premier ministre chiite laïc Iyad Allaoui obtient 25 sièges et celle du sunnite Salah Al-Motlak 11.

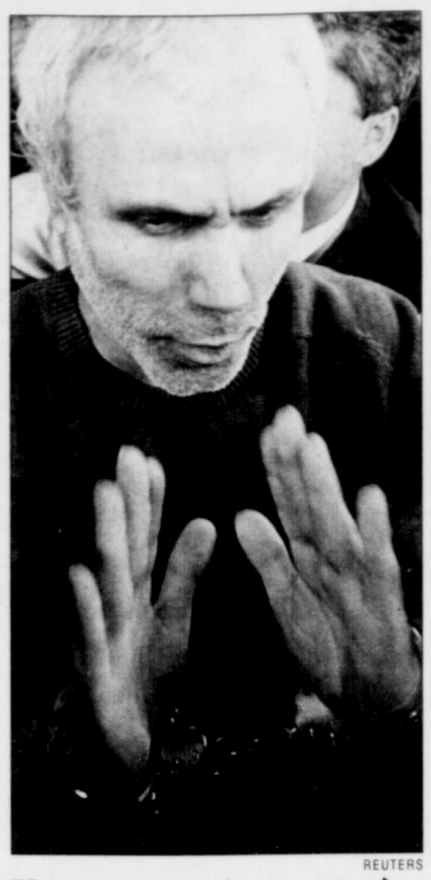
Selon Lionel Beehner, du Council on Foreign Relations (CFR), les Kurdes vont se retrouver en position d'arbitre dans le Parlement, car aucun parti politique n'a remporté les deux tiers des sièges nécessaires à la formation d'un nouveau gouvernement.

« Certains experts suggèrent que les Kurdes, en majorité laïques, vont s'associer avec les chiites et les sunnites modérés pour empêcher une islamisation à outrance de l'Irak », a noté l'analyste du CFR, un centre de recherche indépendant.

« Mais la majorité des experts pensent que les Kurdes vont s'aligner sur l'Alliance irakienne unifiée, la liste chiite conservatrice majoritaire », a-t-il poursuivi, notant que le président sortant, le Kurde Jalal Talabani, serait ainsi assuré de garder son poste.

Alors que les progrès démocratiques en Irak sont présentés à Washington comme une condition *sine qua non* à un retrait des troupes américaines d'Irak, M. McCormack a minimisé les divisions entre communautés irakiennes, reconnaissant cependant l'existence d'un système de « politique identitaire » qu'il a qualifié de « vestige de l'ère Saddam Hussein ».

AGÇA RETOURNE EN PRISON



REUTERS

Une semaine après avoir été relâché, Mehmet Ali Agça, qui avait tiré sur Jean-Paul II en 1981, a de nouveau été arrêté hier et conduit au siège de la police à Istanbul. La cour a en effet ordonné sa détention, estimant qu'il devait continuer à purger la peine de 10 ans dont il avait écopé pour le meurtre d'un journaliste turc en 1979. Ali Agça a purgé 19 ans de prison en Italie pour avoir ouvert le feu sur le pape le 13 mai 1981. Extradé en 2000, il a passé aussi cinq ans et demi derrière les barreaux en Turquie pour le meurtre d'un journaliste turc. Il était sorti de prison le 12 janvier après qu'un tribunal d'Istanbul eut ordonné sa libération, prenant en compte la peine purgée en Italie. La cour de cassation a considéré hier que les années de détention en Italie ne pouvaient pas être décomptées. « Je suis le Messie, je suis le Messie, je ne suis pas Dieu, je proclame l'apocalypse », a lancé à une foule de journalistes Agça, menotté et vêtu d'un pull bleu devant le siège de la police stambouliote. Les médias turcs ont publié depuis la libération d'Agça des extraits de lettres, qu'il a écrites en prison, dans lesquelles l'homme qualifié de « tueur national » par la presse propose ses services pour tuer Oussama ben Laden ou dit avoir refusé une offre du Vatican pour devenir cardinal.

1711138

FAITES LE PLEIN D'ÉCONOMIES EN TOUT TEMPS

VIN EN VRAC

Économisez MIEUX !
Embouteillez vous-même votre vin et économisez ! Sélection de vins d'appellation d'origine contrôlée (AOC), de cépage et de table.

Valeur de 11,20 $

Ensemble de départ GRATUIT*

Du 19 au 22 janvier 2006, achetez 12 bouteilles de vin en vrac et obtenez gratuitement votre ensemble de départ comprenant 12 bouteilles vides et leurs bouchons. Obtenez votre coupon à l'accueil de votre SAQ Dépôt.

* L'ensemble de départ est offert à l'achat de 12 bouteilles de vin en vrac de 750 ml seulement. Cette offre ne s'applique pas aux spiritueux en vrac. Offre valable dans les SAQ Dépôt du 19 au 22 janvier 2006, jusqu'à épuisement des stocks. Limite d'un ensemble de départ par personne. Non monnayable.

Économisez PLUS ! RABAIS ESCALIER

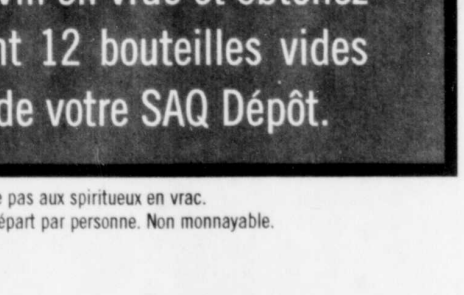
Économisez GROS ! SPIRITUEUX FORMAT ÉCONO 1,75 l

Économisez ENCORE PLUS ! DERNIÈRE CHANCE

SAQ DÉPÔT

SAQ DÉPÔT QUÉBEC
2900, rue Einstein, Sainte-Foy
(autoroute Charest, sortie Blaise-Pascal)
418.646.3605

Lundi · mardi	9 h 00 à 18 h 00
Mercredi · jeudi · vendredi	9 h 00 à 21 h 00
Samedi	9 h 00 à 17 h 00
Dimanche	9 h 00 à 17 h 00



La modération a bien meilleur goût. Éduc'alcool 18+

1711131

The Atkinson en affaires publiques

Demande de soumissions à l'intention des journalistes canadiens

La bourse Atkinson en affaires publiques a pour but de favoriser la tradition du journalisme libéral et l'engagement envers la justice sociale et économique de Joseph E. Atkinson, ancien éditeur du Toronto Star.

Cette bourse sera accordée à un journaliste canadien qui pourra entreprendre un projet de recherche d'un an sur une question courante en politique publique. Les résultats seront publiés sous forme d'une série d'articles que le journaliste pourra ensuite faire publier sous forme de livre.

La bourse prévoit un honoraire au montant de 75 000 $. Un budget d'un maximum de 25 000 $ pour les dépenses reliées à la recherche sera également considéré. L'année de recherche entre en vigueur le 1er septembre 2006.

La date limite pour les soumissions est le **20 mars 2006**.

La bourse est parrainée par The Atkinson Charitable Foundation, le Toronto Star et la famille Beland Honderich.

Pour faire une demande, prière de vous adresser à :
Madame Elizabeth Chan
Coordinatrice
Le Comité de la bourse Atkinson
1, rue Yonge, bureau 1508
Toronto (Ontario) M5E 1E5
Téléphone : 416 869-4034
Courriel: echan@atkinsonfoundation.ca

1710161



« Mon esprit repose déjà en paix. »

Réglez tous les détails de vos funérailles immédiatement et simplement en optant pour l'arrangement préalable Lépine Cloutier.

Communiquez sans tarder avec votre conseiller.

LÉPINE CLOUTIER
La Souvenance
(418) 529-3371



Faites le plein de pleins.

En location et à l'achat de l'un de ces véhicules

Obtenez 500 $ en carte d'essence†

Cette somme peut être également convertie en accessoires Honda.

Ridgeline LX 2006

Prix de location
398 $* par mois/48 mois

0 $ dépôt de sécurité

Incluant
96 000 km • Option 0 $ comptant disponible
Transport et préparation inclus en location seulement.

Route : 10,1 L/100 km**

Camion de l'année
– *Motor Trend*

Meilleure nouvelle camionnette
– *AJAC*



Ridgeline EX illustré



Pilot EX-L illustré

Pilot LX 2006

Prix de location
398 $* par mois/48 mois

0 $ dépôt de sécurité

Route : 9,7 L/100 km**



Odyssey EX-L illustré

Odyssey LX 2006

Prix de location
348 $* par mois/48 mois

0 $ dépôt de sécurité

Route : 8,5 L/100 km**



Element illustré

Element 2006

Prix de location
268 $* par mois/48 mois

0 $ dépôt de sécurité

Route : 8,5 L/100 km**

hondaquebec.ca

OUI, ON A FAIT LE PLEIN
Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

L'Association des concessionnaires Honda du Québec

HONDA

Pour obtenir l'adresse d'un concessionnaire près de chez vous, visitez hondaquebec.ca ou composez le 1 888 9-HONDA-9.

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur les véhicules neufs 2006 mentionnés ci-après. Période de location de 48 mois. Pour les véhicules, sont identifiés : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant au terme de la location. Odyssey LX (modèle RL3826E) : a) 348 $, b) 7 132 $, c) 23 836 $. Ridgeline LX (modèle YK1646E) : a) 398 $, b) 6 508 $, c) 25 612 $. Pilot LX (modèle YF1816E) : a) 398 $, b) 6 941 $, c) 26 045 $. Element (modèle YH1726PL) : a) 268 $, b) 5 638 $, c) 18 502 $. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. **EnerGuide pour 2006 publiées par NRCan. Consommation de carburant ordinaire sans plomb. Véhicules à transmission automatique. †Les offres ne sont pas transférables ou être jumelées. Valide seulement chez vos concessionnaires participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changements sans préavis par le manufacturier.

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER
Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
Directeur de l'éditorial PIERRE-PAUL NOREAU
Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Voter pour plutôt que voter contre

Les Canadiennes et Canadiens votent lundi. Ils vont se prononcer en connaissance de cause. La longue campagne électorale aura finalement anéanti les appréhensions de départ quant à la futilité d'une élection hâtive et coûteuse. De la réélection à peu près assurée d'un gouvernement libéral minoritaire, le balancier semble maintenant pointer vers l'élection d'un premier gouvernement conservateur en 12 ans. S'il est élu, Stephen Harper aura donc réussi à raviver le jeu démocratique en menant une campagne sans réelle fausse note du début à la fin.

Comme citoyens, nous aurions sans doute préféré que la campagne électorale restaure davantage notre confiance envers la classe politique. Qu'elle serve à provoquer des débats de qualité autour d'enjeux fondamentaux. Elle aura malheureusement été encore trop centrée sur les attaques personnelles et sur les propos négatifs autour des chefs.



André Provencher
Président et éditeur
AProvencher@lesoleil.com

À cet égard, aucun d'eux n'a résolument relevé la barre de l'éthique électorale. Comme électrices et électeurs, nous devrons peut-être nous résoudre à ce que les idées volent à la hauteur des couteaux, soit bien bas. La diabolisation du chef conservateur par le premier ministre Martin est un de ces navrants exemples. Chères au chef libéral, les valeurs de respect, d'honnêteté et de tolérance auraient dû trouver une meilleure place dans ses discours et, surtout, dans les messages publicitaires qu'il a approuvés.

S'il est vrai que l'attaque peut souvent constituer la meilleure défensive, il est aussi vrai que les parties ne se gagnent jamais sur le banc des pénalités. Or, malheureusement, c'est de là que le juge Gomery a forcé les libéraux à entreprendre la joute électorale. Pour marquer des points, ils devaient faire preuve d'humilité, de franchise et de dignité afin de restaurer la confiance, plutôt que d'avoir recours aux astuces, comme l'évocation improvisée de la disposition de dérogation, qui inspirent la méfiance. Paul Martin achève donc cette campagne là où sa formation l'a commencée : au banc des pénalités.

Le Bloc québécois ne peut guère espérer mieux en pratiquant lui aussi une stratégie fondamentalement négative. Le livre de recettes de son chef, édité lors de l'élection de 2004, est apparu, cette fois-ci, désolant. Des plats principalement mijotés dans la sauce des scandales et des dénonciations ne comblent pas l'appétit de ceux qui regardent vers l'avenir. En fin de campagne, Gilles Duceppe en est rendu à fabriquer d'éventuels complots contre la loi 101 pour éviter que le tapis ne lui glisse trop sous les pieds. Sans espoir de gouvernement, le Bloc québécois n'a tout simplement pas les moyens de ses ambitions à Ottawa. Sa représentation sur fond de souveraineté demeure foncièrement impertinente. D'ailleurs, si la prétention de Paul Martin d'incarner à lui seul les valeurs canadiennes est aussi fausse qu'absurde, celle de Gilles Duceppe de se faire reconnaître comme le cerbère incontournable des intérêts du Québec l'est tout autant. Les députés du Bloc québécois n'ont pas forcément mal fait leur travail depuis 16 ans à Ottawa. Leur rôle fut utile en plusieurs occasions. Mais le Québec sera toujours mieux servi par des représentants au Conseil des ministres plutôt que par un Bloc confiné aux banquettes de l'opposition, fut-il monolithique.

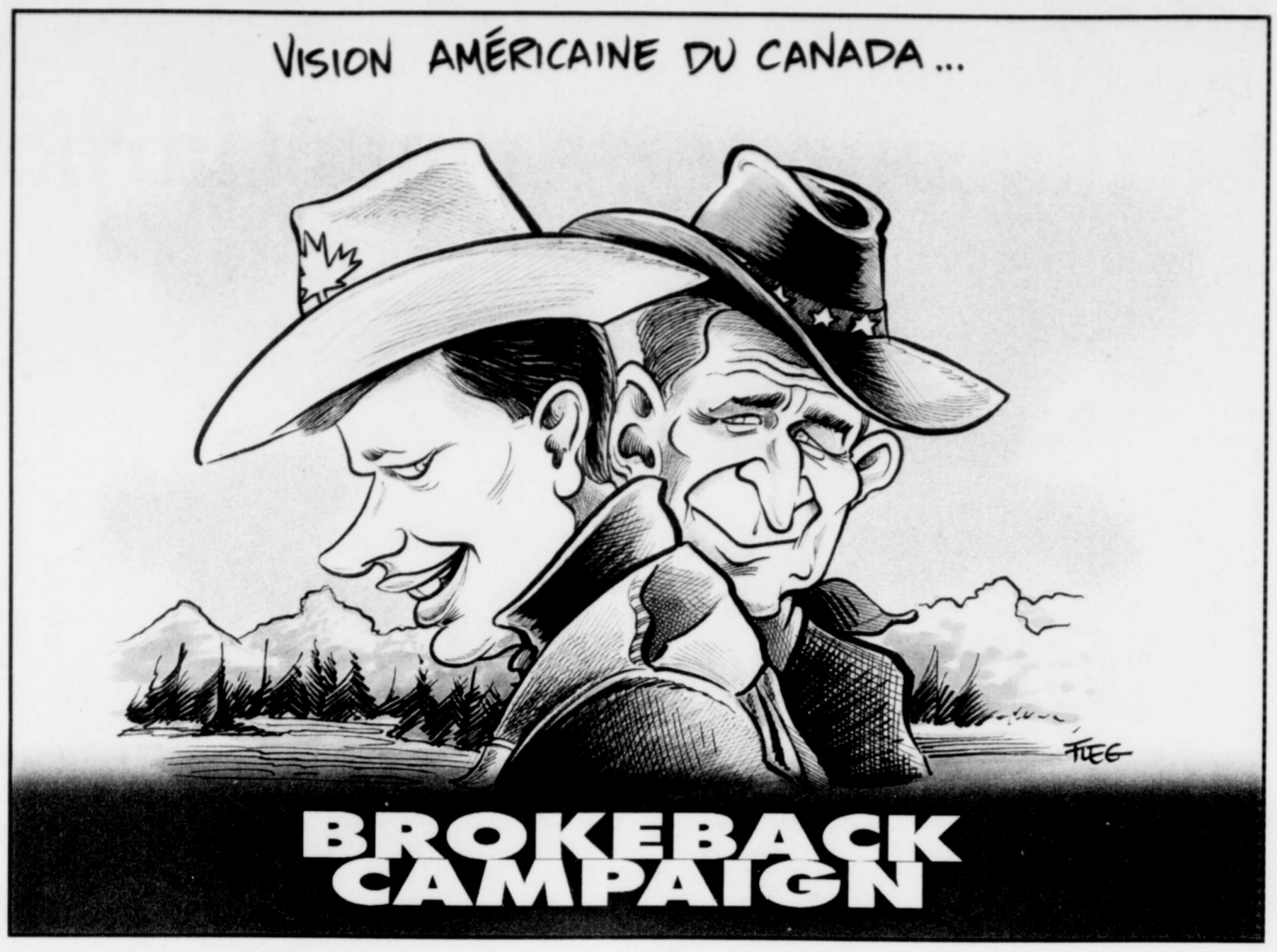
Harper pourrait aplanir le déséquilibre fiscal, néanmoins plusieurs de ses politiques inquiètent

Restent le Parti conservateur du Canada et le Nouveau Parti démocratique. Ceux-ci ont mené les meilleures campagnes. Leurs chefs ont interpellé les électeurs avec des engagements plus clairs, à défaut d'être totalement rassembleurs. Stephen Harper a étonné en passant rapidement à l'offensive sitôt les élections déclenchées. Il a repris, avec un instinct parfois téméraire, certaines des propositions les plus controversées de son parti, comme l'appel d'un nouveau vote libre sur le mariage entre conjoints de même sexe. Les propositions conservatrices au cours de cette campagne confirment toutefois une migration vers le centre droite, ce qui continue de les différencier tout en les rendant acceptables à davantage de citoyens. L'élection d'un gouvernement dirigé par Stephen Harper pourrait signifier de réels efforts pour aplanir le déséquilibre fiscal, un objectif rassurant pour la répartition des pouvoirs dans la fédération. Néanmoins, plusieurs de ses politiques inquiètent et pourraient compromettre le système de valeurs d'une majorité de citoyens. C'est notamment le cas avec le rejet de l'Accord de Kyoto.

Même s'il n'a pas de députés québécois, comme les conservateurs d'ailleurs, le NPD n'est pas pour autant un parti régional. Son chef, Jack Layton, a eu la candeur d'avouer que le pouvoir n'était pas encore à sa portée. Mais la pensée sociale-démocrate est apparue cette année plus distinctive, et l'enthousiasme de son chef pourrait retenir lundi l'intérêt de plus d'un électeur sur cinq. Il faudra cependant voir comment un gouvernement minoritaire s'accommoderait cette fois d'une balance du pouvoir détenue par le caucus de Jack Layton.

Qu'aura enfin à tirer la région de Québec de l'élection du prochain gouvernement fédéral ? Plusieurs dossiers sont en tête de liste et nous ferons équipe avec les leaders de la communauté pour qu'ils se concrétisent rapidement : la réfection de l'aéroport et l'amélioration des liaisons aériennes, le soutien aux Fêtes du 400e anniversaire de la ville, la consolidation et le développement des infrastructures, en particulier le pont de Québec et les réseaux collectifs de transport. Dans le domaine récréotouristique, nous retenons le projet du Massif de Petite-Rivière-Saint-François et le réexamen de la situation au Jardin zoologique.

Ici, comme dans le reste du pays d'ailleurs, nos attentes sont élevées à l'endroit du prochain Parlement. En abordant le vote de lundi de manière positive plutôt que négative, nous avons assurément plus de chances d'y trouver notre compte et aussi de forcer la classe politique à élever son jeu d'un cran.



CARREFOUR DES LECTEURS

Un grand chirurgien

Le docteur Pierre Grondin, décédé mardi, a été un des grands chirurgiens de sa génération. Si les transplantations cardiaques qu'il a réalisées le premier au pays ont principalement retenu l'attention des médias, c'est surtout, d'après moi, par le nombre et la qualité des chirurgies plus courantes, coronariennes et valvulaires, qu'on doit le reconnaître. Doué d'une grande habileté technique, d'un esprit de décision et d'un bon jugement clinique, il possédait avant tout le désir de contrôler ses interventions par un suivi très poussé pour l'époque, ce qui a donné à ses séries chirurgicales une reconnaissance qui a largement dépassé nos frontières.

Il était d'ailleurs très à l'aise sur la scène internationale. Hispanophone, il avait créé avec les milieux médicaux espagnols des liens scientifiques qui s'étaient concrétisées par des journées cardiologiques annuelles dont il a été l'instigateur.

Le docteur Grondin entretenait avec ses patients une relation tout à fait particulière, caractérisée par sa disponibilité, son écoute et sa grande sympathie. Ses patients le vénéraient vraiment.

J'ai pu mieux connaître Pierre Grondin au cours des années 90 à l'Hôtel-Dieu de Québec. C'est là que nous avons pu apprécier ses grandes qualités personnelles de générosité, de spontanéité et d'une jovialité qui ne se démentait jamais. Véritable force de la nature, il pouvait opérer toute la nuit et entreprendre une nouvelle journée sans fatigue apparente. Il ne se plaignait jamais.

Je perds un ami loyal, sensible, original et généreux.

Yves Morin, MD
Les Éboulements

Sarah Bellemare et son équipe

À la fin du Gala Excellence *La Presse* — Radio-Canada, nous avons eu le bonheur d'entendre la docteure Sarah Bellemare, qui a remercié tous les membres de son équipe et a su reconnaître, avec humilité et simplicité, l'apport et le dévouement de chacun. J'en avais des *motons* dans la gorge. Elle a raconté sa joie lorsqu'elle et son équipe ont été applaudies après l'opération.

Et je n'ai pu m'empêcher de penser à Monique Jérôme-Forget, qui, le 15 décembre dernier, en remerciement de l'apport et du dévouement des employés de l'État, les a giflés et traités de façon méprisante. J'ai également pensé à tous ces députés libéraux qui applaudissent Mme Forget.

Gaston Plante
Charlesbourg

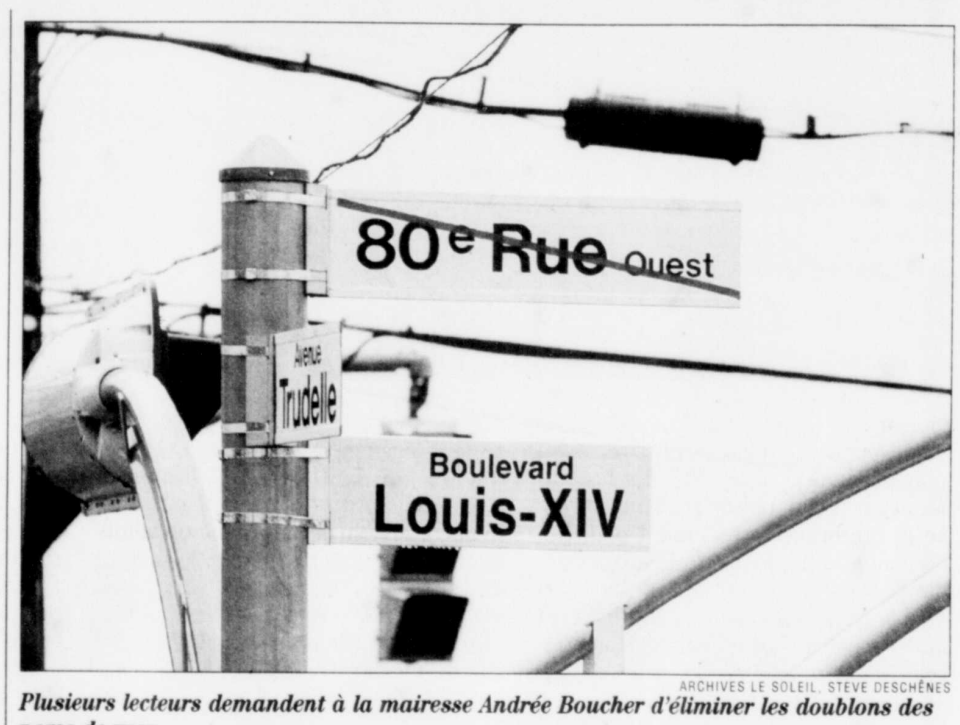
Au mauvais endroit...

Mon ami Robert est décédé le 18 septembre 1983 d'un infarctus à 35 ans. Il était père d'un jeune garçon qu'il n'a pas eu le temps de connaître. L'ambulance s'est rendue sur la rue des Ancêtres à Beauport au lieu de la rue des Ancêtres à Charlesbourg Ouest...

Je frémis d'entendre la mairesse Boucher et des citoyens banaliser l'importance de la sécurité des citoyens alors que ce doit être l'objectif prioritaire. Des drames de cette sorte ne doivent plus jamais se produire et peuvent être évités en éliminant les doublons de noms de rues. C'est triste, mais il y a des gens qui s'opposent pour s'opposer et cela nuit au bien commun. Svp Madame Bourget, ne lâchez pas ! Les doublons doivent être éliminés. Si seulement un drame pouvait être évité, cela n'aura pas été inutile.

M. L'Allier, lui, a été capable de discerner l'importance de privilégier la sécurité au lieu de faire de la petite politique de village. Merci Monsieur L'Allier, nous nous ennuyons déjà... En passant, je demeurais sur une rue qui était doublée à cinq reprises dans un rayon de deux kilomètres. Imaginez : demander le code postal à quelqu'un qui vit une situation d'urgence ou en état de panique...! Sans compter les bogues qui peuvent survenir dans les ordinateurs des ambulances. Pourquoi ne pas éliminer les doublons et les risques qui s'y rattachent, une fois pour toutes !

Jean-Claude Bélanger
Lac-Saint-Charles



ARCHIVES LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Plusieurs lecteurs demandent à la mairesse Andrée Boucher d'éliminer les doublons des noms de rues.

À quelle adresse ?

(À Andrée Boucher)

J'aurais besoin d'un renseignement concernant votre adresse. Vous me répondrez sans doute avec gentillesse... Dois-je écrire Mairesse de Sainte-Foy, hôtel de ville de Québec ou (et c'est là mon dilemme) Mairesse de Québec, hôtel de ville de Sainte-Foy ? En plus du changement des noms de rues, s'il faut vous suivre en plus...

Marc Lebel
Sainte-Foy

Noms de saints...

Au Québec, les noms des saints sont donnés à des villages, à des villes et à des rues. Dans le débat sur le changement des noms des rues, pourquoi ne pas laisser tomber le « saint » !

Ainsi, la rue Sainte-Thérèse, à Québec, changerait pour Raoul-Jobin. Ce ténor dont la réputation a franchi nos frontières nous rappellerait que Québec est une ville de culture depuis fort longtemps.

Il en va aussi de la sécurité des citoyens. Dernièrement, les pompiers se sont rendus dans l'arrondissement Sainte-Foy alors que c'était à Charlesbourg qu'ils auraient dû se rendre.

En espérant que la mairesse va laisser tomber sa mesquinerie habituelle pour passer à l'action.

Claude Pelletier
Sainte-Foy

La bonne façon

Je suis entièrement d'accord avec les propos de Normand Provencher (LE SOLEIL, 17 janvier 2006) : la population a élu démocratiquement une opposition forte de 24 conseillers du Renouveau municipal de Québec au conseil de Québec. J'ai participé en tant que citoyen aux quatre conseils. Comme mairesse minoritaire, Mme Boucher doit s'entendre avec l'opposition, c'est une question de démocratie et non d'autocratie.

Au premier conseil, ce fut sur l'allocation des places au conseil ; au second, la mairesse s'est opposée au vote sur une proposition d'appui au Jardin zoologique du Québec ; au troisième, le conseil, grâce à l'opposition et après plusieurs heures d'attente, a adopté le budget. Au dernier conseil, celui du 16 janvier, Mme Boucher a ouvertement mentionné, lors des questions des citoyens, qu'elle entend gérer ça à sa façon.

Il faudrait que la mairesse comprenne que c'est le conseil de ville qui doit adopter les propositions à la suite des débats, et ça, c'est la bonne façon.

Jocelyn Boily
Québec

Femmes premières ministres

Il semble banal et convenu de penser que le tiers-monde suit docilement une voie de développement conforme à celle des pays riches même si c'est contre leur avantage et pour le nôtre quand on fait le bilan du pour et du contre. À vrai dire, n'ont-ils pas aussi le loisir de partir de là où nous sommes arrivés à cause de la mondialisation des réseaux de solidarité et de l'information globale ?

Après l'élection de femmes à la tête de certains de ces pays (Libéria, Chili, ...), après le succès, reconnu par l'ONU, de la Chine dans la lutte contre la pauvreté, du constat de la résistance farouche pour l'indépendance nationale en Irak, de l'aune des soins de santé résolument publics à Cuba, en évaluant ce que le pétrole vénézuélien offrira de mieux-être au pays de Chavez, ne devrions-nous pas, modestes, admettre que la réussite en politique n'est pas seulement une question de richesse nationale, mais aussi, et pour beaucoup, la conséquence de programmes imaginatifs en réponse aux besoins sociaux et d'émancipation de nos peuples ?

Il nous faut bien admettre, devant les faits, que là où le monde change le plus, c'est à cause du courage et de l'audace des innovations politiques. Ce qu'Option Citoyenne et l'Union des forces progressistes s'engageront de nouveau à mettre de l'avant lors de leur congrès de fusion les 3, 4 et 5 février 2006, le regard tourné sans équivoque vers un avenir prometteur pour la gauche et le peuple du Québec.

Guy Roy
Lévis

OPINIONS

ANALYSE

LES ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Le discours qui a mis Harper en tête

Sa position constitutionnelle lui a permis de se démarquer

Nelson Michaud, Ph. D.
Professeur agrégé, École nationale d'administration publique

Dans moins de 72 heures, nous connaîtrons le dénouement d'une longue course, pratiquement un rallye par étapes et avec obstacles, qui aura peut-être permis de modifier le paysage politique canadien.

Pourtant, au cours de l'automne et même jusqu'à Noël, l'unanimité des pronostics était pratiquement sans faille : *statu quo* était la réponse entendue, sinon attendue. Et pourtant, à moins d'un soudain retour de balancier, d'une participation singulièrement différente des intentions publiquement exprimées ou d'un résultat assez serré pour permettre à Paul Martin de former un gouvernement de coalition avec le NPD — les accolades avec Buzz Hargrove en auraient ouvert la voie —, il semble que le prochain premier ministre canadien nous viendra de l'Alberta.


Nelson Michaud

En ce sens, la percée des conservateurs et leur maintien en tête des sondages constituent le moment de la campagne qu'il est le plus important d'analyser : qu'est-ce qui l'explique ? Quelles en sont les causes ? Que peut-on en attendre ?

UN MOMENT-CLÉ

La première question nous permet de comprendre d'où vient ce changement de direction dans l'opinion. Plusieurs campagnes nous ont habitués à rechercher un *jab* percutant asséné par l'un des protagonistes et à y voir le « point tournant » ; les médias notamment y trouvent matériel à bonne presse et l'inflation qui s'ensuit peut déclencher d'importants mouvements d'opinions. Que l'on songe au « *You had the choice, sir* » martelé par Brian Mulroney à un John Turner désemparé ou à la déclaration de Jacques Parizeau placée sous le nez de Bernard Landry par un Jean Charest heureux de sa trouvaille, les exemples sont nombreux. Pendant cette campagne fédérale toutefois, rien de tel.

Un peu à l'image que dégage le chef conservateur, c'est sans trop de vagues qu'un discours a fait la différence. Ce discours est celui que Harper a prononcé devant la Chambre de commerce de Québec le 19 décembre. Dans ce discours, Harper a largement défini sa vision du Canada et la place que le Québec, au premier chef, mais aussi que les provinces allaient y occuper. Il s'en dégageait un message d'ouverture assez grand pour qu'il ne soit pas tombé dans l'oreille de sourds.


ARCHIVES LE SOLEIL, ÉRICK LABBÉ

Le discours que Stephen Harper a prononcé devant la Chambre de commerce de Québec le 19 décembre, où il a largement défini sa vision du Canada et la place que le Québec allait y occuper, dégageait un message d'ouverture assez grand pour qu'il ne soit pas tombé dans l'oreille de sourds.

L'effet du discours a bénéficié du mûrissement qu'a permis la trêve de Noël alors que l'électorat n'a pas été influencé par les *spins* médiatiques et s'est fait sa propre idée. Il en est résulté une nouvelle perception, non seulement de Stephen Harper, mais surtout de ce que pourrait représenter l'avenir sous un gouvernement conservateur. Cet avenir pourrait se traduire comme étant la fin du désir centralisateur d'Ottawa, ce qu'Harper a qualifié de « nouveau fédéralisme d'ouverture », un discours qui plaît au Québec aussi bien qu'à l'Alberta.

Lentement, mais sûrement, cette prise de position a eu un effet boule de neige : le Québec s'est graduellement tourné vers Harper, dont l'image de leader et de rassembleur national s'est, du coup, avérée, ce qui a renforcé sa position ailleurs au Canada.

LES SOURCES

C'est connu, la victoire a plusieurs pères et si ce discours devait marquer l'histoire politique canadienne, il se trouvera des légions de personnes pour réclamer une influence dans l'acceptation de cette approche dans la plateforme conservatrice. Une analyse plus fine permet toutefois de retracer deux sources que l'on doit prioriser.

La première s'inscrit dans la tradition conservatrice que l'on peut faire remonter aussi loin qu'à Georges-Étienne Cartier, mais, surtout, aussi près qu'à Brian Mulroney. Gilles Duceppe a vu clair et il s'en est servi pour lancer son calembour peu original de « gros risque ». En fait, comme le démontre l'érosion des appuis potentiels au Bloc, le véritable gros risque est surtout pour ce parti et pour l'option souverainiste, laquelle se verrait privée de munitions si un gouvernement Harper revenait plus près de l'esprit du fédéralisme, soit exactement l'approche que Mulroney a préconisée.

La seconde se trouve dans les positions défendues par le gouvernement Charest et notamment celles articulées dans le rapport Pelletier de 2001. Les convergences entre les propos du chef conservateur et le contenu de ce

Harper propose même une « Charte du fédéralisme d'ouverture » qui n'est pas sans rappeler le concept de « convivialité fédérale »

rapport, voire les positions initiées par le gouvernement du Québec à sa suite, sont nombreuses : en plus du retour à l'esprit original du fédéralisme traduit par le respect de l'autonomie des provinces, un élément qui est présent tout au long du discours, il faut compter les « responsabilités culturelles et institutionnelles spéciales du gouvernement du Québec », le déséquilibre fiscal, l'encadrement du pouvoir fédéral de dépenser et un rôle reconnu pour le Conseil de la fédération, un organisme au cœur du rapport.

Harper propose même une « Charte du fédéralisme d'ouverture » qui n'est pas sans rappeler le concept de « convivialité fédérale ». Pour compléter la mise, le chef conservateur référera ailleurs au processus d'attribution des sièges au Sénat en y évoquant une certaine implication des provinces.

En fait, il n'est pas jusqu'à « un plus grand rôle aux provinces dans leurs propres champs de compétences sur des questions internationales », y compris la participation du gouvernement du Québec à l'UNESCO, « selon le modèle du Sommet de la Francophonie » qui ne fasse partie du programme.

LES RETOMBÉES

Ce qu'on peut attendre de ces engagements dépendra évidemment de l'ampleur de l'éventuelle victoire conservatrice et de la marge de manœuvre que cette victoire dégagera. De plus, il serait utopique de croire que tous ces changements se produiront du jour au lendemain, le chef conservateur ayant pris le soin de préciser que « nous allons procéder étape par étape ». Pour ne prendre que l'exemple de la présence du Québec à l'UNESCO, autant Harper aurait de la difficulté à revenir devant l'électorat québécois sans avoir donné suite à cet engagement, autant il devra travailler fort pour convaincre les mandarins fédéraux — qui ont eu raison d'un engagement antérieur de Paul Martin en cette matière — de suivre la direction imposée par leur nouveau maître politique.

Harper aura-t-il autour de la table de son probable cabinet, les appuis nécessaires pour mener à bien ces réalisations ? Les trois « ministrables » du Québec sauront sans doute faire les pressions voulues, conscients que leur accession à ces responsabilités n'aurait pas été possible sans ces engagements. Ils pourront compter, dans une large mesure, sur les ministres de l'Alberta qui y verront aussi un intérêt régional. Mais surtout, il ne faudrait pas négliger la possibilité réelle que les lignes téléphoniques entre la promenade Sussex et l'édifice Price soient assez engagées. Le Québec jouirait alors d'une influence directe comme rarement dans son histoire, ce qui laisse songeur quant à l'apocalypse que certains annoncent avec la venue d'un gouvernement conservateur à Ottawa.

VOS COMMENTAIRES

Priorités québécoises

Lundi, nous sommes appelés à élire un nouveau gouvernement. Il est temps de faire un choix éclairé en se basant sur les priorités québécoises. Ces priorités ? Avoir une place sur la scène internationale et recueillir une fois pour toutes l'argent que le gouvernement central garde dans ses surplus au lieu de nous le redistribuer.

Notre place sur la scène internationale est essentielle si on veut se développer en analysant les meilleures méthodes qui existent à l'étranger. Le Québec est la province canadienne qui a le plus de représentations à l'étranger, et ce, depuis plus de 60 ans dans certains cas — si ma mémoire est bonne.

Le déséquilibre fiscal est un fléau qui existe depuis que Paul Martin, alors ministre des Finances, a coupé les transferts aux provinces. Ces transferts qui étaient faits aux provinces constituaient une assurance pour que les services aux citoyens soient efficacement pourvus.

Afin de venir à bout de ces deux problématiques, je ferai confiance au Parti conservateur, qui a la meilleure chance de prendre le pouvoir et de gouverner pour le bien de tous les Canadiens et de tous les Québécois. Les libéraux de Paul Martin ne reconnaissent pas le déséquilibre fiscal puisqu'ils l'ont provoqué ; les bloquistes ne seront jamais au pouvoir et ne pourront rien régler.

Il est temps de changer de gouvernement et surtout de ne pas perdre notre vote.

Frank Damon
Québec

Gestes douteux

Très récemment, les bénéficiaires du Supplément de revenu garanti ont reçu une lettre de Service Canada les informant qu'un montant de 125 $ serait versé dans leur compte bancaire au titre de prestation pour les coûts de l'énergie. Voilà un geste qui, au premier abord, m'apparaît louable, mais le fait que ce geste devance d'une semaine le jour de l'élection fédérale du 23 janvier soulève chez moi des doutes sérieux sur les bonnes intentions de notre gouvernement fédéral actuel.

Tout aussi douteuse m'apparaît la vente publique, par ce même gouvernement, de 49,4 millions d'actions de Petro-Canada en 2004 pour 3,2 milliards $, soit un prix de 64,50 $, l'unité. En août 2005, la valeur de chacune de ces mêmes actions a atteint la somme de 91,90 $, soit une augmentation totale de 1,3 milliard $ de leur valeur en un an ; et je ne tiens pas compte des dividendes très généreux payés sur ces mêmes actions.

Voilà une perte énorme qui outrepasse de beaucoup le montant de 332 millions $ attribué à l'affaire des commandites.

Je suis fort curieux de connaître l'identité des acquéreurs de ces actions !

Claude Légaré
Québec

Ne pas généraliser

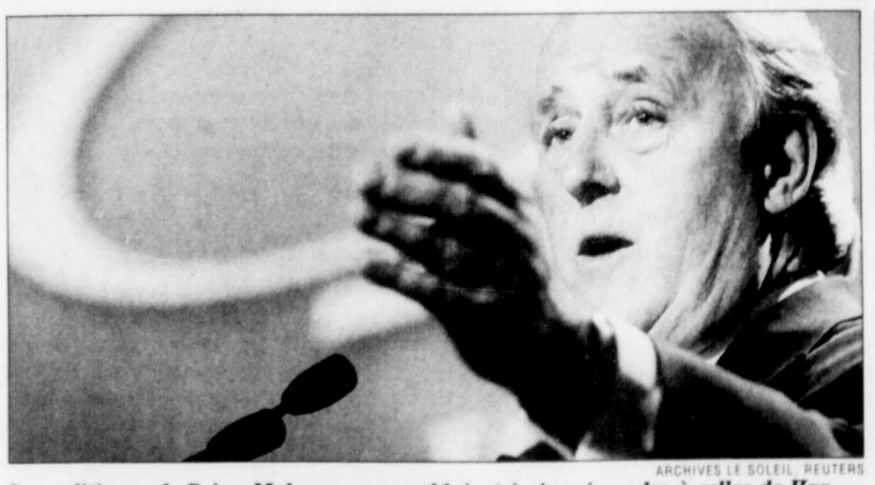
M. Dumont a résumé le rôle des bloquistes à Ottawa, celui de bloquer le fonctionnement du gouvernement pour ainsi démontrer que le fédéralisme ne fonctionne pas. Leur principale astuce : les 400 questions.

Ils affirment être les seuls à s'occuper des intérêts des Québécois, ce qui est faux. Ils s'occupent en priorité des intérêts du parti. En se servant du scandale des commandites et d'Option Canada, ils espèrent bâtir un nouveau pays sur les magouilles de toutes sortes, ce qui m'apparaît fragiliser, dès le départ, une construction que l'on veut parfaite. N'oublions pas que ce sont des Québécois qui sont les auteurs de toutes ces magouilles : Lafleur, Gosselin, Coffin et les agences de publicité, etc. Tous des Québécois. Pas des Albertains, des Manitobains, des Ontariens...

Voter pour le Bloc, c'est se mettre à part, c'est refuser de participer aux décisions, aux actions du gouvernement fédéral et ainsi se priver des avantages inhérents à la prise de pouvoir. C'est refuser le pouvoir de changer vraiment les choses et se punir d'en récolter les bienfaits.

Faut-il détruire et morceler le Canada pour ces bavures qui sont le lot de certains Québécois et non pas de tous ? Généraliser à partir de cas malheureux serait-il devenu la norme ?

Marie-France Legault
Québec


ARCHIVES LE SOLEIL, REUTERS

Les politiques de Brian Mulroney ressemblaient à s'y méprendre à celles de Harper, affirme un lecteur : investir fortement dans l'armée, mettre en place une politique sur les gains en capital, suivre les Américains dans leurs investissements militaires... C'est depuis cette époque que les banques déclarent des profits records.

Avons-nous déjà oublié ?

En 1984, les libéraux perdaient le pouvoir. Les conservateurs déclarèrent alors que le déficit laissé par les libéraux était inacceptable et qu'ils allaient mieux administrer. Pourtant, après chaque terme, la dette fut doublée, nous laissant avec un déficit annuel de 50 milliards $, plus une dette accumulée de 600 milliards $! Même le FMI s'inquiétait.

Les politiques de Mulroney ressemblaient à s'y méprendre à celles de Harper : investir fortement dans l'armée, une politique sur les gains en capital pour les gens à l'aise, suivre les Américains dans leurs investissements militaires... C'est depuis cette époque que les banques déclarent des profits records.

Ces politiques ont coûté des centaines de milliards de dollars aux contribuables canadiens, mais elles étaient conformes aux lois. Aujourd'hui, le Parti libéral a non seulement mauvaise presse, mais il est divisé parce que Paul Martin a osé commander une enquête publique et il a expulsé un certain nombre d'« amis » du Parti. Il doit payer pour ça...

Lorsque les libéraux ont repris le pouvoir, ils ont graduellement éliminé le déficit pour le descendre à zéro. Ensuite, ils ont pu faire des surplus et commencer à rembourser la dette, une remise de 60 milliards $ jusqu'ici, et selon les prévisions, ça devrait continuer s'ils demeurent au pouvoir. De plus, ils rétablissent graduellement les transferts aux provinces.

La perspective de revenir aux années 80 n'est guère attrayante. Avons-nous déjà oublié ?

Espérons que la sagesse populaire aura raison de la morosité, même si c'est compréhensible.

Jean Normandin
Saint-Boniface, Québec

L'importance de voter Bloc

Le courant d'air bleu au Québec semble fasciner certains bloquistes mous. Cela tient plus du miroir aux alouettes que d'une réflexion mûrie sur l'apparition d'acteurs nouveaux, les conservateurs, à la tête du Canada. Si cette perspective a quelque chose de rafraîchissant, le risque est gros que le plat alléchant soit composé d'ingrédients malsains qui nous apporteront encore un lancinant mal-être politique au Québec.

La force centrifuge fédéraliste, libérale ou conservatrice, sera toujours en action contre la seule reconnaissance de la spécificité québécoise.

Les positions passées et récentes de Stephen Harper parlent d'elles-mêmes. Malgré les discours mielleux et racoleurs, il se révélera incapable de faire une grande ouverture aux Québécois, tout comme Paul Martin.

Jusqu'au grand jour où nous assumerons enfin notre destin, il faut envoyer à Ottawa une forte députation bloquiste.

Gilles Duceppe, par sa grande intelligence, sa perspicacité, sa ténacité sera toujours, avec ses lieutenants, le rempart contre les tactiques fédéralistes visant à affaiblir le Québec et à nier sa différence. La liberté des Québécois ne doit pas être ligotée par le pouvoir de l'argent et l'attrait de représentants, députés et ministres qui, bleus ou rouges, se trouvent de toute façon bien coincés dans l'étau régulateur et centralisateur d'Ottawa.

Denise Rochette-Cossette
Charlesbourg

▸ Écrivez-nous !

Vous voulez réagir à une question d'actualité, exposer votre point de vue, commenter un débat public, faire part d'une réflexion ou témoigner d'une expérience personnelle ? Écrivez-nous à **opinion@lesoleil.com**

Adresse postale :
Carrefour des lecteurs
Journal LE SOLEIL
410, boulevard Charest Est, C.P. 1547
Succ. Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6
Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.

ON NE LAISSERA PAS CALGARY DÉCIDER POUR LE QUÉBEC

Seul le **Bloc Québécois** est une valeur sûre pour défendre véritablement les intérêts du Québec. On ne peut pas laisser le reste du Canada décider de ce qui est bon pour le Québec, comme ils ne nous laisseraient pas décider de ce qui est bon pour eux.

HEUREUSEMENT, ici, c'est le Bloc

Le 23 janvier, on vote !

BLOC QUÉBÉCOIS

Autorisé par l'agente principale du Bloc Québécois.